

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

"L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE" APPRÉCIÉ PAR UN NORMALIEN DE PARIS

L'avenir de la France

Nous n'avons pas l'habitude de publier les lettres que nous recevons de l'étranger ni de reproduire ce que les revues pédagogiques des autres pays peuvent dire de flatteur au sujet de *l'Enseignement Primaire*. Pour une fois, que l'on nous permette de citer ici une lettre reçue de Paris et dont l'auteur est un éminent normalien français: M. Gricourt, professeur honoraire de l'École normale de la Seine et Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette lettre nous prouve avec quelle sympathie nos frères de France suivent les efforts des éducateurs canadiens pour rester fidèles aux meilleures traditions françaises, et elle démontre aussi la vitalité chrétienne et catholique de notre Mère-Patrie.

LETTRE DE M. GRICOURT

Paris, 30 décembre 1933.

Monsieur l'Inspecteur Général,

Je lis, avec une attention assidue, votre *Enseignement Primaire*. Je le fais voir à quantité d'appréciateurs. Alors que je professais encore à l'École Normale, je l'ai communiqué à mes élèves-maîtres qui m'ont déclaré en avoir tiré "réel profit" et n'y avoir rien trouvé à redire. De la part de jeunes hommes si disposés à la critique, l'éloge n'est pas sans valeur. Ils ont compris tout le mérite de votre action persévérante.

Que le Canada ne désespère pas de la Vieille France, elle saura, encore, au besoin, souffrir pour la sauvegarde de l'humanité contre la renaissance des croyances et des pratiques barbares. Son sort n'est-il pas, en effet, lié à celui de l'Église "militante"? Dans quels pays trouverait-on pareille troupe de Saintes et de Saints? Hier Jeanne d'Arc, aujourd'hui Bernadette Soubirous, demain Catherine Labouré, après-demain le Père de Foucaud. Il y a quinze jours, le Cardinal Verdier était l'hôte de notre paroisse (Saint-François-de-Sales, dirigée par le chanoine E. Loutil, connu comme écrivain, sous le nom de Pierre l'Ermite). Il venait "reconsacrer" au culte catholique la chapelle Sainte-Chantal qui, au moment des regrettables inventaires, avait été, avec le presbytère de la paroisse, reprise par l'État et vendue à l'Ambassade Britannique. Celle-ci y avait installé son chapelain anglican et la chapelle était devenue salle de conférence publique. Notre curé, aidé de ses paroissiens, vient de racheter l'immeuble et, par suite, la chapelle est maintenant redevenue Sainte-Chantal, et Monseigneur Verdier disait: "Sans doute, nos évêques n'ont plus leurs palais protégés par de hautes grilles et barrières, mais ils se sont logés plus près de leur peuple et c'est mieux ainsi."

Le mal causé par les évictions des inventaires est réparé et au delà. Un peuple qui, malgré tout et de son propre fonds, en dépit de la crise générale, a su effectuer rétablissement semblable, est un peuple singulièrement cher à Dieu qui le destine à des fins particulièrement saintes."

J'ajoute: Et donc "Vive la France" ancienne et nouvelle. Ce sera mon souhait pour ceux qui, comme vous et les vôtres, la représentent si dignement!

Que Dieu fasse enfin comprendre aux nations Anglo-Saxones qu'une loyale alliance défensive entre elles et la France—publiquement proclamée—est le seul moyen d'assurer, à jamais, la paix et la prospérité mondiales.

Très vôtre,

A. GRICOURT,

Professeur honoraire à l'École normale de la Seine et au Collège Chaptal,
Traducteur-Juré honoraire près le Tribunal de la Seine,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

RÉPONSE DE M. MAGNAN

Québec, le 18 janvier 1934.

Monsieur A. GRICOURT, professeur honoraire,
23, rue Viète, Paris, 17^e,
France.

Cher Monsieur,

Votre lettre du 30 décembre dernier m'a causé une agréable surprise et une joie profonde.

Le témoignage que vous voulez bien me donner en faveur de *l'Enseignement Primaire*, revue que je dirige depuis près d'un demi-siècle, et vos bonnes paroles sont pour moi une récompense que j'apprécie hautement, et un stimulant à continuer la tâche que je me suis assignée dès le début de ma carrière, savoir: maintenir dans les écoles de notre province française, l'esprit et les traditions de la Mère-Patrie, de la vieille France toujours chère à nos cœurs.

Je reproduirai votre lettre dans la revue, afin que ses onze mille lecteurs sachent bien que la France est toujours chrétienne, en dépit de la Révolution, de la Franc-Maçonnerie et des écoles sans Dieu.

Vous habitez la paroisse de Pierre l'Ermite, ce célèbre auteur qui est bien connu au Canada français. Ses romans sont sur les rayons de toutes les librairies de nos grandes et petites villes. Veuillez lui dire, si vous en avez l'occasion, que je suis l'un de ses plus sincères admirateurs et que souvent, dans *l'Enseignement Primaire*, j'annonce et cite ses ouvrages.

Mon collaborateur Monsieur de Champris, qui a passé dix ans à Québec comme professeur à l'Université Laval, et dont le départ a été vivement regretté, demeure dans la paroisse Saint-François-de-Sales. Il est aujourd'hui professeur à l'Institut catholique.

Si vous le connaissez, veuillez me rappeler à son souvenir.

Veuillez agréer, cher Monsieur Gricourt, ma profonde reconnaissance et accepter l'hommage de ma sincère amitié.

C.-J. MAGNAN,

*Inspecteur général des Écoles normales et
Directeur de l'Enseignement Primaire.*

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE NATIONALE

Le professeur d'histoire (1)

Art d'exciter l'activité personnelle des élèves.—De nos jours on a voulu appliquer à l'enseignement de l'histoire les procédés de la méthode expérimentale: obliger les élèves à observer, comparer, interpréter. L'idée, certes, n'est pas mauvaise, mais il ne faut pas exagérer. D'après ce principe, un éducateur français, M. Cousinet, a esquissé pour l'école primaire un programme d'enseignement historique consacré exclusivement à l'étude de l'évolution des choses. M. Verniers résume ainsi les principes de cette méthode destinée à promouvoir le travail collectif des élèves. Elle se rapproche de la méthode du Dr Decroly:

- Description de l'état actuel de la "chose"; résumé écrit des observations;
- Réunion des matériaux de travail (vestiges locaux, pièces d'archives, gravures, documents);
- Description de l'histoire de la chose aux différentes périodes pour lesquelles les enfants possèdent des documents;
- Résumé sur fiche (dessins aussi nombreux que possible);
- A la fin de chaque série, les fiches sont résumées sur un tableau d'ensemble également illustré; de grands tableaux généraux peuvent rassembler plusieurs séries simultanées (habitation, mobilier, éclairage, etc.);
- Chaque étude est accompagnée, outre les dessins, de constructions.
- Parfois aussi, des réalisations dramatiques (scènes reconstituant des périodes de l'histoire des choses). (2)

Cette méthode a donné de bons résultats. Il est incontestable qu'elle répond au goût des enfants, développe les aptitudes manuelles en même temps qu'elle forme l'esprit, fournit à l'imagination des choses en même temps que des mots.

Mais on lui reproche d'avoir trop associé l'activité manuelle à la méthode traditionnelle. On ne donne pas un caractère actif à l'enseignement en faisant modeler des châteaux-forts du moyen âge ou découper à la scie des formes de style ancien ou dessiner les fortifications d'une ville. Comme le remarquent judicieusement Kerchensteiner et Ferrière, "des exercices manuels de cette sorte peuvent être fort utiles pour illustrer un enseignement, pour développer les sens, pour satisfaire le besoin d'activité si vif chez les enfants, pour rendre l'enseignement plus vivant, mais ils n'apportent aucun élément éducatif nouveau à notre école."

Il faut donc éviter de transformer la leçon d'histoire en leçon de travail manuel. "L'activité des mains doit être sollicitée chaque fois qu'elle peut servir la mise en jeu des fonctions spirituelles, dit avec raison M. Verniers. Elle ne peut se substituer à celle-ci." (3)

Un des moyens les plus pratiques, les plus efficaces de mettre en branle l'activité de l'élève, c'est de lui donner le goût des lectures et des recherches historiques. Ces recherches sont en rapport avec la leçon: on lui indique, dans les ouvrages à consulter, les chapitres relatifs à l'objet de son étude; on lui recommande de lire lentement, avec attention, la plume à la main, de se servir du dictionnaire, etc. La difficulté principale consiste à trouver des livres qui conviennent aux élèves de l'enseignement primaire.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de février 1934.

(2) Verniers, *L'Enseignement de l'histoire*, p. 68.

(3) *Ibid.*, p. 71.

M. Verniers signale quelques exercices propres à stimuler l'activité des élèves:

1. *Exercices d'observation et de comparaison*: l'habitation et son évolution au cours des âges; remarques sur les mœurs: avant le christianisme; après quelques siècles de christianisme (mœurs des Indiens du Canada, à l'arrivée des missionnaires, etc.); caractéristiques de certains événements chez les Romains, au moyen âge, aujourd'hui, etc.

2. *Exercices d'expression*: Comptes rendus de lectures, du résultat des observations; résumés synoptiques, tableaux chronologiques; dramatisation de certains événements; dessin, cartographie, modelage.

3. *Analyse de textes*.—L'étude attentive de textes donnera lieu à de nombreuses observations et comparaisons; elle sera le principe de la plupart des exercices d'expression.

LOUIS RIBOULET.

LA BONNE MARCHE D'UNE CLASSE

Les conseils de l'expérience (1)

LE TRAVAIL DU PROFESSEUR

J'en arrive au travail de la *Préparation de Classe*. Le maître doit provoquer l'effort de l'enfant, en lui proposant des exercices d'application, en lui posant des questions qui provoquent sa réflexion. Tout cela suppose de la préparation.

Il doit se préparer. Faut-il vous étonner de la chose? Il possède de la science, oui, mais sait-il la communiquer? C'est là l'important. Il faut qu'il s'abaisse vers ces jeunes intelligences à peine écloses, à peine ouvertes aux choses qui les environnent, avides de tout connaître, de tout comprendre. Il faut qu'il choisisse ses mots, pèse ses paroles, cherche ses exemples et se pose souvent la question: "Me comprennent-ils?" Une notion très simple, un développement très clair pour votre esprit ne l'est pas toujours pour ces jeunes intelligences. Sachez-le.

Il est étonnant de constater qu'un grand nombre de professeurs ne savent pas s'adapter à leur auditoire et se perdent en *efforts stériles*. Je fais appel à votre expérience. N'avez-vous jamais rencontré, lorsque vous débutiez dans l'étude de l'anglais ou du latin, des mots, des expressions qui vous empêchaient de saisir le sens de toute une phrase et même de tout un paragraphe? Ces difficultés que vous rencontriez alors dans une langue étrangère, vos jeunes élèves les expérimentent chaque jour dans leur langue maternelle. Il est étonnant de constater la pauvreté du *vocabulaire* de nos jeunes écoliers; ne serait-il pas à souhaiter qu'il fut enrichi? Je ne fais que poser la question, mais elle mérite d'être étudiée.

ORDRE

Tout s'enchaîne dans l'enseignement. Le travail est nécessaire pour assurer le succès d'une classe, mais il doit être accompli avec ordre. L'ordre est l'auxiliaire indispensable de la discipline et du progrès.

Que tout soit bien rangé sur le bureau du professeur. Que ses livres et ses cahiers soient propres et bien couverts. Que ses registres soient à date, les

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de janvier et février 1934.

listes officielles bien orthographiées et écrites de sa plus belle main. Que tout ce qui figure au tableau noir soit écrit avec soin et ne trahisse jamais une négligence blâmable. Une écriture fine risquerait de ne pas être lisible pour le plus grand nombre des écoliers et de ne pas atteindre son but. Il y a des choses qu'il faut écrire grand, bien en vue, souligner à la craie de couleur, et laisser au tableau pendant quelques jours, afin que les enfants puissent se les assimiler. Un petit coin au haut du tableau sera réservé à: "Inscription", "Présence".

Pas de chiffons de papier sur le plancher ni de taches d'encre au bout des doigts. Habitons l'enfant à avoir de l'ordre dans sa personne, dans son pupitre, dans ses cahiers. On ne doit pas tolérer un griffonnage, une caricature quelconque dans un livre, pas même la réponse à un problème. Que les rangs soient bien alignés et que les élèves défilent les mains croisées derrière le dos et à une distance de l'avant-bras du rang précédent.

Ne permettez jamais à vos élèves de prendre en classe une récréation, si courte soit-elle, ce serait une porte ouverte à la dissipation et au désordre.

Désordre, il y aurait à ne pas noter les absences, et les retards, qui ne tarderaient pas à se multiplier. Si un enfant peut se soustraire au contrôle du professeur, il aura des imitateurs.

Désordre, il y aurait à imposer des pénitences exagérées. Si vous voulez qu'une punition porte du fruit, il ne faut pas décourager l'enfant. Trop de mauvaises notes dans une classe aurait le même effet. Ayez assez de dignité personnelle pour ne pas amoindrir votre prestige auprès de vos élèves; ne vous permettez jamais de les tutoyer.

Frère LIGUORI,
de l'Instruction chrétienne.

FEU M. LE JUGE P.-G. MARTINEAU

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. le juge P.-G. Martineau, membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, décédé à Montréal, le 20 janvier dernier, à l'âge de 75 ans.

LE SENS CATHOLIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT

Une courageuse leçon de Son Éminence le cardinal-archevêque de Québec

Le 13 janvier 1934, Son Éminence le cardinal Villeneuve était l'hôte du Cercle Universitaire de Montréal. En présence d'une élite universitaire ecclésiastique, judiciaire et politique, l'intrépide archevêque de Québec a prononcé un discours d'une haute portée intellectuelle. Ce qui domine dans ce discours, c'est la forte leçon donnée à tous les degrés de l'enseignement: supérieur, secondaire et même primaire sur le *sens catholique dans l'enseignement*.

Deux passages de ce magistral discours méritent d'être lus et relus par tous maîtres de l'enfance et professeurs de la jeunesse des deux sexes:

"Puisque je suis en frais de constatations effarantes, chers Messieurs, ce n'est point d'ignorer une théologie élémentaire que je vous reproche, c'est d'ignorer le catéchisme, c'est de ne pouvoir

au moins en traits rapides bâtir l'apologétique de votre foi, de n'avoir point jamais cherché ce que veut dire le mystère du Christ avec ses deux natures dans une personne unique, de ne pas soupçonner l'économie sociale de la Rédemption, d'avoir sur la grâce, les sacrements, l'Eucharistie, des notions si verbales et si embrouillées que vous ne pourriez peut-être pas en parler deux instants à des étrangers à notre foi, et que, par suite, vous avez peur qu'on n'aborde le sujet devant vous. Messieurs, voyez-vous l'attitude humiliée que cela donne à des croyants, et le péril que le respect humain finisse par tuer non seulement la pratique chrétienne mais la foi elle-même? J'ai fait allusion à de l'ignorance en matière de dogme, il y en a non moins dans les questions de morale, de devoirs d'état, de morale professionnelle. Voilà pourquoi on fait le bien sans en être sûr, et cette incertitude incline à faire le mal par entraînement.

Messieurs, nos Universités devront relever le niveau de leur enseignement religieux. Toutes les Facultés en devraient être imprégnées, au nom de l'honneur catholique, au nom d'une logique élémentaire. Avons-nous des Universités catholiques pour que les étudiants en sortent juristes et physiciens, de la même sorte qu'il en sortirait d'ailleurs, oui ou non?"

Et cet autre passage:

"Il va de soi, nos Universités déteindront, par leurs directives, sur l'organisation de tout notre enseignement. Elles le maintiendront religieux et français, sans l'empêcher par là d'être ni canadien ni actuel, à la page, comme on dit. Ce qui précède le démontre assez. Cela revient à signifier qu'elles lui donneront une physionomie propre. N'y aurait-il pas à redouter, que notre école primaire n'en manquât? Ne serait-ce point là le principe de certaines teintes incolores dans nos diverses productions de l'esprit? de l'absence chez la plupart d'un tempérament vigoureux, capable de nous créer une vie sociale, une littérature, un art, une armature économique de quelque consistance? la cause que trop des nôtres, placés aux postes stratégiques, y soient des hommes-fantômes, sans caractère défini, sans épine dorsale et sans reins, bien incapables, en tout cas, de représenter devant leurs collègues d'origine ou de croyance étrangère, le type d'humanité supérieure qu'on devrait attendre d'une éducation catholique et française, en possession des principes surnaturels de la vertu, et de la noblesse des meilleures traditions ancestrales? N'y aurait-il pas péril pour l'avenir de notre catholicisme autant que pour notre identité raciale, à élever ainsi dans nos écoles un peuple sans ressorts, dont l'état d'âme est celui du parent pauvre et du serviteur, incapable aussi bien de choisir, avec quelque discernement, parmi les apports de l'étranger, accueillant avec une funeste inconscience..... mœurs, théâtres, idées, tout ce qui passe à sa porte..... perdre chez lui la direction de sa propre vie sociale, par l'acceptation résignée ou délibérée de folies sportives, de fréquentations sociales, d'associations intellectuelles, où il lui plaît assez d'agréer le rôle de caudataire et de servile imitateur."

ÉDUCATION PROTESTANTE

Et traitement des minorités dans la Province de Québec (suite) (1)

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord assura aux habitants des deux anciennes provinces, des écoles séparées. Cette concession était essentielle surtout dans la Province de Québec, quoi qu'on puisse en faire la critique, mais le clergé catholique et le peuple tenaient tellement au principe d'écoles séparées qu'aucun autre moyen ne semblait possible. Dans notre Province, les écoles de foi différente sont aussi importantes pour les protestants que pour les catholiques. C'est à vrai dire, le seul moyen qui semble satisfaire un peuple si distinct de tempérament, de langue et de religion. Toutefois cela n'empêche pas l'union entre les deux races ni qu'il existe entre elles une bonne entente cordiale.

Il convient de dire quelques mots sur l'administration scolaire. Par les termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, la législature de chaque province est investie du droit de rédiger les lois scolaires, à l'exception des écoles dans les territoires ou districts non organisés qui sont directement sous le contrôle du gouvernement fédéral. Chaque province alors jouit de l'autonomie en ce qui concerne l'instruction publique, de sorte que les règlements pour les écoles diffèrent selon la province.

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de janvier 1934.

Comment le système d'éducation dans la Province de Québec diffère-t-il de celui des autres provinces? La différence existe dans les lois scolaires. Le gouvernement provincial pourvoit aux besoins de deux systèmes séparés d'instruction et d'administration. Il existe aussi une différence entre la législation scolaire et les règlements scolaires. La législation scolaire est entièrement sous le pouvoir de la Législature pour protestants et catholiques également, à moins qu'il ne s'agisse de quelque cas tout particulier, tandis que les règlements pour la direction de ses écoles sont rédigés par chacun des comités—le Comité Catholique et le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique—bref, la majorité, les catholiques, et la minorité, les protestants, sont soumis à une seule loi scolaire, mais chacun se charge de ce qui concerne l'organisation, l'administration et la discipline des écoles publiques.

Le Surintendant, un haut fonctionnaire permanent, est le chef du département de l'Instruction publique. Ce département a une propre organisation avec des fonctionnaires spéciaux, puis viennent les secrétaires anglais et français et les deux comités composés de catholiques et de protestants. J'ajoute les mots de l'abbé Groulx—"Chaque Comité du Conseil jouit d'une si parfaite autonomie que l'un et l'autre fonctionnent en réalité comme deux conseils distincts de l'Instruction publique".

Chaque comité a le droit d'élire son président et son secrétaire. Il a sous son contrôle les règlements pour la tenue des écoles, "pour la régie des écoles normales, pour la régie des bureaux d'examineurs, pour l'examen des aspirants à la charge d'inspecteurs d'écoles, pour la détermination des jours de congé", etc.

Chaque comité se charge aussi de la distribution de certains octrois votés par le gouvernement ou par la législature, par exemple le Comité protestant fait à ses écoles protestantes la distribution de ses allocations—Superior Education Grants and Poor Municipality Grants.

Le Bureau Central des Examineurs Protestants—The Central Board of Examiners admet les étudiants à notre école normale qui fait partie du Collège Macdonald à Ste-Anne-de-Bellevue. Ce Bureau, qui se réunit quatre fois par année, donne aux instituteurs et aux institutrices protestants le certificat d'aptitude pour l'enseignement. Il admet aussi les candidats étrangers à la Province de Québec qui veulent enseigner dans nos écoles protestantes.

Il va sans dire que pour ceux qui n'habitent pas notre province, cette surabondance de comités semble amener beaucoup de confusion, mais à qui connaît l'histoire de l'éducation au Canada, il n'y a rien de particulier. Pourrait-on mettre ensemble dans une école des petits Canadiens français ne comprenant pas un mot d'anglais avec des petits Canadiens anglais ne comprenant pas un mot de français et les soumettre au même programme d'études? Cela serait assurément impossible, et enfin pourrait-on trouver un assez grand nombre d'instituteurs et institutrices bilingues pour enseigner ces enfants? Même si c'était possible, cela produirait des frictions entre deux races de religions différentes. Nous aussi protestants, nous enseignons la religion dans nos écoles primaires et nous persisterons à l'enseigner comme le font nos concitoyens, les catholiques. Dans nos écoles, nous nous efforçons d'enseigner le français comme les Canadiens français se font un devoir d'enseigner l'anglais.

Je me suis demandé si vous vous êtes fait une idée de l'importance de l'enseignement du français dans nos écoles protestantes. Je voudrais d'abord vous donner un petit aperçu de notre programme d'études. Avant d'être admis à l'université, nos élèves doivent compléter onze classes à l'école primaire où à l'école primaire supérieure—High School. Une école seule—le Westmount High School—offre une classe de douzième année. Ce n'est que tout récemment que cette classe fut formée. Elle équivaut à la première année de l'université. La première année, outre l'école maternelle, se nomme première classe, tandis que la dernière année du High School se nomme la onzième classe—une particularité de notre éducation protestante. Nos élèves sont admis à l'université ou à l'école normale après avoir réussi dans leurs examens d'immatriculation—examens qui ont lieu pour la plupart au mois de juin, à la fin du terme scolaire.

Dans la troisième année de l'école, Grade III, commence l'enseignement du français. Cet enseignement est obligatoire. C'est-à-dire pendant vingt minutes par jour, dès cette première année, les enfants âgés environ de huit ou neuf ans sont initiés au parler français. Puis comme les élèves avancent de classe en classe, il est nécessaire d'augmenter

les heures consacrées à l'étude de ce sujet, de sorte que dans la onzième année — Grade XI, on y passe environ cinq heures par semaine.

Au début nous reconnaissons que l'organe réceptif du langage, c'est l'oreille et que, "l'oreille est faite pour percevoir les sons et les paroles". Alors la méthode qu'on emploie dans les écoles s'appelle la méthode directe. La langue maternelle des élèves est bannie. Au moyen de gestes, d'objets et de gravures, l'institutrice essaie de faire comprendre aux élèves quelques mots et par suite de faire employer ces mots dans une phrase. Les jeunes enfants s'accoutument très vite à ce genre d'exercices qui a pour eux beaucoup d'attrait. Au lieu d'un livre aride et ennuyeux où la lettre est morte, il a devant lui les objets dont on lui parle, il voit son instituteur faire chaque action en rapport avec le mot enseigné; c'est un échange continu de questions et de réponses. Vers la fin de la première année, les enfants comprennent et répondent passablement bien aux questions qui leur sont adressées par leur instituteur.

Il est entendu que dans nos écoles primaires un programme d'études surchargé ne permet pas l'étude de la littérature française. C'est La Bruyère qui a dit, "Il n'y a point de chemin trop long à qui marche lentement et sans se presser". Ce que nous désirons c'est que nos enfants anglais comprennent un peu le parler courant et s'intéressent à l'étude de la langue, afin que cette bonne entente qui existe maintenant entre nous et nos concitoyens puisse exister à jamais. Le langage est le lien entre les deux races et ce n'est qu'en faisant une étude de la langue elle-même qu'on réussit à apprécier l'esprit qui y pénètre.

Dans nos collèges et dans nos universités, le français joue un rôle très important dans le programme des études. Au collège Macdonald — dans l'École normale, un cours de français prépare les instituteurs et les institutrices à l'enseignement de la langue dans les écoles primaires. Outre les heures de classe, un cercle français encourage la conversation, les débats, les jeux, et les chansons canadiennes. Des conférenciers ont eu la bienveillance de donner aux membres de ce cercle des conférences en français. J'ai déjà nommé M. le Chanoine Émile Chartier; j'y ajoute quelques noms: le professeur Jean Bruchési, de l'Université de Montréal, le professeur Du Roure et le Dr Villard de l'Université McGill, Mlle Léa Tanner, inspectrice de français. Sur les rayons de la bibliothèque du Collège Macdonald sont placés des livres français et chaque étudiant doit en lire. Il y a quelques années, une étudiante de langue anglaise a commencé la lecture de Jean Christophe et pendant l'année elle a lu les neuf volumes. L'année dernière, l'honorable Athanase David a fait à notre bibliothèque un don de cent livres canadiens—ce qui nous a beaucoup plu, parce que nos étudiants préfèrent lire les auteurs canadiens. La vie, la civilisation et la culture du peuple, bref tout ce qui se rapporte au Canada les intéresse vivement. Afin d'encourager l'étude du français dans l'École normale, le Surintendant de l'Instruction Publique donne chaque année un prix, et l'Alliance française de Montréal donne aussi des médailles aux étudiants les plus méritants dans le français.

Plusieurs de nos instituteurs montrent une aptitude toute spéciale pour l'enseignement du français. En assistant aux cours de vacances ils parviennent à obtenir le Grade de Spécialiste de français. Un professeur français dirige le cours qui est sous le contrôle du Département de l'Instruction publique. Le nombre de candidats admis se limite à vingt-cinq, afin qu'on puisse donner le meilleur entraînement possible. Le gouvernement provincial donne une prime à ceux qui ont suivi le cours de spécialiste de français, puis généreusement, ajoute une allocation aux écoles qui engagent un professeur de français. Quant aux instituteurs d'un degré plus avancé que ceux de l'École normale, High School teachers—ceux-ci suivent des cours de français à l'université où l'on fait une étude très étendue de la littérature française. Eux aussi assistent au cours de spécialiste de français, afin de pouvoir enseigner la langue dans nos High Schools. Je dois ajouter que tout étranger à la Province de Québec qui veut y enseigner est obligé de se présenter pour une épreuve orale en français, avant d'être admis à enseigner.

Le Gouvernement provincial, qui est toujours généreux, a bien voulu contribuer une somme d'argent pour payer les traitements d'une inspectrice et d'une sous-inspectrice de français. Celles-ci, deux Canadiennes bilingues, ne se contentent pas de rendre une seule visite par année aux écoles protestantes, mais elles font un travail assidu en faisant subir aux élèves des écoles primaires et des High Schools un examen oral. Dans la ville de Montréal un inspecteur de français se charge de ce travail pour toutes les écoles primaires.

Je voudrais vous citer quelques preuves de l'intérêt manifesté pour le français. Des cours de vacances pour un diplôme plus avancé ont lieu au Collège Macdonald pendant le mois de juillet. La plupart des cours, y compris le français, sont facultatifs. Mais fait étrange, la majorité des étudiants font choix du cours de français, même si ce n'est que pour apprendre à parler.

Il est évident alors que nous, protestants, faisons de grands efforts pour enseigner le français dans nos écoles et, à ce propos, nous n'ignorons pas qu'il nous faut aussi des instituteurs qui puissent se charger de cette œuvre. Alors, je répète, nous insistons sur des degrés de connaissances plus avancées pour ces spécialistes de français, et nous choisissons surtout ceux ou celles qui sont plus ou moins bilingues.

Malgré tous nos efforts, nous ne sommes pas tout à fait contents de notre succès, parce que nous n'arrivons pas à atteindre notre idéal. D'abord le grand problème de race se présente. Je le regrette—mais il me faut l'admettre—nos enfants canadiens anglais sont pour la plupart paresseux et timides; ils hésitent à s'exprimer dans une autre langue. Quelquefois nous sommes contraints de croire que les anglais montrent peu d'aptitude pour le parler d'une autre langue.

Néanmoins, si nous comparons nos résultats avec ceux des autres provinces, nous remarquons que notre succès est notable. Par exemple, les étudiants du Nouveau-Brunswick, qui parfois assistent à notre École normale, sont forcés d'abandonner leur cours, car il leur

manque le français. Toutefois ils avaient reçu de 92 à 94 pour cent dans l'examen de français dans leur province. Nous trouvons que les étudiants de l'Ontario ne comprennent ni ne parlent le français comme le font nos étudiants de Québec.

Avant de terminer, je voudrais insister sur d'autres faits dans l'Ontario et les autres provinces du Canada. On enseigne le français pour la plupart comme on le fait pour une langue classique, le latin ou le grec. L'étude du français commence dans les classes du High School. On appuie surtout sur la grammaire et sur la syntaxe, en y ajoutant la lecture de quelques livres.

En Angleterre et en Écosse, le français s'enseigne comme une langue étrangère. Toutefois on croit qu'on aura peut-être recours à cette langue, car c'est la langue d'un pays voisin et elle sera utile dans les affaires, dans la guerre, ou si l'on veut faire un voyage en France. On n'oublie jamais que c'est la langue de la diplomatie et qu'elle renferme des chefs-d'œuvres de littérature.

En troisième lieu, ce qui est très important, c'est que dans nos écoles anglaises, nous considérons le français non pas une langue morte ni une langue étrangère, mais la langue de notre pays et qui égale l'anglais en puissance et en gloire dans cette province. C'est la langue parlée par la grande majorité du peuple Canadien de la province et alors elle doit être indispensable aux Anglais qui sont de la minorité.

Nous la croyons essentielle pour nos relations amicales et alors nous nous efforçons de l'enseigner comme une langue vivante—la langue maternelle de nos concitoyens et de nos amis parmi lesquels nous demeurons. En somme c'est la langue qui nous est utile et nécessaire non seulement pour les affaires de diplomatie, mais pour le commerce, l'industrie et la finance.

De nouveau, je vous fais mes excuses, car je ressens vivement mon inhabileté à traiter d'une manière satisfaisante un pareil sujet et je regrette infiniment de ne pouvoir bien parler la langue française—la langue si pleine d'harmonie et si douce aux oreilles—Je vous remercie de votre indulgence et de votre patience, car ce n'est pas un discours de Mirabeau que vous venez d'entendre ni le langage de Victor Hugo ou d'Anatole France, mais les paroles d'un Écossais qui a eu l'audace de vous faire une conférence en français. Cependant si j'ai pu vous convaincre que le français compte beaucoup de partisans anglais dans la Province de Québec, et que nos éducateurs reconnaissent la nécessité d'encourager l'enseignement du français comme la langue maternelle d'une province bilingue; si par hasard, je suis parvenu à vous assurer que moi-même, je fais et je continuerai à faire tout en mon pouvoir pour améliorer l'enseignement du français dans nos écoles protestantes, alors peut-être ma visite n'aura pas été vaine.

NOTES DE VOYAGE

Quelques souvenirs de Paris

PIÈCES CLASSIQUES

Napoléon—Le Cid—L'Avare—Le Médecin malgré lui

Dès le premier soir de notre arrivée à Paris, M. Julien et moi, nous vîmes à l'affiche, au Bureau de l'hôtel où nous étions descendus, l'hôtel Lutetia, Boulevard Raspail, *Napoléon*, qui devait se jouer à l'Odéon à 8.30 heures.

Mes intimes savent que je n'ai ni le goût, ni l'habitude du théâtre. Mais ce titre de pièce, *Napoléon*, me conquit sur-le-champ.

Napoléon! Quel agréable souvenir d'un lointain passé, toujours cher et toujours bien vivace!

Napoléon! C'est la Maison Jaune, demeure de mes grands-parents maternels, à la Rivière-du-Loup en Haut, aujourd'hui Louiseville. C'est en 1875-76-77, j'avais de 10 à 12 ans. Le père Moïse Villeneuve, ancien voyageur d'En-Haut, vieux rentier intelligent et aimant la lecture, venait chaque samedi (jour de congé) à la Maison Jaune pour me faire lire à haute voix des histoires et surtout de l'histoire. Ce bon M. Villeneuve, né dès le début du 19^e siècle, avait la mémoire remplie des souvenirs du grand Empereur. Je fis donc venir de la librairie Roland, de Montréal, par l'entremise de l'oncle Denis Béland, une *Histoire populaire de Napoléon Ier, suivie des Anecdotes Impériales, par un Ancien officier de la Garde*. Je possède encore ce volume.

Et devant une vieille carte de l'Europe je mis sous les yeux du vénérable vieillard toute la vie merveilleuse de son héros.

En ce 8 mai, à Paris, devant l'affiche annonçant qu'une pièce intitulée *Napoléon* serait jouée ce soir-là à l'Odéon, mon souvenir se reporta à la Maison Jaune, à Louiseville, à 1875-76-77.

Des lectures récentes sur la vie et l'époque du Petit Caporal m'invitaient aussi à ne pas négliger l'aubaine qui s'offrait si spontanément. En effet, au cours de mes randonnées officielles, en chemin de fer, dans ma chambre d'hôtel, j'avais lu le *Napoléon* de Jacques Bainville *Letizia Bonaparte* de Perretti, le *Roi de Rome* de Aubry et le *Napoléon* (Croquis d'Epopée), de Le Nôtre.

La pièce fut exécutée avec un talent parfait: débutant avec les revers de Russie et nous conduisant jusqu'à l'Abdication, à Fontainebleau. Ce fut non seulement une jouissance "historique", mais aussi une jouissance patriotique: il faisait si bon, c'était si doux d'entendre parler notre chère langue française avec un tact, une mesure, un art où rien n'était exagéré, où chaque son, chaque mot, chaque phrase étaient rendus à leur pleine valeur.

Quelques jours plus tard, toujours à l'Odéon, nous entendîmes le *Cid*, joué par de véritables artistes. Le rôle de Chimène fut parfait, et Boileau aurait pu dire comme au 17^e siècle lorsqu'il répondait aux critiques dirigées contre le "Cid":

En vain contre le "Cid" un ministre se ligue;
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Enfin, nous eûmes aussi le plaisir d'entendre *L'Avare* et le *Médecin malgré lui*, de Molière. Ce fut notre dernière récréation théâtrale.



Intérieur de l'église Saint-Germain-des-Prés (état actuel).

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Un Canadien français ne saurait séjourner quelque temps à Paris sans visiter l'antique église Saint-Germain-des-Prés, ancienne chapelle de l'abbaye du même nom: c'est le plus vieux temple catholique de la capitale de la France. C'est dans cette église (qui est du XI^e siècle), bâtie sur les ruines de la basilique élevée par Childebert, fils de Clovis et roi de Paris, dans la première moitié du 6^e siècle sur les conseils de saint Germain, alors évêque de Paris, c'est dans cette église vénérable, dis-je, que le premier évêque de Québec, Mgr de Laval, reçut la consécration épiscopale, le 8 décembre 1658.

En 1909, j'avais visité cette église historique, chère aux cœurs canadiens; en 1933, j'y retournais en pèlerinage, en compagnie de mon neveu Jules Bazin, de Québec, étudiant les Beaux-Arts à Paris. En 1923, en présence d'une délégation canadienne-française, un bas-relief en pierre polychrome, de Charlier, rappelant la consécration de Mgr de Montmorency-

Laval, fut apposé sur le mur en face de la sacristie, bas-côté droit du chœur. J'y lus avec émotion l'inscription suivante gravée sur la pierre:

A FRANÇOIS DE MONTMORENCY-LAVAL, ÉVÊQUE NOMMÉ DE PÉTRÉE, VICAIRE APOSTOLIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE, QUI REÇUT LA CONSÉCRATION ÉPISCOPALE EN CETTE ÉGLISE, LE HUIT DÉCEMBRE MDCLVIII.

BOUGAINVILLE

Que d'autres souvenirs canadiens on rencontre à Paris! Il m'en revient un à la mémoire en écrivant ces notes. En allant à Montmartre, je me suis rappelé que derrière la très ancienne église de Saint-Pierre-de-Montmartre, se trouve la sépulture de Bougainville, célèbre officier des armées de Montcalm, et qui, après 1760, retourna en France et s'illustra par son célèbre voyage autour du monde. Il mourut en 1811, à l'âge de 82 ans.

APOSTROPHE A VOLTAIRE

Dans une lettre de Paris en date du 28 août 1933, le R. P. Calmein, ancien Supérieur du Patronage de la Côte d'Abraham, à Québec, et retourné en France depuis deux ans, me disait: "Vos auditeurs du Patronage de la Salette gardent un souvenir très vif de votre conférence. L'Apostrophe à Voltaire reste célèbre; j'ai eu l'occasion de la rapporter au P. Kœnig, qui en a bien ri.

"Il est bien certain que vos bonnes paroles si chaleureuses ont fait le plus grand bien. Je suis persuadé que les hautes sphères que vous avez traversées gardent la même impression. Vous êtes venu nous rajeunir, nous redonner de l'élan!"

Voici à quelle occasion j'apostrophai le solitaire de Ferney. Dans la journée du 23 mai, j'avais passé deux fois au pied de la statue de Voltaire, par Houdon, Place Monge (Square). Devant ce bronze, j'eus un sursaut d'indignation, me rappelant les "arpents de neige" du mécréant de génie.

Le soir de ce 23 mai, je donnais une conférence devant un nombreux auditoire parisien, dans la salle du Patronage des Frères de Saint-Vincent de Paul, sur la paroisse de Vaugirard. La réunion était présidée par le P. Desrousseaux, Supérieur des fils de M. Le Prévost, et par M. le curé de Vaugirard. Auditoire sympathique et vibrant, accueil chaleureux. Un Canadien était dans l'auditoire, M. G. Morisset, artiste de Québec, en France depuis quelques années.

Je parlai évidemment du Canada, du Canada français en particulier, de la Province de Québec, pays plus grand que la France et peuplé au neuf-dixièmes de Canadiens parlant français, le vieux français apporté de France aux 17^e et 18^e siècles. En décrivant la vie religieuse, sociale et scolaire du Canada français, je fis allusion à mon apostrophe de l'après-midi, face à Voltaire, apostrophe que je résumai comme suit:

"Regarde-moi, infernal sceptique: J'arrive d'Amérique, du Canada, de Québec, capitale de la Nouvelle-France. Je suis fils de ces "arpents de neige" dont tu t'es moqué naguère. Il y aura bientôt trois siècles, mon ancêtre quittait le Poitou pour aller s'établir au Canada, près Québec. Ses descendants sont nombreux et tous ils ont conservé l'antique Credo catholique que leur vaillant ancêtre apporta de France, Credo qui les a conservés frères et français, Credo que tu as calomnié aux applaudissements de Frédéric de Prusse. Je te connais, hein! j'ai même lu ton *Siècle de Louis XIV*, ce que tu as fait de mieux.

"Regarde-moi bien en face, ne me reconnais-tu pas à mon accent du 17^e siècle? Me comprends-tu? Eh bien! au nom des trois millions de Canadiens français et catholiques, qui vivent heureux sur tes "arpents de neige", je te jette mon mépris à la figure pour tout le mal que tu as fait à l'Église et à la France.

"Descends de ton piédestal, vieille canaille, afin que je te frotte les oreilles et voile un instant ton sourire sarcastique par une gifle bien canadienne". Mais le misérable ne bougea pas et ne trahit aucune émotion.

“Et avant de lui tourner le dos, pour lui prouver que j'avais un peu de littérature, je lui récitai bien en face ces vers de Musset :

Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
 Voltige-t-il encore sur tes os décharnés?...
 Vois-tu, vieil Arouet? Cet homme plein de vie
 Sera couché demain dans un étroit tombeau.
 Jetterais-tu sur lui quelque regard d'envie?
 Sois tranquille, il t'a lu. Rien ne peut lui donner
 Ni consolation, ni lueur d'espérance.

UNE RÉCEPTION CHEZ FRANÇOIS VEUILLLOT

Le mardi 16 mai, M. François Veillot m'invitait par un aimable billet à une réception amicale, le lendemain soir, à sa résidence, 9, rue du Pré-aux-Cleres, VII^e arrondissement. Ce fidèle ami du Canada me pria de transmettre son invitation à mes compagnons de voyage. Le R. P. Laflamme, o.m.i., d'Ottawa, et M. J.-A. Julien, de Montréal, m'accompagnèrent chez M. Veillot.

Les honneurs de la maison furent faits par Madame et Mademoiselle Veillot, et une nièce, fille de feu M. Pierre Veillot, avec une grâce et une simplicité parfaites.

Une agréable surprise m'était réservée, grâce à la prévenante délicatesse de M. Veillot: quelques-unes de mes aimables connaissances d'il y a 24 ans avaient été invitées à la réception: MM. Henri Reverdy, assesseur laïque de l'Action catholique Française; Jean Lerolle, député, de Paris; Gaston Lacoïn, vice-président de la Fédération Nationale des Associations de Familles nombreuses; Joseph Ageorges, écrivain et journaliste, secrétaire-général du Bureau international des journalistes catholiques; M. Zamanski, président de la Confédération catholique des professions libérales, industrielles et commerciales (patrons catholiques).

Toute une élite parisienne avait été aussi invitée, et mes compagnons et moi eûmes l'honneur de connaître, en plus des catholiques de marque ci-dessus mentionnés, les personnages dont les noms suivent: Duval-Arnould, député de Paris; le P. Merklen, directeur de la *Croix*; Jean Guirand, historien et rédacteur en chef de la *Croix*; le P. Fernessole, ancien supérieur du collège de Bétharram, auteur d'une thèse sur Louis Veillot, professeur à l'Institut catholique de Paris; le P. de la Brière, l'éminent rédacteur des *Études* et professeur à l'Institut catholique de Paris; Gaétan Bernoville, ancien directeur des *Lettres*, ancien président des *Semaines d'écrivains catholiques*, écrivain, journaliste; René Bady, Normalien, pensionnaire de la Fondation Thiers, thèse de doctorat sur Louis Veillot; Martial Massiani, rédacteur à la *Liberté*, vice-président du Syndicat des Journalistes Français; M. Michelin, rédacteur à la *Croix*, président du Syndicat des Journalistes Français; Frédéric et Maurice Ozanam, neveux de Frédéric Ozanam; Jean-Benoît Ozanam, gendre de Maurice Ozanam; Charles Flory (qui est venu à Québec en 1917 avec le capitaine Duthoit), ancien président de la l'Association Catholique de la Jeunesse Française et directeur de *Politique*; M. Papillon, membre du Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, président des Adorateurs de Montmartre; Gaston Tessier, secrétaire-général de la Confédération Française des Travailleurs-Chrétiens; Henri Météger, cousin de M. François Veillot; Paul Marichal, conservateur aux Archives nationales; Jean Morienvall, rédacteur à la *Vie catholique*, écrivain.

La réunion fut charmante: conversation animée, sympathiques échanges de vues, bref le Canada français fut à l'honneur. (1)

M. François Veillot, aidé du concours précieux de Mlle Veillot, achève d'élever un impérissable monument à son oncle illustre, Louis Veillot. Une quarantaine de volumes, enrichis

(1) Durant mon séjour à Paris, j'eus le plaisir de rencontrer souvent mon distingué collaborateur de l'*Enseignement Primaire*, M. H. Gaillard de Champris, professeur à l'Institut catholique, et ancien professeur à l'École normale Supérieure de l'Université Laval de Québec, où il a laissé le plus sympathique souvenir.



Chapelle de la Maison-mère des Filles de la Charité, 140, rue du Bac, Paris.

de notes précieuses, constituent ce monument littéraire: *Œuvres diverses*, 14 volumes; les *Lettres*, 12 volumes; *Mélanges*, 12 volumes.

LA BIENHEUREUSE CATHERINE LABOURÉ

Le dimanche 28 mai, dans la basilique de Saint-Pierre, à Rome, Sa Sainteté Pie XI avait présidé à la cérémonie de la Béatification de l'humble Sœur de Saint-Vincent de Paul (ou Fille de la Charité) Catherine Labouré, à qui la Sainte-Vierge apparut pour la première fois le 18 juillet 1830, dans la chapelle de la Maison-mère des Filles de la Charité ou Sœurs de Saint-Vincent de Paul, rue du Bac, à Paris.

Des apparitions de Marie Immaculée à Catherine Labouré naquit la dévotion, aujourd'hui universelle, à la Médaille Miraculeuse, dont l'expression pieuse fut dictée par la Sainte-Vierge elle-même: "O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous"!

Bien entendu, je me fis un devoir de visiter la chapelle de la rue du Bac, où la Mère de Dieu apparut plusieurs fois à une humble Sœur de Charité. Je vénérâi en particulier le fauteuil où la Sainte-Vierge daigna s'asseoir pour causer avec Catherine Labouré.

Dans cette chapelle de la rue du Bac, j'éprouvai les douces et consolantes émotions ressenties à Lourdes et à Nevers.

Le lendemain, un pèlerinage à Notre-Dame-des-Victoires, en compagnie de mon sympathique confrère et compagnon de voyage, M. J.-A. Julien, avocat de Montréal, terminait de la plus heureuse façon mon séjour à Paris.

Vingt-quatre heures plus tard, il me fallait, bien à regret, dire adieu à la capitale, adieu à la France, glorieuse et sainte patrie de mes ancêtres.

C.-J. MAGNAN.

EN LISANT

Le maître, en présence de celui qu'il enseigne, n'est pas une source qui se déverse dans un récipient inerte, c'est un foyer où vient s'allumer le flambeau de l'âme, un moteur qui en ébranle et en stimule les énergies, un principe qui en alimente l'ardeur naturelle, qui en provoque le travail intime et le rayonnement spontané. Le maître parle, mais l'élève, on l'écoute, agit.

SAINT THOMAS D'AQUIN, 1226-1274.

* * *

Dieu n'a permis les menaces du socialisme que pour nous obliger à nous serrer dans sa sainte Eglise autour du Décalogue éternel sans lequel il n'y a plus ni autorité, ni respect, ni loi, ni famille, ni propriété, ni raison, ni droit, ni devoir, ni société humaine, ni humanité sur terre.

MGR DUPANLOUP, 1802-1878.

* * *

Fais ton œuvre, fais-la d'un cœur libre et tranquille! Ne compte pas ce qui te manque d'applaudissements, ce que tu entends de murmures, ce que tu reçois d'avanies. Qu'importe tout cela et qu'en restera-t-il à ton âme ou sur ton âme?

LOUIS VEUILLOT, 1813-1883.

* * *

Il est un sentiment qui domine tout chez l'enfant, sentiment providentiel comme la faim: c'est la curiosité; la curiosité est sa mère nourrice.

Le jeune homme a besoin d'ailes; il est enthousiaste; l'enfant a besoin d'apprendre, il est curieux.

Faites devant un enfant la description la plus chaleureuse, il sera ému avec vous et comme vous tant qu'il comprendra tout; mais qu'arrive un seul mot qui demande explication, soudain son émotion s'arrête, son instinct fondamental s'éveille, et vous le voyez distrait, préoccupé, jusqu'à ce qu'il ait pu placer son admirable: Est-ce que?...

ERNEST LEGOUVÉ,

Membre de l'Académie française, 1807-1887.

POURQUOI NOUS AIMONS LA LANGUE FRANÇAISE

La langue que nous parlons, nous Canadiens français, est une portion, un prolongement de l'âme et du sol de la France. Par elle nous nous rattachons comme par le lien le plus solide à nos origines les plus lointaines; par elle nous tenons aux racines mêmes de notre vie, nous rejoignons jusqu'en leurs foyers gaulois et jusqu'à l'ombre religieuse des vieux temples gothiques, nos chrétiens et vénérables aïeux.

Oui, quand je prononce les mots de ma langue, quand j'en écris les vocables, quand j'en construis les phrases, il me semble qu'au fond de ces mots, au cœur de ces vocables, dans la ligne souple de ces propositions, je vois briller une étincelle de vie française, je surprends un mouvement de familière harmonie. Dans la beauté souveraine de ce verbe, je vois se

réfléter toutes les beautés d'une première patrie. Et que ce soit le ciel de Normandie, la mer bretonne, les campagnes angevines, les grèves saintongeaises, ou les jardins de l'Ile de France qui se réfléchissent ou se dessinent encore dans mes phrases sincères; que ce soit en des mots de Bayard, de saint Louis, de Jeanne d'Arc ou de Henri IV, que mes vocables retrouvent leur parentage, je ne puis être indifférent à toutes ces reviviscences du passé, je ne puis m'empêcher de sentir en moi, et derrière les mots par lesquels je m'exprime, une âme française et je ne puis me retenir de songer qu'en cette âme et en son langage se perpétuent les âmes qui sont mères de la mienne, et un langage qui seul a pu traduire les formes heureuses de leurs claires pensées.

Et c'est pour ces premières raisons les plus lointaines et les plus profondes que nous aimons la langue française.

Mgr CAMILLE ROY,

Recteur de l'Université Laval.

LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Dans une couple de mois, les *jeunes naturalistes* vont se remettre à l'œuvre. Le grand succès remporté par l'exposition des Cercles des Jeunes Naturalistes, au Mont-Saint-Louis, à Montréal, et à l'Académie commerciale, à Québec, a prouvé les aptitudes scientifiques des élèves de nos écoles primaires. Afin d'orienter de plus en plus notre jeunesse vers les sciences naturelles, mouvement dû au Frère Adrien, c.s.c., fondateur et animateur des Cercles des Jeunes Naturalistes, nous publions les conseils précieux qui suivent:

FONDATION D'UN C. J. N.

Tels des héros altérés de victoires, ils ont défilé avec une fierté bien légitime, les membres des cercles devant leurs propres exhibits. Mais les autres jeunes ont ouvert aussi les yeux; puis, songeurs un moment, ils ont murmuré: "Pourquoi pas moi... pas nous, au nombre des C. J. N.?" La saison vernale arrivée, quel enfant ivre de bonheur, n'aime pas, en effet, à admirer la blancheur exquise de la Sanguinaire, l'or de l'Erythrone, la pourpre de la Trille dressée? Et, quand les premières morsures de l'automne ont transformé cette pompeuse masse de verdure, ouvrage du printemps, splendeur de l'été, en un vaste océan bigarré où se reflètent les beautés prismatiques de l'arc-en-ciel, qui ne désire point y distinguer la feuille d'érable de celle du chêne, du hêtre, du bouleau?

Foncièrement curieux, le jeune âge veut prendre contact avec les mille et une petites vies que recèlent les bois, les herbes, le ruisseau. Les pierres multicolores même qu'il foule aux pieds le laissent-elles plus indifférent? Que de pourquoi et de comment refoulés depuis longtemps au bord de ses lèvres attendent encore la solution sollicitée! Serait-il possible de satisfaire cette avidité? Oui, et le procédé a déjà fait ses preuves, il faut fonder un C. J. N. La poussée initiale est donc facile à donner, mais encore faut-il la diriger judicieusement.

ORGANISATION D'UN C. J. N.

Plus libre, en contact plus immédiat avec les merveilles qui l'entourent, l'élève de l'école primaire possède sans doute plus vive cette saine curiosité du monde de la vie que celui de nos pensionnats. N'est-ce pas une énergie à canaliser? Fonction délicate qui suppose une main experte.

Il importe toutefois, avant d'orienter définitivement l'aspirant vers une branche quelconque des sciences naturelles, d'organiser des excursions préliminaires pour découvrir les aptitudes particulières. Aussi, après la classe, un groupe de volontaires est-il invité à participer à une randonnée scientifique. Avis à chacun de recueillir tout ce qui l'intéresse: plantes, insectes, minéraux, et d'en solliciter des explications. Suivra une réunion où chaque excursionniste se présentera avec sa cueillette. Au maître d'observer les goûts, les tendances de chacun, d'encourager, d'apprécier le bon vouloir de tous.

Vient ensuite plus facilement le sectionnement des spécialités et la détermination des matériaux en rapport. Puis, au premier moment favorable, partent de nouveau les jeunes naturalistes. Cartable sous le bras, filet à la main, couteau à la ceinture, bouteille chargée au cyanure: ils y vont armés comme pour la conquête d'un empire. A peine la troupe joyeuse a-t-elle déjà franchi le sous-bois que des exclamations inusitées éclatent: "Oh! qu'est-ce? Cette fleur nouvelle? Cette curieuse bête? Ce papillon? C'est moi qui l'ai vu le premier? C'est moi qui l'ai capturé, il est à moi!" Et l'on se dispute des pauvres créatures... Les larcins se multiplient. (Puissent-ils n'en point commettre d'autres!) Les cartables se gonflent, les insectes s'entassent et les impitoyables vandales sont à l'apogée de l'enthousiasme quand retentit déjà le signal du retour. Voilà un aspect récréatif en même temps que formateur des sciences naturelles.

Mais, c'est avant tout la mise en valeur des récoltes qu'il importe d'assurer. Dessiccation des plantes, identification et montage des spécimens, rédaction des étiquettes selon une discipline scientifique rigoureuse, voilà ce qui découragerait à coup sûr l'élève sans beaucoup de dévouement de la part du directeur. Au début, il faut élaborer pour le jeune scientifique lui-même tout ce travail, en lui laissant toutefois l'impression qu'il est sa propre production. Soutenus, guidés ainsi comme par la main, les amateurs de la nature s'initieront vite et avec goût aux normes sévères de la véritable science. Et bientôt, pourront-ils comparer, pour les identifier eux-mêmes, leurs trouvailles personnelles avec celles du cercle. Forts de ces premiers succès, ils scruteront plus méthodiquement la nature. Ainsi, le besoin de l'observation se précisera-t-il et les notes prises sur le champ même de la récolte seront-elles jugées nécessaires.

Une nouvelle réunion posera les bases définitives et vitales du cercle embryonnaire. Election du conseil, but et devise des C. J. N., moyens d'action pour l'avenir, le tout sera traité avec un certain cachet de solennité. Il en résultera un nouvel élan d'enthousiasme et de progrès. Le C. J. N. est organisé et l'affiliation à la S. C. H. N. reste à solliciter.

VIE D'UN C. J. N.

La difficulté n'est donc pas de créer des cercles, mais de veiller à leur conservation. Telle question suppose beaucoup de soin, d'initiative et d'ingéniosité de la part de l'animateur, surtout en ces longs jours d'hiver où la récolte est impossible. Laisserait-on, par exemple, refroidir l'enthousiasme suscité par le succès éclatant remporté récemment à l'Exposition régionale? A leurs réunions régulières, les membres ne pourraient-ils pas se communiquer par écrit leurs impressions? Quel exhibit les a frappés? Que se proposent-ils d'améliorer dans leur propre collection? Observations personnelles au sujet d'une fleur, d'un insecte, notes prises au cours d'une lecture, causerie sur un sujet d'histoire naturelle par un membre de la S. C. H. N., voilà nombre d'éléments propres à renouveler l'intérêt, principe vital de tout cercle.

Et, que dire des concours de dessin descriptif portant sur les parties constitutives d'une plante, d'un insecte? C'est à juste titre ce qui décerna la palme du mérite à quantité de cercles en novembre dernier, et l'on ne tarit point d'éloges sur la valeur éducative d'un tel procédé pour développer le sens de l'observation. Les caractères spécifiques des spécimens étudiés ainsi se gravent dans l'esprit, et l'imagination en tirera, le cas échéant, tout un trésor d'éléments décoratifs les plus excellents qui soient. Ces procédés ne dépassent pas la portée de l'élève; mais, ils seront fructueux à la condition qu'une indulgence clairvoyante préside à l'appréciation des travaux fournis par les débutants.

Ainsi, les C. J. N. seront-ils véritablement des centres de formation scientifique, intellectuelle et même morale, si l'on a soin d'attirer l'attention de ce côté. Le vaste Temple de la Nature s'illuminera des clartés nouvelles de la science et l'adolescent y lira lui-même les grandes merveilles écrites de la main du Créateur.

Frère BENOIT-MARIE, c.s.c.,

Maison Provinciale, Côte-des-Neiges, Montréal.

MAJUSCULES

La question des majuscules intéresse—et embarrasse souvent—tous ceux qui, par profession, écrivent ou corrigent des textes. Faut-il une majuscule à *février* et opterons-nous, malgré le *Larousse du XXe siècle*, pour l'affirmative? Faut-il, ou ne faut-il pas, une majuscule à *primaire* et à *supérieure* dans *École primaire supérieure*. Où doit-on mettre des majuscules quand on cite le titre d'un ouvrage?

Dictionnaire de l'Ancienne Langue Française. ou :

Dictionnaire de l'ancienne Langue française. ou :
Dictionnaire de l'ancienne langue française.

En nous aidant du Larousse déjà cité et du *Traité de la formation de la langue française* qui figure en tête du *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter, nous pouvons formuler les règles suivantes :

1. On emploie la majuscule au commencement de chaque phrase. En conséquence, la formule initiale d'une lettre : *Mon cher ami*, ou : *Monsieur*, doit commencer par une majuscule. Mais, cette formule ou terme appellatif faisant partie de la première phrase, il s'ensuit qu'on ne devrait pas mettre de majuscule au début du corps de la lettre. La question ne se posait pas sous l'ancien régime ; car, alors, la formule initiale n'était pas détachée de la phrase dont elle faisait partie : *Mon cher philosophe, votre lettre m'a pénétré le cœur...* (lettre de Voltaire, 8 juillet 1763) ; *Votre lettre, ma chère Jacqueline...* (lettre de J.-J. Rousseau, 22 juillet 1761). Cette coutume (conservée par certaines gens qui se piquent de bien écrire) tend à disparaître. L'usage actuel voudrait que : *Mon cher philosophe* et : *Ma chère Jacqueline* fussent détachés et que : *Votre lettre*, dans les deux, commençât par une majuscule.

2. La majuscule s'emploie au commencement de chaque vers ; néanmoins, depuis la fin du XIX^e siècle, certains poètes ne la conservent que si le début du vers coïncide avec le début d'une phrase.

3. Elle s'emploie après deux points, lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *Il me demanda : "Comment allez-vous?"*

4. Elle s'emploie, enfin, au commencement de chaque nom propre. Et ici la question devient délicate. Il est difficile d'établir une ligne de démarcation nette entre les noms communs et les noms propres. Constamment, des noms propres deviennent des noms communs ; si bien qu'il nous faut distinguer entre un napoléon et un Napoléon, le brie et la Brie, de la perse et la Perse, les invalides et les Invalides. Il y a des noms propres, il y a des noms communs employés comme noms propres, il y a des noms communs uniquement communs...

Plutôt que de nous perdre en distinctions subtiles, contentons-nous de relever les différentes catégories de noms qui exigent la majuscule. Ce sont :

a. Les noms de baptême (c'est-à-dire les noms véritables : *names*, disent les Anglais : *Pierre, Paul, Jean-Pierre, Anne-Marie*).

b. Les noms de famille (c'est-à-dire les surnoms à l'aide desquels on a distingué les individus de même nom : *surnames*, disent les Anglais : *Rousseau, Hugo, Pope*).

Ajoutons à cette catégorie les pseudonymes : *Voltaire, Maurois*.

c. Les noms de peuples : *les Français, les Yankees, les Papous*.

Bien entendu, pas de majuscule lorsque le mot est adjectif : *un usage bien français, un pagne papou*.

d. Les noms de contrées : *la France, l'Australie*. Lorsqu'il s'agit d'une expression comportant un nom et un adjectif, l'adjectif lui-même est pourvu d'une majuscule, quand l'expression est d'usage courant : *les États-Unis, la Grande-Bretagne, les Îles Britanniques, la Péninsule Scandinave, la Péninsule Ibérique*. Mais, si l'expression est peu usitée, l'adjectif ne prend pas de majuscule : *la Péninsule orientale* (pour les Balkans).

e. Les noms de mers : *la Méditerranée, la mer Blanche, l'Océan Atlantique* (remarquer que, dans ces expressions, seul l'adjectif porte une majuscule), *l'Océan* ou *le Grand Océan* (quand il s'agit de l'Océan Pacifique).

f. Les noms de fleuves : *le Rhône, la Loire*.

g. Les noms des astres, des planètes et des constellations : *Jupiter, Mars, le Taureau, Orion, le Bélier*. (Voir plus loin la règle relative aux mots : *Soleil* et *Lune*).

h. Les noms de monuments importants ou de promenades publiques : *le Panthéon, les Invalides, la Tour* (ou *la Tour Eiffel*), *le Grand Court*.

Remarquer : *les Champs-Élysées, le Jardin des plantes, le Jardin d'acclimatation*.

i. Les noms de vaisseaux, de machines, d'automobiles : *le Vengeur, l'Invincible, la Fusée, la Micheline*.

j. Les noms de genre d'animaux et de plantes : *les Vertébrés, les Renonculacées*.

k. Les noms donnés à certaines époques : *la Révolution, la Renaissance, les Temps modernes, l'Antiquité, le Moyen Âge*.

l. Le nom de Dieu et les noms synonymes de Dieu : *le Créateur, le Tout-Puissant, l'Éternel, le Très-Haut, la Divinité, l'Omniprésent, l'Omniscient...*

Cette règle veut que le mot Dieu soit un nom propre (employé sans article) : *Je ne sais si ceux qui osent nier Dieu méritent qu'on s'efforce de le leur prouver* (La Bruyère, 16) ; ou un

nom commun (employé avec un article défini): *Le vrai Dieu n'était plus connu en Egypte comme le Dieu de tous les peuples de l'univers, mais comme le Dieu des Hébreux* (Bossuet, *Histoire universelle*, II, 3), ou encore (avec un article indéfini): *S'il y a un Dieu, il faut nécessairement qu'il soit juste* (Montesquieu, *Lettres persanes*, 84).

Bien entendu, on n'emploie pas la majuscule si le mot est au pluriel: *Le roi des dieux ne sait auquel entendre* (La Fontaine, *Fables*, V, 1).

m. Pour les noms communs désignant des objets uniques de leur espèce, soleil, lune, nature, amour, janvier, printemps... l'ancienne langue les construisait sans article et les traitait comme des noms propres: *Quand Soleilz esclarist; Depuis qu'Amour empoisonna, premièrement de son feu ma poitrine* (Louise Labé, *Sonnet III*); *Le mieux sentant que jamais vit Aurore* (Louise Labé, *Sonnet VI*). Aux siècles classiques, ils étaient traités comme des noms communs, mais conservaient la majuscule: *l'Amour vous dit les mêmes choses* (La Fontaine, XII, 26); *Contre l'œil de la Nature* (La Fontaine, XII, 24); *des Amours déesse tutélaire* (La Fontaine, XII, 23); *un peu de cet encens qu'on recueille au Parnasse* (La Fontaine, XII, 26). Aujourd'hui, ces mots sont traités comme des noms communs et non pourvus de majuscules (sauf Parnasse).

n. Prennent encore une majuscule les abstractions personnifiées, comme *Vérité: le flambeau, le miroir de la Vérité, la Vérité toute nue, la Vérité cachée au fond d'un puits. Fortune: le temple de la Fortune, la roue de la Fortune, la Fortune a-t-elle des yeux.* (La Fontaine, VIII, 12); *Temps: Laissez agir la faux du Temps* (La Fontaine, XII, 20).

o. Le titre d'un ouvrage constitue un véritable nom propre et commence par une majuscule: *Horace, Souvenirs, Mémoires*. Mais, quand le titre est long, bien des auteurs, en le citant, commettent des fautes. Les uns mettent une majuscule à chacun des mots qui le composent (sauf les articles): *Histoire de la Littérature Française*. Les autres se contentent de mettre des majuscules aux noms: *Histoire de la Littérature française*. L'usage veut, cependant, qu'on réserve la majuscule au premier nom rencontré dans le titre (c'est-à-dire, en somme, au commencement du nom propre) ou aux deux premiers s'ils sont réunis par une conjonction de coordination: *le Chêne et le Roseau*. Ainsi l'article initial doit s'écrire sans majuscule: *les Méditations*. Les éditeurs du Darkesteter commettent une faute en imprimant ainsi le titre d'un ouvrage de l'auteur: *De la création actuelle des mots nouveaux*. Il eût fallu: *de la Création actuelle des mots nouveaux*. Voici d'autres exemples: *Dictionnaire français-allemand, Ode sur la mort de J.-B. Rousseau*. Dans certains titres connus de tous, l'adjectif est parfois pourvu d'une majuscule: *l'Ancien Testament, le Nouveau Testament*. Enfin, s'il s'agit d'un titre analogue à celui-ci: *Commentaire sur le Théâtre de Corneille* (Par Voltaire) il faut l'écrire avec deux majuscules (en dehors de celle voulue par le nom de personne), car l'ouvrage dont il s'agit: *Commentaires*, a été fait à propos d'un autre ouvrage: *le Théâtre de Corneille*.

5. Un dernier emploi de la majuscule reste à signaler dans les formes emphatiques: *Votre Majesté, Sa Majesté, Sa Majesté Très Chrétienne, Sa Majesté Catholique, Sa Sainteté le Pape, Nous, Roi de France et de Navarre, Sa Grandeur*... Aucune mesure dans son emploi. Tous les mots, sauf les articles et les conjonctions, en sont pourvus.

Les noms de mois, ainsi que je l'ai signalé, ne sont pas considérés comme des noms propres et s'écrivent sans majuscule. Quant aux formules initiales des lettres administratives, on écrira: *Monsieur* (majuscule de début de phrase) *le Directeur* (majuscule de début de titre) *de l'École* (majuscule de commencement d'un nom propre) *primaire supérieure* (pas de majuscules à ces adjectifs). A rapprocher: *Rapport sur l'organisation des écoles primaires supérieures de la Seine*. On écrirait de même: *l'École normale d'instituteurs de la Seine; l'École centrale des Arts et Manufactures; l'Institut agronomique; l'École municipale de Physique et Chimie industrielles; l'École des Hautes-Études commerciales; l'École supérieure pratique d'industrie* (dans toutes ces expressions, une majuscule est réservée aux mots qui indiquent la destination de l'école, les matières qu'elle enseigne).

Je n'ai pas la prétention, dans cette note, d'avoir épuisé la question. Il y aurait lieu d'examiner le rôle de la majuscule après certains signes de ponctuation, dans les abréviations, et bien d'autres questions comme l'emploi de la majuscule selon les tendances classiques ou romantiques des écrivains, leur goût pour la simplicité ou l'enflure. Mais ceci nous entraînerait hors des limites d'une simple mise au point.

FERNAND ANGUÉ.

(L'École et la Vie).

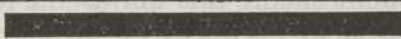
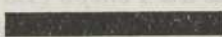
ENSEIGNEMENT
ANTIALCOOLIQUE
Les Clercs de St-Viateur
2001, St-Dominique
Montréal

L'ALCOOL ET LA MORTALITÉ

TABLEAU
12

L'alcool fait plus de victimes que la peste, la famine et la guerre.
GLADSTONE.

1. L'alcoolique ne meurt pas, il se tue, puisque malgré sa connaissance du péril alcoolique, il continue à se suicider lentement mais sûrement.
2. Le jeune homme sobre qui parvient à 20 ans, peut compter, d'après les statistiques des compagnies d'assurance, qu'il lui reste 44 ans à vivre; tandis que le buveur modéré, à 20 ans, n'a plus que 31 ans à vivre, et que le buveur invétéré, à 20 ans, n'a plus que 15 ans de vie.

En moyenne	L'homme sobre vit: 64 ans	
	Le buveur modéré vit: 51 ans	
	Le buveur invétéré vit: 35 ans	

3. Quelques chiffres de la "Temperance and General Provident Institution", de Londres.

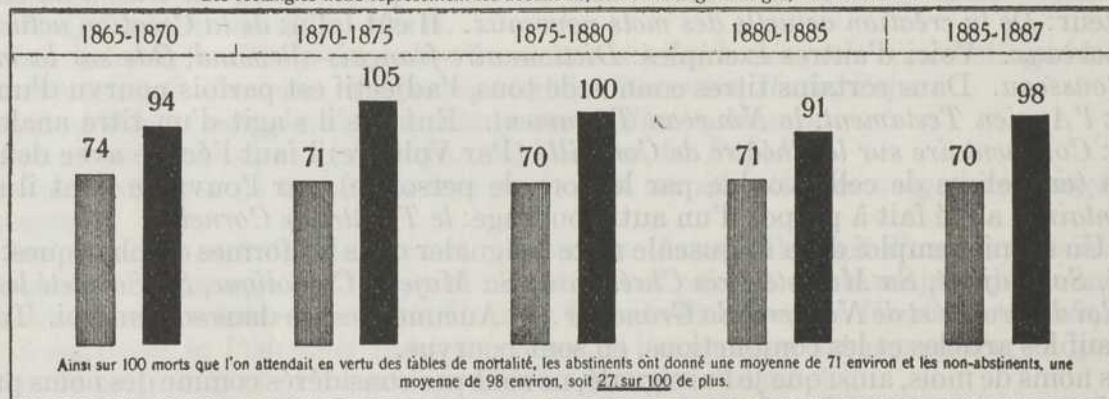
MORTALITÉ DES ASSURÉS.

a) PÉRIODE DE 20 ANS (1867-1887)

	Morts prévues	Morts réalisées		
Section des abstinents - - -	2418	1704	70 sur 100	Soit 29 pour cent des morts en moins chez les abstinents.
Section générale - - -	4080	4014	99 sur 100	

b) PAR PÉRIODES DE 5 ANS.

Les rectangles noirs représentent les abstinents, et les rectangles rouges, les non-abstinents.



Sur la moitié des tombes, gravez "Tue par l'alcool."

4. Les nations qui consomment le moins d'alcool sont celles qui ont le plus de centenaires.

En Bulgarie, - - - -	1 centenaire par	1,000 habitants.
Aux Etats-Unis, - - - -	1 " "	25,000 "
En Espagne, - - - -	1 " "	44,000 "
Au Canada, - - - -	1 " "	60,000 "
En Angleterre, - - - -	1 " "	200,000 "
En Allemagne, - - - -	1 " "	700,000 "

A noter qu'en Bulgarie, le lait de beurre est la boisson nationale, et qu'en Allemagne, *c'est la bière!*

DOCUMENTS OFFICIELS

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Instruction aux personnes qui se proposent de subir l'examen
cette année

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, en 1934, le 26 juin et se continuera les trois jours suivants.

Afin de donner plus de temps pour quelques matières, l'horaire des examens a été modifié. Cette année, les examens commenceront: 1°—Mardi, le 26 juin, à 8 heures, pour les aspirants au brevet supérieur et pour les aspirantes qui demandent la Section industrielle; 2°—Mardi, le 26 juin, à 1½ heure, pour tous ceux et celles qui demandent un double brevet (en français et en anglais); 3°—Mercredi, le 27 juin, à 8 heures, pour tous les autres aspirants et aspirantes.

Le programme des Écoles normales d'après lequel le Bureau central des Examineurs catholiques doit faire subir les examens pour l'obtention des diplômes des deux degrés (élémentaire et supérieur), comprend les matières suivantes:

MATIÈRES GÉNÉRALES

*Brevet élémentaire**Brevet supérieur*

Instruction religieuse,
Pédagogie,
Lecture française,
Lecture anglaise,
Lecture latine,
Grammaire et analyses,
Dictée—Écriture,
Littérature,
Composition,
Histoire sainte,
Histoire du Canada,
Histoire de la civilisation chrétienne,
Géographie et instruction civique,
Arithmétique,
Mesurage,
Éléments de comptabilité,
Bienséances,
Hygiène,
Dessin,

Instruction religieuse,
Pédagogie,
Lecture française,
Lecture anglaise,
Lecture latine,
Grammaire et analyses,
Dictée—Écriture,
Littérature,
Composition,
Histoire sainte,
Histoire du Canada,
Histoire de la civilisation chrétienne,
Géographie et instruction civique,
Arithmétique,
Mesurage,
Éléments de comptabilité,
Bienséances,
Hygiène,
Dessin,
Philosophie.

MATIÈRES SPÉCIALES AUX SECTIONS

SECTION MÉNAGÈRE

(obligatoire pour les femmes seulement)

Enseignement ménager,
Agriculture et horticulture,

Enseignement ménager,
Agriculture et horticulture.

SECTION COMMERCIALE

(facultative pour les femmes, obligatoire pour les hommes)

Comptabilité, partie simple et partie double,
Droit commercial,

Comptabilité, partie simple et partie double,
Droit commercial.

SECTION AGRICOLE

(facultative pour les femmes, obligatoire pour les hommes)

Agriculture et économie rurale,
Zoologie et chimie agricole,
Comptabilité agricole.

Agriculture et économie rurale,
Zoologie et chimie agricole,
Comptabilité agricole.

SECTION INDUSTRIELLE

(facultative pour les femmes, obligatoire pour les hommes)

Algèbre,
Technologie,
Physique,
Chimie,
Dessin technique.

L'examen du brevet élémentaire portera donc sur les matières de la première et de la deuxième années réunies du programme des Écoles normales (pages 249 à 257 des "Règlements du Comité Catholique", édition de 1932).

L'examen du brevet supérieur portera sur les matières mentionnées au programme des Écoles normales (pages 257 à 262 des dits "Règlements").

On ne doit pas oublier que, comme par le passé, les matières du brevet élémentaire sont aussi obligatoires pour le brevet supérieur, lorsque le candidat ne sera pas déjà muni du brevet élémentaire.

Les candidats doivent subir l'examen dans leur langue maternelle sur toutes les matières mentionnées ci-dessus pour chaque catégorie de diplôme, et ceux qui veulent obtenir un brevet pour les deux langues doivent, en outre, être examinés sur les sujets suivants, en français ou en anglais, suivant le cas: grammaire, dictée et composition.

La lecture française et la lecture anglaise sont obligatoires pour tous les candidats.

EXAMEN SUR LES DIFFÉRENTES SECTIONS DU BREVET SUPÉRIEUR

1. Les hommes qui se présenteront pour l'obtention du brevet supérieur seront tenus de subir l'examen sur toutes les matières générales et sur les matières des sections agricole, commerciale et industrielle.

2. Les femmes qui se présenteront pour le brevet supérieur seront tenues de subir l'examen sur toutes les matières générales et au moins sur les matières de la section ménagère.

De même que le principal de chaque école normale de filles est libre d'ajouter, selon les besoins de sa région, des cours sectionnels ou scientifiques, autres que ceux de l'enseignement ménager, ainsi, le Bureau central des Examineurs catholiques ouvre volontiers les sections spéciales aux candidates du brevet supérieur. Celles-ci pourront donc, en outre de la section ménagère, qui est obligatoire, faire des études en vue des examens de la section commerciale, de la section agricole et même de la section industrielle.

Si une jeune fille qui désire obtenir le brevet supérieur a étudié, outre la section ménagère, les matières de la section commerciale ou d'une autre, elle n'aura qu'à déclarer, dans sa demande d'admission, qu'elle désire subir l'examen sur les matières de cette ou de ces sections. Le diplôme qu'elle recevra, en cas de succès, bien entendu, fera mention de cette ou de ces sections.

Il n'est pas nécessaire que l'examen sur les matières sectionnelles soit subi la même année que celle de l'examen du brevet supérieur ordinaire. Cet examen peut avoir lieu l'année suivante, ou les années subséquentes.

En un mot, une jeune fille peut préparer des examens ou bien sur une section, ou sur deux sections, ou sur les trois sections (à part la section de l'enseignement ménager qui est, nous le répétons, obligatoire) l'année même du brevet supérieur, ou les années qui suivront l'obtention de ce brevet.

Si une aspirante munie du brevet supérieur *simple* désire poursuivre ses études, le Bureau reconnaîtra la valeur de ses examens antérieurs et lui accordera un nouveau diplôme, mentionnant la section ou les sections sur lesquelles elle aura passé avec succès.

La somme de cinq piastres sera exigée chaque fois qu'une aspirante demandera de se présenter pour le brevet supérieur.

EXEMPTIONS

1. Les aspirantes qui ont déjà obtenu le brevet élémentaire ou le certificat élémentaire, et qui se présenteront pour le brevet supérieur n'auront pas d'examen à subir sur l'histoire sainte, l'histoire du Canada, l'histoire de la civilisation chrétienne, la géographie, l'instruction civique,

l'hygiène, les bienséances et la lecture latine. Les hommes seront, de plus, exemptés des matières suivantes: arithmétique, comptabilité, droit commercial, agriculture, zoologie et chimie agricole.

2. Les personnes déjà munies de l'ancien diplôme modèle et qui se présenteront pour le brevet supérieur, n'auront pas d'examen à subir sur les sujets qui suivent: Histoire sainte, histoire du Canada, bienséances, hygiène, arithmétique, mesurage, comptabilité, géographie, instruction civique et lecture latine.

Les aspirants et aspirantes qui ont déjà obtenu un diplôme ou un certificat du Bureau central ne doivent pas oublier, dans leur lettre de demande d'admission à l'examen, de mentionner le degré, la date et le numéro de leur diplôme ou de leur certificat. Ils ne sont pas tenus d'envoyer de nouveau leur extrait de baptême, mais ils doivent produire un autre certificat de moralité.

ENDROIT OÙ AURONT LIEU LES EXAMENS

Les examens se feront dans les localités suivantes: Montréal, Québec, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Joliette, Baie-St-Paul, Carleton, Farnham, Rivière-du-Loup, Havre-aux-Maisons, Montebello, Plessisville, Ste-Marie-de-Beauce, St-Georges-de-Beauce, Ste-Anne-des-Monts, Ste-Agathe-des-Monts, Ville-Marie, Grande-Rivière, Mont-Laurier, Bonaventure, Rivière-au-Renard, Sept-Iles, Roberval, Victoriaville, Maniwaki, Fort-Coulonge, Amos, Matane, St-Vincent-de-Paul, comté de Laval, Havre-St-Pierre, Thetford-Mines, Chapeau, Notre-Dame-du-Lac, Ste-Anne-de-la-Pocatière, St-François, comté de Montmagny, Port-Menier, Ile d'Anticosti, Rouyn, St-François-du-Lac et St-Joseph-d'Alma.

INSTRUCTIONS AUX ASPIRANTS ET AUX ASPIRANTES

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, *au moins trente jours avant l'époque fixée pour l'examen, c'est-à-dire avant le 21 mai*, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après:

1. Un certificat de moralité signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen; 2. Son extrait baptismal; 3. La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$4.00 pour l'examen du diplôme élémentaire et de \$5.00 pour l'examen du diplôme supérieur.

Pour être admis à l'examen, les aspirants et aspirantes devront avoir au moins dix-sept ans, révolus le ou avant le 31 décembre prochain. On voudra bien ne pas oublier qu'il est *tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen, si l'on n'a pas l'âge réglementaire*.

CERTIFICAT ÉLÉMENTAIRE

Sur la recommandation du Comité catholique, l'article 83a a été ajouté aux Règlements scolaires. Cet article amendé se lit comme suit: "Cependant un aspirant, homme ou femme, âgé d'au moins seize ans révolus ou qui aura atteint cet âge au trente et un décembre qui suivra la date de l'examen, et qui promettra par écrit de se présenter au cours des trois années suivantes pour le brevet supérieur, pourra être admis à subir l'examen, sur les matières du brevet élémentaire. S'il réussit à cet examen, sur toutes les matières du dit brevet élémentaire, il jouira des exemptions accordées par le Bureau aux aspirants au brevet supérieur déjà munis du nouveau diplôme élémentaire; mais il n'aura pas le droit de réclamer un brevet élémentaire même lorsqu'il aura atteint sa dix-septième année".

Le Bureau pourra donc admettre aux examens du brevet élémentaire des aspirants et des aspirantes ayant l'âge fixé par l'article qui précède, mais ces personnes devront transmettre au secrétaire du Bureau, à part tous les documents ordinaires: 1. *Une promesse écrite de se présenter de nouveau pour l'examen du diplôme supérieur*; 2. *Un certificat du supérieur ou de la directrice de la maison d'éducation qu'ils ont fréquentée, attestant qu'au meilleur de sa connaissance, ces aspirants ont réellement l'intention de revenir devant le Bureau pour y subir l'examen du diplôme supérieur*.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

L'article suivant a été ajouté aux Règlements du Comité catholique:

83b.—Le Bureau central fera constater les connaissances pratiques ménagères par les institutions ou écoles (pour leurs élèves) qui préparent les aspirantes aux examens du Bureau central en accordant huit points pour la pratique ménagère, laquelle pratique sera attestée par une carte signée par la supérieure ou directrice de l'institution ou école; cette note accordée pour la pratique de l'enseignement ménager comptera dans le résultat général des examens. Les aspirantes qui ne seront point pourvues de la carte constatant les connaissances pratiques ménagères devront subir, par écrit, un examen supplémentaire d'ordre pratique sur l'enseignement ménager devant le Bureau central; toutes les aspirantes sont libres, néanmoins, de se pourvoir du certificat de pratique ménagère ou de subir seulement l'examen supplémentaire devant le Bureau central.

Voici la formule du certificat dont il est question dans l'article ci-dessus:

Mlle.....

du couvent (ou de l'école) de.....

	Points alloués	Points conservés
I.—Le cours d'ouvrage au programme des règlements du Comité catholique (Interprétation) a-t-il été exécuté?.....	1.6	
II.—La candidate a-t-elle reçu des notions pratiques sur:		
a) Coupe et confection?.....	1.4	
b) Tenue de la maison?.....	1	
c) Blanchissage et repassage?.....	1	
III.—La candidate est-elle capable d'exécuter les menus indiqués au programme du brevet (<i>élémentaire</i> ou <i>supérieur</i>)? — Points conservés sur les travaux culinaires de l'année.....	3	
Maximum du nombre de points.....	8	

(Signature).....
Supérieure.

(Signature).....
Directrice de l'enseignement ménager.

CERTIFICAT ÉTABLISSANT LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DES ASPIRANTS ET DES ASPIRANTES

Le Bureau central a reçu instruction de demander aux candidats (*hommes et femmes*) qu'ils produisent, préalablement à leur admission, un certificat du directeur ou de la directrice de leur école, établissant leur degré d'instruction et l'année du cours scolaire qu'ils viennent de terminer. — (*Voir ci-dessous la formule de demande d'admission aux examens*).

Voici la formule que chaque candidat devra remplir exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central:

(Nom de la localité et date).

Au secrétaire du Bureau central des Examineurs catholiques, Québec.

Monsieur,

Je soussigné... (*écrire ses noms et prénoms*), né... à... (*indiquer l'endroit*), le... (*date de la naissance*), domicilié... à... (*donner le lieu de résidence de ses parents*), comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter à... (*écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen*), afin de subir l'examen en (*dire si c'est en français ou en anglais, ou dans les deux langues*), pour le brevet (*élémentaire* ou *supérieur*). J'ai l'honneur de vous transmettre la somme de \$ (*mettre le montant des droits d'examen exigés*) et le certificat de moralité signé par le curé (*ou desservant*) de ma paroisse, ainsi que mon extrait baptistaire.

J'inclus un certificat du directeur ou de la directrice de mon école attestant que j'ai terminé cette année le cours de la (*mentionner l'année du programme d'études officiel*), et que j'ai étudié, de plus, les matières spéciales du programme des Écoles normales pour l'obtention du diplôme (*élémentaire* ou *supérieur*).

(Ceux et celles qui n'auraient pas fréquenté les classes cette année produiront eux-mêmes la déclaration dont il est question ci-dessus).

(*Pour les aspirantes seulement, s'il y a lieu*). Je vous envoie, de plus, un certificat de la Directrice de l'école ou du couvent que j'ai fréquenté cette année, attestant que j'ai suivi les cours pratiques d'enseignement ménager et que j'ai obtenu pour cette matière la note... sur un maximum de 8 points. — (*Les aspirantes qui produiront ce certificat et qui auront obtenu au moins la note 3 seront exemptées de subir l'examen sur la pratique de l'enseignement ménager*).

Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (*nom du bureau de poste*).

J'ai déjà obtenu le diplôme (*élémentaire* ou *modèle*) en l'année (*donner l'année*). Ce diplôme (*ou certificat*) porte le numéro (*mentionner le numéro*).

(Signature de l'aspirant).

Le certificat de moralité peut être dans les termes suivants:

"Je soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion d'observer
 "(Les nom et prénoms de l'aspirant ou de l'aspirante) pendant (dire le nombre d'années ou de mois).
 "Durant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproches, et je crois qu'..... est
 "intègre et consciencieux (ou consciencieuse).

(Signature du curé ou du desservant de la paroisse).

Les candidats qui ont été ajournés pour quelques matières à l'examen de juin dernier ne devront pas oublier de mentionner, dans leur nouvelle demande d'admission, le numéro d'ordre qui leur avait été assigné, et ils devront produire un autre certificat de moralité.

BACHELIERS ÈS-ARTS, ÈS-LETTRES OU ÈS-SCIENCES

Les porteurs du diplôme de bachelier décerné par une des Universités catholiques de la Province de Québec, qui se présentent devant le Bureau central pour l'obtention d'un brevet de capacité pour l'enseignement sont exemptés de subir l'examen sur toutes les matières, excepté l'agriculture, la pédagogie, la loi et les règlements scolaires, le dessin, le droit commercial, la comptabilité et la technologie (*article 111 amendé des Règlements scolaires*).

Ces bacheliers doivent faire leur demande d'admission conformément à la formule ci-dessus, produire un certificat de moralité, et faire connaître en même temps à quelle date et par quelle Université le diplôme de bachelier ès-arts, ès-lettres ou ès-sciences leur a été décerné.

Je demande comme une faveur toute spéciale aux personnes qui doivent se présenter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer *le plus tôt possible* leur demande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Un trop grand nombre attendent au mois de mai pour demander leur admission. Tout candidat en règle recevra une carte d'admission à l'examen.

On voudra bien faire recommander les lettres contenant de l'argent et l'on est prié de ne pas envoyer de timbres-postes pour payer le droit d'examen.

Le Bureau ne fournit pas les plumes; chaque candidat devra donc apporter la sienne, ainsi qu'un crayon de mine de plomb, et une gomme à effacer. Ceux ou celles qui demandent la Section industrielle devront, de plus, se munir d'instruments pour le dessin technique.

En ayant l'obligeance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent, les aspirants et aspirantes aux diplômes faciliteront l'ouvrage très considérable que nécessite l'organisation des examens et ils me rendront par là même un service signalé.

LIONEL BERGERON,

Secrétaire.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

For English Applicants

(JUNE 1934)

Superior diploma

HISTORY OF PEDAGOGY: The "History of Pedagogy, during the 17th Century", found in History of Education, by McCormick Catholic Educational Press, 1326, Quincy Street, Washington, U. S. A.

Elementary and Superior Diplomas

DOMESTIC ECONOMY (Domestic Science): "Science, Arts and Home Life", more Advance Course, by Sisters of La Congrégation Notre-Dame, found at *Procures* of the same Sisters: Saint Roch Convent, Quebec, and La Maison-Mère, Sherbrooke Street West, Montreal.

UNE NOMINATION AU COMITÉ CATHOLIQUE

Par un arrêté en conseil en date du 24 janvier 1934, M. Hector Perrier, avocat, membre de la Commission scolaire catholique de Montréal, a été nommé membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en remplacement de M. le juge P.-G. Martineau, décédé.

COURS ABRÉGÉS D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Les cours abrégés d'Économie domestique aux Religieuses, pour l'obtention d'un brevet, se donneront à l'École normale de Saint-Pascal, dans la quinzaine précédant Pâques (du 12 au 29 mars).

Le nombre des candidats étant limité, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour tous renseignements, s'adresser à Sœur Supérieure, École normale Classico-Ménagère, Saint-Pascal, comté de Kamouraska, Québec.

INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Au sujet de l'inspection de l'enseignement ménager, voici quelques précisions, faisant suite à la note parue dans *l'Enseignement Primaire* de février dernier, page 373: Les inspecteurs d'écoles de district, comme il a déjà été dit, contrôleront l'enseignement ménager dans les écoles primaires au même titre que les autres matières du programme. De plus, ils sont chargés de l'inspection de l'enseignement ménager dans toutes les écoles ménagères, dites locales, sous contrôle ou indépendantes.

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE ET L'ANALYSE LITTÉRAIRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ET À L'ÉCOLE NORMALE

(Pour *l'Enseignement Primaire*)

VILLE DE FRANCE

HENRI DE RÉGNIER

Le matin, je me lève, et je sors de la ville,
Le trottoir de la rue est sonore à mon pas,
Et le jeune soleil chauffe les vieilles tuiles,
Et les jardins étroits sont fleuris de lilas.

Le long du mur moussu que dépassent les branches
Un écho que l'on suit vous précède en marchant,
Et le pavé pointu mène à la route blanche
Qui commence au faubourg et s'en va vers les champs.

Et me voici bientôt sur la côte gravie
D'où l'on voit, au soleil, et couchée à ses pieds,
Calme, petite, pauvre, isolée, engourdie,
La ville maternelle aux doux toits familiers.

Elle est là, étendue et longue. Sa rivière
Par deux fois, en dormant, passe sous ses deux ponts;
Les arbres de son mail sont vieux comme les pierres
De son clocher qui pointe au-dessus des maisons.

Dans l'air limpide, gai, transparent et sans brume
Elle fait un long bruit qui monte jusqu'à nous;
Le battoir bat le linge et le marteau l'enclume,
Et l'on entend des cris d'enfants, aigres et doux...

Elle est sans souvenirs de sa vie immobile,
Elle n'a ni grandeur, ni gloire, ni beauté;
Elle n'est à jamais qu'une petite ville;
Elle sera pareille à ce qu'elle a été.

Elle est semblable à ses autres sœurs de la plaine,
A ses sœurs des plateaux, des landes et des prés;
La mémoire en passant ne retient qu'avec peine,
Parmi tant d'autres noms, son humble nom français;

Et pourtant, lorsqu'après un de ces longs jours graves
Passé de l'aube au soir à marcher devant soi,
Le soleil disparu derrière les emblaves
Assombrit le chemin qui traverse les bois,

Lorsque la nuit qui vient rend les choses confuses
Et que sonne la route dure au pas égal,
Et qu'on écoute au loin le gros bruit de l'écluse,
Et que le vent murmure aux arbres du canal,

Quand l'heure, peu à peu, ramène vers la ville
Ma course fatiguée et qui va voir bientôt
La première fenêtre où brûle l'or de l'huile
Dans la lampe, à travers la vitre sans rideau,

Il me semble, tandis que mon retour s'empresse
Et tâte du bâton les bornes du chemin,
Sentir, dans l'ombre, près de moi, avec tendresse,
La patrie aux doux yeux qui me prend par la main.

HENRI DE RÉGNIER.

COMMENTAIRE LITTÉRAIRE

V. 2.—*Sonore à mon pas*: La préposition à marque ici la coïncidence et la cause. C'est le pas qui fait résonner le trottoir.

V. 5.—*Moussu*: signifie exclusivement couvert de mousse végétale, alors que mousseux s'applique aussi bien à un liquide couvert d'écume qu'à une plante revêtue de mousse végétale.

V. 6.—*Vous précède en marchant*.—Construction libre, presque irrégulière, puisque le participe *marchant* renvoie non pas au sujet mais au complément du verbe; mais les constructions de ce genre abondent à l'époque classique.

V. 8.—*Faubourg*: du latin *foras*, hors de, devenu *fors*, puis par altération populaire de l'orthographe *fau* et de *bourg*; partie d'une ville située primitivement hors de l'enceinte.

V. 12.—*La ville maternelle*: la ville natale du poète.

V. 15.—*Son mail*: 1° Mail, maillet pour jouer avec une boule de bois, comme au croquet, au polo; 2° le jeu lui-même; 3° allée réservée à ce jeu; 4° allée, promenade publique autrefois réservée à ce jeu.

V. 26.—*Landes*: terrains plats, sablonneux, peu fertile.

V. 30.—*L'aube*: première lueur du jour et blanche, l'aurore étant rose.

V. 31.—*Emblaves*: champs semés de blé.

V. 34.—*Pas égal*: le promeneur marche d'un pas régulier, toujours le même.

V. 35.—*Gros bruit*: le bruit que fait la masse d'eau donne en effet l'impression d'épaisseur, de lourdeur.

Écluse: bassin formé par des vannes mobiles permettant, par l'élévation ou l'abaissement des eaux d'un fleuve ou d'un canal, de faire passer un bateau d'un niveau à un autre.

V. 36.—*Canal*: rivière artificielle, avec bassins et écluses.

V. 38.—*Ma course fatiguée*: alliance de mots poétique, mais claire: ce n'est évidemment pas la course qui est fatiguée, mais le promeneur.

—*Et qui va voir*: remarque analogue, l'action de voir étant celle du promeneur et non de la course.

V. 39.—*L'or de l'huile*: les anciennes lampes à l'huile fournissaient une douce lumière jaune, presque couleur d'or.

V. 41.—*Mon retour s'empresse*: image analogue à celle du vers 38.

V. 42.—*Et tâte du bâton*: l'image se poursuit mais avec une hardiesse singulière; car si on peut admettre facilement un retour qui s'empresse (le voyageur, en effet, presse son retour), la disparate devient excessive peut-être avec un retour qui tâte du bâton.

V. 43.—*Avec tendresse*: ces mots doivent se rattacher au v. suivant, car c'est la patrie qui prend, avec tendresse, la main du poète.

V. 44.—*La patrie*, etc. . . : La pensée s'élargit; la petite ville devient la patrie. D'autre part, intervient ici l'allégorie ou mieux le symbole, la patrie prenant figure humaine, éprouvant des sentiments humains, accomplissant des gestes humains.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Ce poème est, pour ainsi dire, le type même de la description sentimentale. Bien entendu, les deux éléments, descriptif et sentimental, n'y sont pas séparés; nous les distinguerons cependant pour la commodité de l'analyse.

La petite ville,—car il s'agit d'une petite ville—, se présente à nous aux moments extrêmes du jour, le matin d'abord.

(Quand) le jeune soleil chauffe les vieilles tuiles,

puis lorsque, "le soleil disparu"

... la nuit qui vient rend les choses confuses.

Nous la voyons d'abord de l'intérieur, le poète nous associant aux rencontres de sa promenade matinale. Il le fait avec une simplicité telle que les deux premiers vers ont une allure toute prosaïque:

Le matin je me lève, et je sors de la ville,
Le trottoir de la rue est sonore à mon pas.

Puis viennent une série de sensations qui affectent, successivement ou ensemble, tous nos sens: Chaleur et couleur:

Et le jeune soleil chauffe les vieilles tuiles;

Parfum et couleur

Et les jardins étroits sont fleuris de lilas;

Couleur encore, sonorité, sensation tactile, et vision élargie:

Le long du mur moussu que dépassent les branches
Un *écho* que l'on suit vous précède en marchant,
Et le *pavé pointu* mène à la *route blanche*
Qui commence au faubourg et s'en va vers les champs.

Jusqu'ici, rien que de très simple, d'ordinaire, d'assez peu séduisant (*jardins étroits, pavé pointu, route blanche...*)

Vue de loin, la petite cité ne perd rien de son apparente banalité. Elle demeure

Calme, petite, pauvre, isolée, engourdie.

Voilà même une aggravation, car à la médiocrité extérieure s'ajoute ce défaut, à la fois physique et moral, l'engourdissement. Il a pour excuse la vieillesse qui l'affecte dans tous ses éléments:

.....Sa rivière
Par deux fois, en *dormant*, passe sous ses deux ponts;
Les arbres de son mail *sont vieux* comme les pierres
De son clocher qui pointe au-dessus des maisons.

Mais alors même qu'elle s'est réveillée

Dans l'air limpide, gai, transparent et sans brume;

son activité reste médiocre, activité ménagère, activité ouvrière, consacrée à de menues besognes serviles:

Elle fait un long bruit qui monte jusqu'à nous;
Le battoir bat le linge et le marteau l'enclume.

Tout cela dominé par les cris "aigres" des enfants...

Ce n'est même pas une ville déchue. Ceux qui voudraient l'aimer ne peuvent demander à son passé des raisons d'amitié:

Elle est sans souvenirs de sa vie immobile,
Elle n'a ni grandeur, ni gloire, ni beauté,
Elle n'est à jamais qu'une petite ville
Elle sera pareille à ce qu'elle a été.

Que dis-je? Elle n'a pas de physionomie propre, pas de caractère individuel; dans son impersonnalité, elle est presque anonyme:

Elle est semblable à ses autres sœurs de la plaine,
A ses sœurs des plateaux, des landes et des prés;
La mémoire en passant ne retient qu'avec peine
Parmi tant d'autres noms, son humble nom français.

Et pourtant... dit le poète annonçant par ce seul mot une idée, un sentiment inattendu; et pourtant; c'est sur une déclaration de tendresse que va s'achever le poème.

Non que changeant d'aspect, la petite ville se révèle avec des charmes et des mérites inconnus. Jusqu'aux deux derniers vers même, il ne va plus être question d'elle; toute notre attention va se concentrer sur un autre moment du jour, sur l'aspect renouvelé du paysage, sur les gestes différents du promeneur.

D'abord, deux grands vers étirés nous donnent la sensation d'un long espace de temps écoulé, d'un long chemin parcouru:

Et pourtant, lorsqu'après l'un de ces longs jours graves
Passés de l'aube au soir à marcher devant soi...

Puis une série de détails qui rappellent, parfois en s'y opposant, les détails relevés au début par le voyageur matinal:

Le soleil disparu derrière les emblaves
Assombrit le chemin qui traverse les bois,

Lorsque la nuit qui vient rend les choses confuses...

Quand l'heure peu à peu ramène vers la ville
Ma course fatiguée...

La première fenêtre où brille l'or de l'huile...

Tout cela, remarquons-le bien, crépuscule mélancolique, aspect imprécis des choses, douceur, charme poétique d'une vision lointaine, fatigue physique et morale du promeneur, tout cela prépare la transformation finale, la promotion d'une réalité banale à la dignité humaine, et, après tant de détails pittoresque, ce touchant aveu:

Il me semble...

.....
Sentir, dans l'ombre, près de moi, avec tendresse,
La patrie aux doux yeux qui me prend par la main.

Cette fin émouvante, le poète l'avait d'ailleurs préparée de plus loin. Dès la troisième strophe, dans un vers descriptif, il avait glissé déjà deux épithètes, une surtout, qui déjà donnaient à la ville une physionomie humaine et au poème un caractère sentimental:

Et me voici bientôt sur la côte gravis,
D'où l'on voit, au soleil et couchée à ses pieds,
Calme, petite, pauvre, isolée, engourdie,
La ville *maternelle* aux *doux toits familiers*.

Plus loin encore, après s'être, semble-t-il, appliqué, ingénié, à réduire presque à rien le mérite et l'originalité de l'humble cité, le poète, grâce à un substantif (*sœur*), sauvegarde, relève sa dignité; grâce à un adjectif (*français*), exprime tout ensemble la fierté et la tendresse qu'elle mérite:

Elle est semblable à ses autres sœurs de la plaine,
A ses sœurs des plateaux, des landes et des prés;
La mémoire en passant ne retient qu'avec peine,
Parmi tant d'autres noms, son humble nom français.

Cette simplicité, cette discrétion dans la recherche de l'émotion confère à ce poème un caractère classique; elle lui assure, en même temps, un intérêt universel et permanent. Plus riche de beautés, de souvenirs ou de mérites, la petite ville devenait plus singulière, mais moins représentative. Dans sa banalité, elle figure maintes autres cités provinciales, et prend la valeur d'un symbole. Du même coup, le sentiment qu'elle inspire devient non pas un sentiment particulier, mais un sentiment humain, lui aussi universel. Tout ici est assez général, pour que tout provincial, français et même étranger, retrouve des souvenirs et des émotions familiers. Par là, encore ce poème se rattache à notre grande tradition classique.

* * *

Dans sa forme, au contraire, il affecte des libertés qui doivent nous arrêter un instant.

Henri de Regnier appartient à cette École Symboliste qui, née vers 1885, poussa jusqu'à l'extrême licence la réaction contre les exigences ultra-malherbiennes et la perfection toute formelle de l'École Parnassienne. Dans le poème qui nous occupe, il se garde des excès où il s'était complu d'abord, sans se plier toujours aux exigences de la tradition classique. Voici, par exemple, un vers qui, à une construction peu correcte, ajoute une tautologie un peu fâcheuse:

Un écho que l'on suit vous précède en marchant.

Ailleurs, c'est une inexactitude ou une amphibologie:

Sa rivière
Par deux fois, en dormant, passe sous ses deux ponts.

Ce sont là, semble-t-il, des négligences.

Ailleurs, au contraire, telle figure, telle alliance de mots surtout paraît d'une audace un peu laborieuse.

Ma course fatiguée et qui va voir bientôt
La première fenêtre...

... tandis que *mon retour s'empresse*
Et *tâte du bâton* les bornes du chemin.

Voilà pour le style. La versification, elle aussi, se dérobe volontiers aux règles traditionnelles. Voici, malgré la ponctuation, un hiatus très net:

Sentir, dans l'ombre, près de *moi*, avec tendresse...

En voici un autre:

D'où l'on voit, au soleil, et couchée à ses pieds.

Quant à la rime, non seulement elle n'a plus la perfection souvent artificielle de la rime parnassienne, mais, ici et là, elle provoquerait la colère de Malherbe. Non seulement, Henri de Regnier se soucie peu de rimer pour l'œil, (en quoi il a raison), et associe volontiers des sonorités identiques d'aspect graphique différent (ville... tuiles, v. 1, 3;—branches... blanche, v. 5-7;—rivière... pierres, v. 13-15, etc...); non seulement il se contente, à l'occasion, d'une rime faible (gravie... endormie, v. 9-11); mais il n'hésite pas à accoupler deux sonorités distinctes, comme celle de l'*é* fermé et celle de l'*è* ouvert (prés... français, v. 26-28), ce qui est proprement une faute.

Cependant, le poète novateur garde de la tradition ce qu'elle a de meilleur. Il sait, tout comme un autre, ramasser en un vers une ou plusieurs sensations condensées:

Le trottoir de la rue est sonore à mon pas,
Et le jeune soleil chauffe les vieilles tuiles
Et les jardins étroits sont fleuris de lilas,

Le battoir bat le linge et le marteau l'enclume.

Il sait ordonner un tableau purement pittoresque, et d'une complexe unité:

Elle est là, étendue et longue. Sa rivière
En dormant, par deux fois, passe sous ses deux ponts.
Les arbres de son mail sont vieux comme les pierres
De son clocher qui pointe au dessus des maisons.

Dans un autre tableau, il introduit harmonieusement une émotion discrète et profonde:

Et me voici bientôt sur la côte gravie
D'où l'on voit au soleil et couchée à ses pieds.
Calme, petite, pauvre, isolée, engourdie,
La ville maternelle aux doux toits familiers.

Et quelle variété dans l'ordre et le mouvement des strophes. Dans sa correction absolue, la strophe II donne la sensation d'une régularité monotone et un peu sèche.—Dans la diversité de ses coupes multiples, la troisième exprime, après l'effort de l'ascension, la douceur d'un spectacle modeste et lointain. Dans la quatrième, les deux premiers vers peignent avec l'affaissement de la ville, la langueur des eaux dormantes; tandis que la cinquième martèle, pour ainsi dire, nos oreilles de ses sonorités nettes, au rythme tour à tour régulier et brisé.

Enfin, et surtout, quand, au paysage matinal, le poète veut opposer le paysage crépusculaire; quand, à la description nette de la petite ville, en son banal dénûment, il veut substituer une figure lointaine, imprécise, mais tout enveloppée de tendresse; il accumule d'abord en deux strophes monotones, toutes faites de répétitions, les détails pitoyables (str. 6 et 7); puis, tel un grand oiseau déployant ses ailes, il ouvre une large période de quatre strophes, et nous avons l'impression qu'après une longue et monotone ascension nous descendons doucement, comme en un vol plané, jusqu'au foyer où nous attend un sourire.

Et voilà le gain, le progrès réalisé grâce aux symbolistes assagis. Sans plus se perdre en d'incompréhensibles subtilités, en d'insaisissables rêveries, ils ont assoupli la netteté parnassienne, ils l'ont baignée de lumières atténuées ou d'ombres poétiques, ils ont transformé son éloquence en une mélodie évocatrice d'images et riche d'émotion. De tous ceux qui ont contribué à cette heureuse évolution, Henri de Regnier reste de beaucoup le plus grand.

GAILLARD DE CHAMPRIS.

Professeur à l'Institut Catholique de Paris.

L'AGRICULTURE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Selon le programme d'études de la 3e année de l'école primaire élémentaire)

Les animaux de la ferme

LEÇON DE CHOSES (1)

(Pour l'Enseignement Primaire)

Variétés les mieux appropriées à la région.—On rencontre sur une bonne ferme diverses espèces d'animaux domestiques: le cheval, la vache, le porc, le mouton; ensuite, ce sont les oiseaux de basse-cour, tels que la poule, le dindon, l'oie et le canard.



Une paire de bons chevaux sur la ferme aident à la prospérité du cultivateur.

Le cheval et la vache comptent parmi les animaux domestiques les plus utiles et les plus estimés. Dans notre province, on remarque plusieurs races de chevaux: le Percheron, le Canadien, le Belge et le Clyde; en plus, il y a un grand nombre de chevaux, de races croisées. Chez les vaches, on voit en quantité des troupeaux de race ayrshire, canadienne, hollandaise (holstein) et jersey; mais la majorité des vaches sont des croisées.

Ces diverses races de chevaux et de vaches se recommandent dans notre pays par leurs qualités particulières. Les chevaux de trait et d'utilité générale conviennent admirablement, par leur rusticité, leur endurance et leurs aptitudes nombreuses.

Quant à l'élevage du cheval canadien, le *petit cheval de fer*, comme l'appelaient nos ancêtres, il s'est singulièrement développé, depuis quelques années. Ce cheval convient aux régions accidentées, aux terrains de montagne.

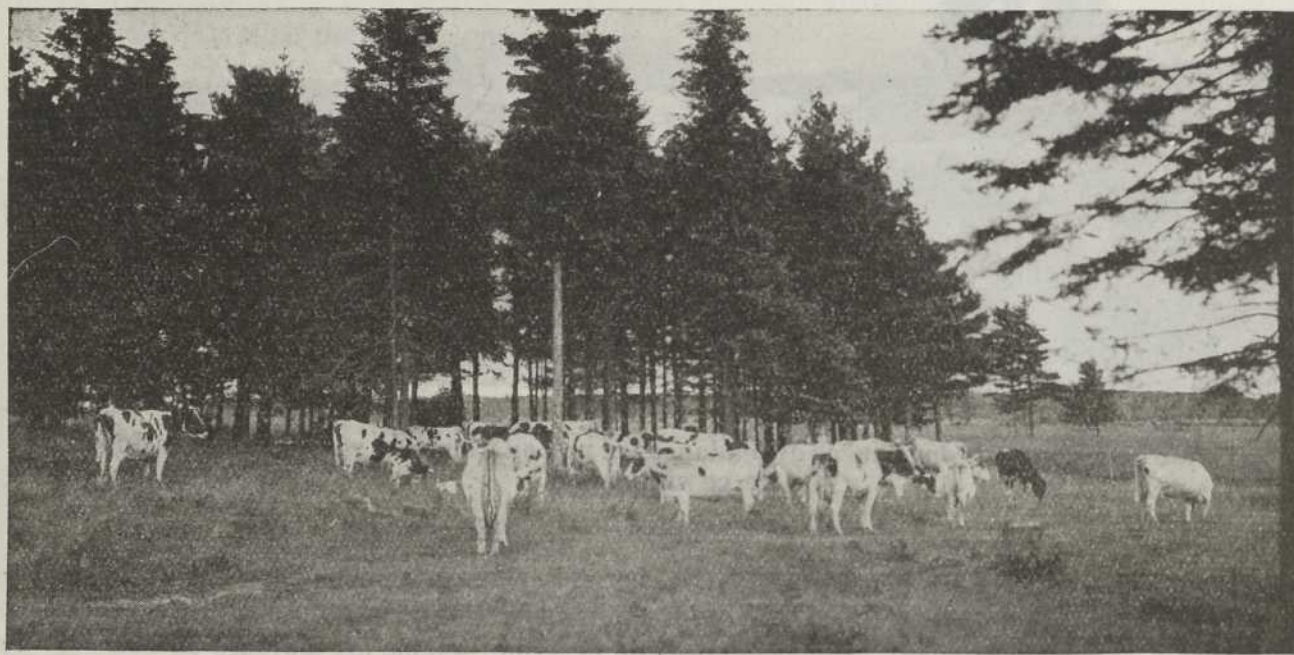
(1) Voir la leçon précédente dans l'Enseignement Primaire du mois de février 1934.

Les vaches de race ayrshire, canadienne et jersey se recommandent en raison de leur production de lait riche en gras. La vache hollandaise est spécialement élevée sur les fermes avoisinant les villes, à cause de son aptitude à produire une grande quantité de lait qui se vend dans les cités. Bien que n'appartenant pas au type des animaux de boucherie, ces quatre races de vaches demeurent assez avantageuses pour la production de la viande.

Parmi les animaux de la ferme aptes à utiliser une grande variété d'aliments, de légumes et de grains et à les convertir en chair, le porc est tout trouvé. Cet élevage s'accorde bien avec celui des vaches laitières dont il profite, par les sous-produits du lait tels que le lait écrémé et le petit-lait. Sur toute ferme digne de ce nom, on devrait élever quelques porcs. Il existe au pays diverses races de porcs, mais choisissons les plus populaires et les plus recommandables: les porcs à bacon yorkshire et tamworth et les porcs à lard gras du type chester blanc.

Un bon cultivateur devrait maintenir sur sa ferme un troupeau de moutons. Sur les terrains pauvres et accidentés, sur les sols secs et improductifs, l'élevage du mouton est généralement recommandé. En outre du profit de sa chair et de sa laine, le mouton détruit une grande quantité de mauvaises herbes que les autres animaux ne mangent pas. Les races les plus estimées sont les Shropshire, l'Oxford et Leicester.

Une bonne basse-cour, avec des poules et des dindes, des canards et des oies, rapporte des revenus considérables aux cultivateurs avisés et soigneux.



L'exploitation d'un bon troupeau laitier demeure la principale entreprise de nos fermes.

Soins à leur donner; les traiter avec douceur.—Bien choisir, bien loger, bien nourrir, voilà trois moyens excellents pour réussir l'élevage des animaux domestiques. Un bon animal, logé soigneusement et bien nourri ne peut manquer, en général, de rapporter des bénéfices à son propriétaire. Une véritable vache laitière doit pouvoir donner, sans dépérir, une forte quantité de lait. En général une bonne vache est une forte mangeuse; elle a le corps long, profond et bas, la tête fine, éveillée; les yeux vifs et doux, la peau fine et élastique; son pis volumineux est souple, avec de bons trayons bien distancés.

L'été, un bon pâturage et des fourrages verts au besoin, de l'eau pure, voilà un moyen de faire donner du lait aux vaches; l'hiver, on leur fournit du foin de trèfle, des légumes ou de l'ensilage et des moulées appropriées.

A part une alimentation raisonnée et un bon logement, donnons à nos animaux domestiques du soleil et de l'air et tenons-les toujours en état de propreté. Enfin, rien ne vaut la douceur, la patience et les bons traitements pour en retirer travail et profit.

Élevage et engraissement.—Parmi les animaux de boucherie, signalons le bœuf, le porc et le mouton. On les engraisse au pâturage ou à l'étable. A cette fin il faut leur donner une ration, c'est-à-dire la quantité d'aliments que l'animal absorbe au cours de la journée. Une bonne ration doit être substantielle et variée, appétissante et donnée à une heure régulière. Les animaux, engraisés à point et de poids convenable, atteignent toujours les plus hauts prix du marché.

En matière d'élevage, n'oublions jamais de choisir toujours les génisses qui viennent des meilleures vaches, pesons le lait des vaches, c'est encore le moyen le plus sûr de reconnaître les bonnes laitières.

Construction et hygiène de l'étable, de l'écurie.—Autant que possible, la construction des étables et des écuries devrait être faite avec le bois de la ferme. Établissons ces constructions sur un



Une ferme bien tenue, de spacieuses dépendances et un bon troupeau, voilà les raisons du succès de ce cultivateur.

terrain sec; construisons l'étable, l'écurie, la porcherie, la bergerie et le poulailler de façon à procurer aux animaux du soleil et de l'air, de l'espace, du confort et de la propreté. Il est fructueux de blanchir souvent à la chaux les dépendances de la ferme; tenons-les toujours en bon état de propreté de même que le terrain environnant.

Une ferme bien tenue, de bons animaux, des "bâtiments" à l'ordre, une maison salubre, tout cela inspire confiance et assure au cultivateur, avec la prospérité, la joie de vivre...

JEAN-CHS MAGNAN,

Agronome.

N. B.—L'institutrice pourra compléter et mettre au point cette leçon en l'adaptant aux détails et aux choses de la région où elle enseigne.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ANALYSE

Une direction pédagogique (1)

L'ANALYSE EN TROISIÈME ANNÉE

(Voir les *Règlements du Comité Catholique*, page 136)

ANALYSE—“Elle accompagne et contrôle l'enseignement de la grammaire, le plus souvent oralement, pour justifier et expliquer les applications grammaticales, pour faire discerner les éléments de la proposition ou faire trouver le nombre de propositions dans une phrase”.

Les élèves ont désormais entre les mains un manuel de grammaire qu'ils étudient, en suivant plus ou moins l'ordre des chapitres qui le composent. Donc, au fur et à mesure qu'ils y auront vu les parties du discours, on devra poser sur cette partie et les autres étudiées auparavant, de nombreuses questions d'analyse. On fera donc successivement analyser:

1.—LES NOMS.

- a) Nom propre et nom commun;
- b) Le genre des noms;
- c) Le nombre des noms.

2.—LES ARTICLES.

- a) Faire distinguer les articles qui se rencontrent dans un texte;
- b) Donner l'idée de l'article, de ses espèces (sans en indiquer le nom).

3.—LES ADJECTIFS.

A) Qualificatifs:

- a) En faire dire le rôle;
- b) Faire découvrir les mots auxquels les qualificatifs se rapportent et avec lesquels ils s'accordent;
- c) En faire trouver le genre et le nombre.

B) Déterminatifs:

- a) Les faire trouver dans un texte (sans distinguer ni nommer les espèces);
- b) Faire indiquer le rôle qu'ils jouent.

4.—LES VERBES.

- a) Faire distinguer tous les *modes* employés à l'actif;
- b) Faire trouver tous les *temps* à l'actif, des verbes employés;
- c) Faire distinguer les deux éléments des *temps composés*;
- d) Faire distinguer les verbes transitifs, les verbes intransitifs.

5.—LES PRONOMS.

- a) Faire distinguer les mots qui sont des pronoms (sans distinction des espèces);
- b) Faire rechercher les mots (exprimés ou sous-entendus) qu'ils représentent;
- c) Faire trouver à quelle personne sont certains pronoms (personnels, possessifs);
- d) Faire distinguer les pronoms:
 - a) qui sont *sujets*;
 - b) qui sont *compléments*.

6.—LES MOTS INVARIABLES.

Faire distinguer dans un texte les mots invariables des autres mots.

7.—LA PROPOSITION.

- a) Faire distinguer les éléments de la proposition: sujet, verbe, attribut, complément (en les nommant ainsi);
- b) Faire trouver le nombre des propositions dans une phrase.

8.—Faire signaler dans un texte l'emploi des *signes orthographiques* (accents), de telle ou telle *ponctuation*, des *lettres majuscules* et des *minuscules*.

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de janvier et février 1934.

DIRECTION

On posera aux élèves de nombreuses questions d'analyse orales et quelquefois écrites; elles accompagneront l'explication de la grammaire, la dictée, la correction des devoirs faits à domicile, la lecture.

L'ANALYSE EN QUATRIÈME ANNÉE

(Voir les *Règlements du Comité Catholique*, page 138)

ANALYSE—“En rapport avec la grammaire; étude pratique et raisonnée, sans nomenclature ni technologie savante, en s'attachant aux idées et à la manière de les agencer dans la phrase, plutôt qu'aux formules.

Faire distinguer les propositions principales des complétives”.

Le programme d'analyse en quatrième année comporte donc:

1.—LE NOM.

- a) Espèces: nom propre, nom commun.
- b) Genre: masculin, féminin;
- c) Nombre: singulier, pluriel;
- d) Fonction grammaticale: sujet, attribut, complément, apposition, apostrophe.

2.—L'ARTICLE.

- a) Les espèces: article défini ou indéfini, article simple ou contracté, article partitif;
- b) Le mot auquel l'article se rapporte;
- c) Le genre et le nombre de l'article.

3.—L'ADJECTIF.

- a) Les espèces: 1) qualificatif;
2) déterminatif, démonstratif, possessif, numéral, indéfini;
- b) Le mot auquel l'adjectif se rapporte;
- c) D'où l'on déduit le genre, le nombre de l'adjectif et la personne pour les adjectifs possessifs.

4.—LE PRONOM.

- a) Les espèces: pronom personnel, démonstratif, possessif, indéfini, relatif, interrogatif;
- b) Les personnes ou choses que les pronoms représentent dans une proposition;
- c) Le genre, le nombre et la personne des pronoms dans une phrase;
- d) La fonction grammaticale du pronom: sujet, complément, etc.

5.—LE VERBE.

- a) La conjugaison: 1ère, 2ième, 3ième, etc.;
- b) L'espèce: verbe transitif, intransitif essentiellement pronominal (se repentir, etc.);
- c) La voix: active, passive et pronominal;
- d) La personne, le temps, le mode;
- e) La forme: affirmative, négative, interrogative, exclamative;
- f) Distinguer le participe présent de l'adjectif verbal; le participe passé employé seul ou employé avec un auxiliaire;
- g) Ne pas parler du verbe substantif et des verbes attributifs, mais faire remarquer les verbes après lesquels on trouve un attribut: devenir, paraître, avoir l'air, sembler, etc.

6.—LES MOTS INVARIABLES.

- a) Les espèces: adverbe, préposition, conjonction, interjection;
- b) Faire remarquer les mots ou groupes de mots qui sont unis par la préposition ou la conjonction.

7.—LA PROPOSITION.

- a) Distinguer les éléments de la proposition: sujet, verbe, attribut, compléments;

N. B.—A propos des *sujets*, ne pas parler de sujets complexes ou complexes.

A propos des *compléments*, faire distinguer les compléments du nom, de l'adjectif, du pronom, du verbe (directs et indirects), de l'adverbe et les compléments circonstanciels.

- b) Faire trouver le nombre des propositions dans une phrase.
- c) Faire distinguer les propositions principales et les propositions subordonnées ou complétives (sans indiquer de quelle espèce sont ces complétives).

L'abbé J.-O. MAURICE.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE**Mars 1934****Programme mensuel suggéré aux divers cours****COURS INFÉRIEUR**

En première et deuxième années: étude du cercle. Nous avons déjà fait une étude sommaire de la circonférence en décembre dernier; mais ici, comme l'objet principal est le cercle, il sera bon d'ajouter quelques détails qui peuvent facilement être observés par les élèves du cours visé ici. Dans ce but il serait bon de se munir d'une roue de voiturette ayant des rayons (rais). Le professeur pourra faire nommer les parties de la roue: moyeu, rayons, etc. Il appellera l'attention des élèves sur leur importance, leur direction par rapport au moyeu, etc. Il fera ensuite le rapprochement entre le rayon d'une roue et le rayon de la circonférence et du cercle. Il indiquera aux élèves la manière de tracer un rond au moyen d'une ficelle. Il leur demandera de construire eux-mêmes une roue avec un nombre déterminé de rayons.

Étude d'une rosace: figure 1 de la première planche et figure 2 de la deuxième planche.

Combinaison de courbes: (voir la lampe; planche 2).

Première année

1. Une rosace.
2. Un encier.
3. Silhouette d'une poule et de ses poussins.
4. De mémoire: une roue de voiture.

Deuxième année

1. Une lampe.
2. Une rosace.
3. Décor au moyen de cercles.
Faire colorier quelques-uns de ces dessins.
4. De mémoire: un réveil-matin.

COURS MOYEN

En troisième et quatrième années: étude du croquis cartographique. Montrer aux élèves comment agrandir une carte géographique au moyen de carrés. L'important de ce genre d'agrandissements est de se servir, aussi bien dans le modèle que dans le croquis, d'un même nombre de carrés; car, la grandeur ici est nullement à considérer.

Vue géométrale et perspective d'un vase conique.

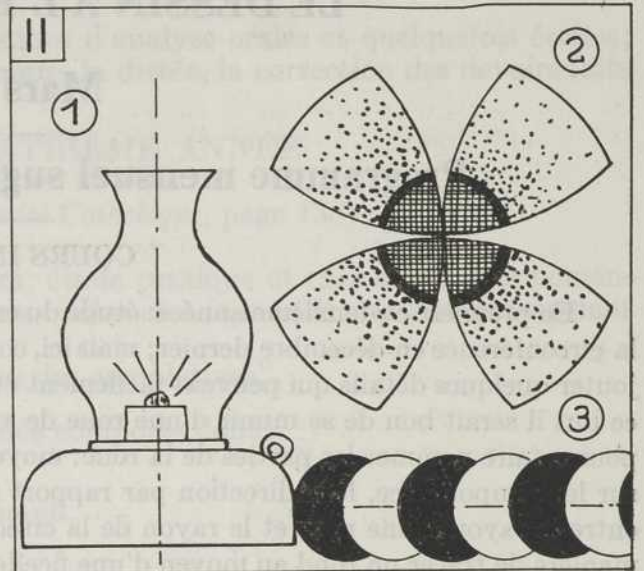
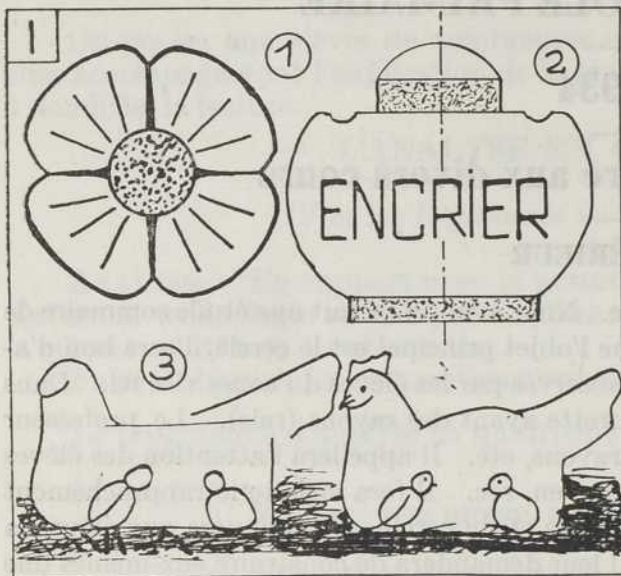
Troisième année

1. Un pot à fleurs (face et plan).
2. Carte géographique (agrandissement).
3. Coquilles (limaces).
4. De mémoire: carte de la Province de Québec.

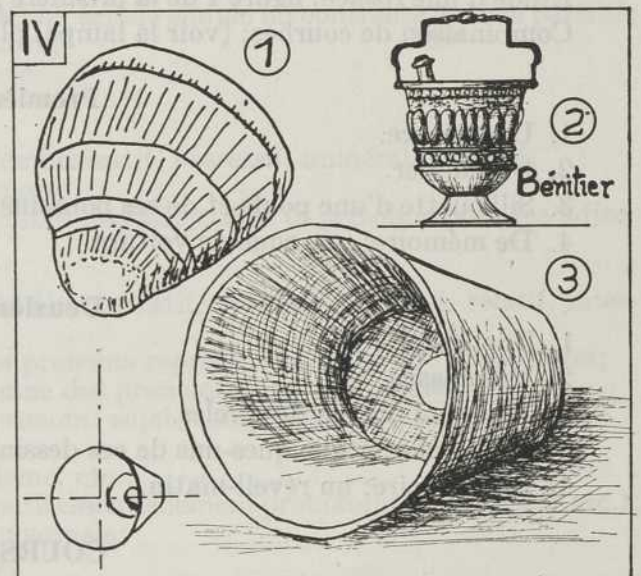
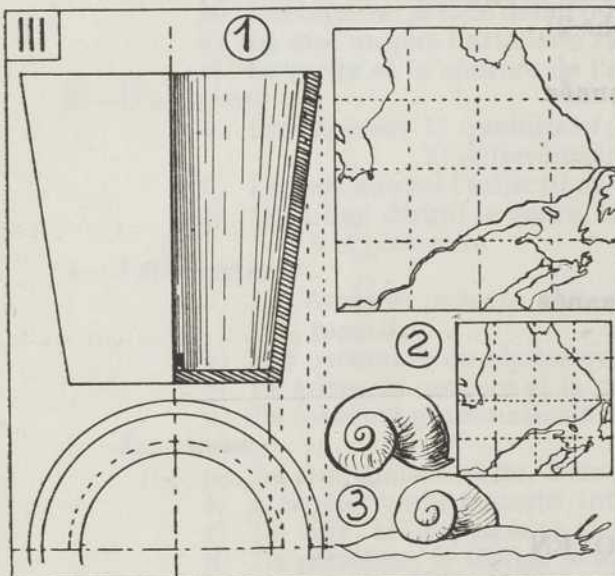
Quatrième année

1. Une coquille.
2. Un bénitier.
3. Un pot vu en perspective.
4. De mémoire: un chapeau d'homme.

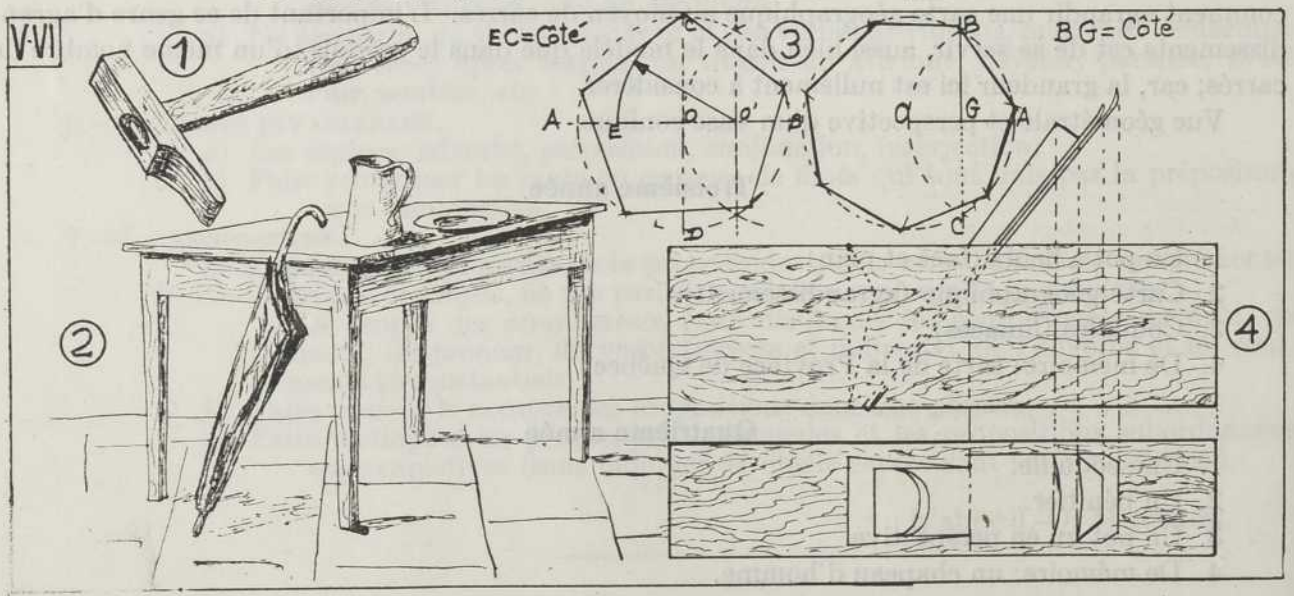
COURS INFÉRIEUR



COURS MOYEN



COURS SUPÉRIEUR



COURS SUPÉRIEUR

En cinquième et sixième années: étude de quelques outils de menuisier ou autres.

Un rabot vu de face et en plan, avec lignes de projections.

Un marteau de forgeron vu en perspective.

Étude d'après nature d'un groupement d'objets: table, parapluie, pot, assiette.

Deux problèmes: division de la circonférence en cinq et en sept parties égales.

Cinquième et sixième années

1. Un marteau.
2. Table en perspective.
3. Deux problèmes.
4. Un rabot (face et plan).
5. De mémoire: un outil de menuisier.

Frère AMÉDÉE,
des Écoles Chrétiennes.

LA PHRASÉOLOGIE ET LA COMPOSITION A L'ÉCOLE PRIMAIRE (1)

Le complément

I

Une petite diversion.—Portons le principal de notre attention sur le complément, et, par trois étapes, procédons vers une phrase de quelque haleine. Affirmative-positive d'abord.

A.—*D'abord un sujet tout simple, un verbe, et le mot SOLEIL comme complément, (ou tout autre, à discrétion)*

L'oiseau chante au soleil.

L'enfant joue au soleil.

Louis se promène au soleil.

Je vois le soleil.

Jean regarde le soleil.

Mon frère contemple le soleil.

Le lézard se chauffe au soleil.

Le savant étudie le soleil.

La fleur sourit au soleil.

La belle-de-jour s'ouvre au soleil.

La belle-de-nuit se ferme au soleil.

La rivière reflète le soleil.

Le convalescent se fortifie au soleil.

La maison s'oriente au soleil.

La forêt se réjouit au soleil.

Les feuilles poussent au soleil.

Les fleurs s'embellissent au soleil.

La rose s'épanouit au soleil.

Le lis se parfume au soleil.

L'hirondelle se baigne dans le soleil.

Le paysage s'éclaire de soleil.

La brume noie le soleil.

Le nuage cache le soleil.

Les ténèbres chassent le soleil.

.....

Etc., etc...

Noter les trouvailles heureuses.

B.—*Ajoutons quelques mots au sujet*

L'oiseau du printemps chante au soleil.

L'enfant plein de santé joue au soleil.

Mon joyeux cousin Louis se promène au soleil.

De ce plateau, je vois le soleil.

(1) Voir l'Enseignement Primaire de février 1934.

Mon oncle Jean regarde le soleil.
 Mon frère émerveillé contemple le soleil.
 Le lézard des murs se chauffe au soleil.
 Le savant physicien étudie le soleil.
 La fleur ruisselante de rosée sourit au soleil.
 La belle-de-jour endormie s'ouvre au soleil.
 La belle-de-nuit timide se replie au soleil.
 Le convalescent plein d'espoir se fortifie au soleil.
 La rivière limpide et calme reflète le soleil.
 La maison de mon oncle Pierre s'oriente au soleil.
 La forêt dès l'aube se réjouit au soleil.
 Les feuilles de nos arbres poussent au soleil.
 Les fleurs de nos parterres s'embellissent au soleil, se colorent.
 La rose magnifique, délicate, nuancée s'épanouit au soleil.
 Le lis élégant et pur se parfume au soleil.
 Le paysage grandiose s'éclaire de soleil.
 Dans cette île, une brume épaisse et malsaine noie le soleil.
 Le nuage immense cache le soleil.
 Les ténèbres lourdes chassent le soleil.

C.—*Allongons le complément*

L'oiseau du printemps chante au soleil dans les érables.
 L'enfant plein de santé joue au soleil des heures entières.
 Mon joyeux cousin Louis se promène au soleil sur les rives du Saint-Laurent.
 De ce plateau, je vois le soleil majestueux se baigner dans les nuages.
 Mon oncle Jean regarde le soleil s'enfoncer dans les nuages.
 Mon frère émerveillé contemple le soleil se couchant dans la gloire.
 Le lézard des murs se chauffe au soleil dans les après-midi paisibles.
 Le savant physicien étudie le soleil pour en utiliser les rayons.
 La fleur ruisselante de rosée sourit au soleil matinal.
 La belle-de-jour endormie s'ouvre au soleil levant.
 La belle-de-nuit timide se replie au soleil levant.
 Le convalescent plein d'espoir se fortifie au soleil du printemps.
 La rivière limpide et calme reflète le soleil dans un miroir sans défaut.
 La maison de mon oncle Pierre s'oriente au soleil du matin.
 La forêt dès l'aube se réjouit au soleil illuminant sa chevelure.
 Les feuilles de nos arbres poussent fiévreusement au soleil printanier.
 Les fleurs de nos parterres s'embellissent au soleil de juin.
 La rose magnifique, délicate, nuancée s'épanouit au soleil tous les mois d'été.
 Le lis élégant et pur se parfume au soleil pour l'agrément des hommes.
 L'hirondelle agile se baigne dans le soleil aux jours de la canicule.
 Le paysage grandiose s'éclaire de soleil aux premières lueurs du matin.
 Dans cette île une brume épaisse et malsaine noie le soleil des mois entiers.
 Des nuages immenses cachent le soleil à cette saison de pluie.
 Les ténèbres lourdes chassent le soleil dès quatre heures en ces journées sombres.

Des phrases complètes sur les mots déjà mentionnés, ou sur d'autres, feront acquérir une phrase sûre et rapide d'un précieux secours pour la correction de la composition.

Frère ARSÈNE-LOUIS,
 de l'Instruction chrétienne.

LEÇONS DE CHOSES

L'éponge

I.—MATÉRIEL

Une éponge, une carte de l'Europe, une gravure représentant la pêche aux éponges, un goupillon, un récipient.

II.—RÉSUMÉ DE LA LEÇON

A. *Nature*.—L'éponge est une substance légère et poreuse provenant d'un animal appelé lui-même éponge. Cet animal appartient à la classe des coelentérés. Ces animaux vivent dans l'eau et ressemblent à des plantes. En effet, les éponges n'ont ni bouches, ni canal digestif, ni tentacules pour saisir leur proie; c'est pourquoi autrefois on les classait parmi les végétaux.

Jeunes, les éponges ont la forme de petites boules; devenues adultes, elles se fixent aux rochers des côtes à une profondeur variant de 40 à 60 pieds. Une fois fixées aux rochers ces boules se développent en éponge unique et le plus souvent en colonies d'éponges; d'où la distinction d'éponges simples et d'éponges composées.

La partie ventrale de l'éponge est munie de capillarités (tubes) par où l'eau pénètre, tandis que les capillarités de la partie dorsale la laisse échapper. On appelle les premiers orifices d'entrée, et les seconds, orifices de sortie. En passant ainsi dans l'éponge l'eau laisse la nourriture nécessaire à son développement.

B. *Transformation*.—L'éponge est un animal, c'est dire qu'elle a de la chair. Cette chair est une matière gélatineuse. L'éponge que voici, n'est que le squelette de l'animal qui porte le même nom. Avant de livrer l'éponge au commerce, on a enlevé la matière vivante qu'elle contenait et on lui a fait subir d'autres opérations pour la blanchir et lui ôter son odeur désagréable.

C. *Sortes*.—On distingue:

1. L'éponge fine et douce de Syrie pour usage de toilette;
2. L'éponge fine et dure ou éponge grecque pour usages domestiques;
3. L'éponge blonde de Venise. C'est la plus légère et la plus régulière des éponges;
4. L'éponge de Barbarie appelée éponge geline. On l'emploie pour laver les meubles.

D. *Usages*.—On se sert des éponges:

1. Pour la toilette: se laver les mains, les pieds, le corps;
2. Pour laver les voitures, les automobiles, etc.;
3. Les écoliers s'en servent pour laver leurs ardoises;
4. On se sert des éponges pour guérir certaines maladies.

E. *Expériences*.—Plonger une éponge dans un vase rempli d'eau; on remarque que le volume d'eau diminue dans le vase. Si l'on presse l'éponge dans ses mains, elle rejette l'eau: l'éponge est poreuse.

Mettre une grosse éponge dans un petit vase: elle est élastique.

Montrer un goupillon aux élèves. Le plonger dans l'eau, essuyer sa surface et le secouer. Pourquoi l'eau sort-elle par gouttes? Parce que le goupillon renferme une éponge.

Frère R.,

élève-maître de l'École normale,
Saint-Joseph, Ste-Foy.

RÉDACTION

Notre école primaire rurale

Rédaction pour la fin des études complémentaires, section agricole

(Autre thème: "l'idée générale à développer".—Voir "La Normalienne en Belles-Lettres", page 68 et suivantes)

NOTE:—Nous présentons ici, comme venant du cahier de préparation du maître, une page que l'on souhaiterait pouvoir servir, en toute franchise, de matière à rédaction pour les élèves de huitième année, section agricole, lorsqu'ils s'appêtent à quitter l'école primaire complémentaire. Il est entendu que le développement "d'une idée générale" comme celle-ci, exigerait une certaine causerie préalable en classe, suivant le degré d'entraînement des élèves.

TEXTE QUI POURRAIT SERVIR DE PRÉPARATION AU MAÎTRE

Sur l'étroite planche de mon premier pupitre d'écolier, dans la classe des petits, il n'y a pas bien des années, mes doigts tremblants s'essayaient à tenir un crayon, puis à tracer malhabilement la forme des lettres.

Pour commencer, mon cœur d'enfant battait fort d'émotion inquiète. Mais bientôt, sous le sourire plein d'accueil, les claires indications, les beaux tracés au tableau noir, les procédés bienveillants de ma chère première maîtresse d'école, la confiance rentra dans mon âme, ma main se raffermir et devint graduellement plus souple.

En même temps, sous l'habile direction de mes maîtresses et de mes maîtres, j'appris à regarder avec une curiosité plus attentive les divers spectacles et faits de mon entourage, de ce milieu champêtre, familial, social et religieux.

Peu à peu, on me fit connaître et aimer un ami nouveau, qui depuis m'est toujours resté fidèle et auquel je suis attaché de cœur pour la vie: le beau et bon livre. Je pris d'abord contact avec l'enveloppe d'apparence un peu rude des mots; puis, avec patience, on m'enseigna à briser la noix; alors je m'habituai de plus en plus à goûter, sous un texte, la savoureuse amande de la pensée des autres.

Nos leçons revêtaient le plus souvent la forme de causeries familières où l'activité personnelle des écoliers trouvait ample jeu. Nous engrangions dans nos jeunes cerveaux, comme les grains dans un grenier, de nombreux exemples concrets, quantité de visions sensibles et maintes images vivantes. On nous apprit à réfléchir là-dessus. Notre intelligence fut entraînée, suivant ses faibles capacités, "à épeler la pensée humaine (1)". En débarrassant les faits particuliers, les données concrètes, de leur écale sensible, matérielle, notre raison s'initiait à moudre son froment, sa nourriture: l'idée.

Ces connaissances encore informes et mal dégagées, nos lèvres étaient invitées à les dire dans des phrases de construction personnelle. Cet effort d'expression nous aidait à mieux saisir notre pensée trop souvent hésitante. Avec bonté et en exigeant notre concours, nos maîtres s'efforçaient de corriger les déféctuosités de notre langage.

Plus tard, notre plume, avec bien des imperfections sans doute, s'accoutuma à mettre sur le papier ce que notre œil avait vu et notre oreille, entendu, ce que notre tête pensait et notre cœur aimait, ce vers quoi notre volonté s'orientait.

Aussi quel bonheur pour moi de pouvoir aujourd'hui, à la fin de mes études complémentaires, tracer ces quelques lignes de reconnaissance à l'adresse de ma chère école, qui après Dieu et mes parents, a si puissamment contribué à préparer mon avenir!

(1) Expression de Son Éminence le cardinal Villeneuve, dans son discours au Cercle Universitaire, à Montréal, le 13 janvier 1934.

De combien de notions pratiques et utiles ne s'est-on pas efforcé, durant tout ce stage scolaire, d'imprégner nos jeunes têtes un peu légères!

A travers tant de leçons diverses: religion, français, mathématiques, histoire, géographie, langue seconde, dessin, sciences usuelles, etc., quelle atmosphère rurale pénétrait et circulait sans cesse librement dans cette école de campagne! Tout nous parlait de cette "grande amie", la terre.

Fils de cultivateurs pour la plupart, nous ne sommes pas de ceux qui aspirent à désertier le sol. A mesure que notre esprit s'ouvrait à la lumière, nous estimions davantage la haute valeur de la grande nourricière de l'homme; notre cœur, par de mystérieuses fibres héréditaires, s'attachait de plus en plus au terroir. Nous savons les rudes travaux des champs; mais nous savons aussi de quel solide bonheur ils sont la garantie. Merci à notre école de nous avoir solidement enracinés dans la noble lignée de nos terriens.

Par-dessus tout, la petite école, prolongement du foyer, à l'ombre du clocher paroissial, fut pour nous une discipline morale et une orientation religieuse. Avec quelle constante sollicitude, tous nos éducateurs s'appliquèrent à inculquer à nos consciences de solides principes de bonne conduite, à susciter dans nos cœurs l'amour du bien et à faire contracter à nos volontés chance-lantes des habitudes de vertus chrétiennes!

Ce fut "l'école pour la vie", mais pour la vie dans toute sa plénitude: non seulement sous son aspect humain et temporel, mais surélevée dans le plan surnaturel de la grâce et envisagée avec un regard sur ces horizons divins de l'au-delà qu'éclairent les vérités de la foi.

La religion catholique a été, à notre école, plus qu'une formule à apprendre et à réciter entre les murs de notre classe, à certaines heures fixes. Elle a d'abord été présentée à nos jeunes esprits sous une forme historique et se dégageait de faits racontés; plus tard, elle nous est apparue comme le grand fait de l'humanité, la réalité la plus importante du monde. Peu à peu, elle a pénétré notre âme comme une règle de vie. C'est ce qu'exprimait l'autre jour notre instituteur lorsqu'il nous disait que la religion doit être pour nous "évocatrice de pensées, régulatrice de sentiments et principe d'action (1)". L'atmosphère de nos classes fut avant tout religieuse.

Le Christ n'a pas été pour nous comme un personnage vague et effacé dans le lointain. On nous L'a présenté dans sa réalité bien vivante; nous L'avons, pour ainsi dire, comme entendu parler, vu agir, touché du doigt; et quand nos âmes d'enfants et d'adolescents Le regardaient ainsi passer tout près de nous, Il nous attirait comme un Idéal de vie.

On a tâché de nous faire comprendre la nécessité de la prière, surtout de la grande prière liturgique qu'est la messe, la valeur sanctificatrice du sacrifice et le réconfort qu'apporte à l'âme la fréquentation des sacrements. On nous a appris à respecter, aimer et servir l'Eglise, dans la personne de ses ministres.

Cette orientation vers la patrie céleste n'a pas, loin de là, fait négliger la direction de notre esprit, de notre cœur et de nos volontés vers les choses de notre patrie terrestre, de notre pays, le Canada, et de cette portion de terre encore plus chérie, notre province, avec toutes ses richesses matérielles et spirituelles, ses organisations sociales. Cette éducation patriotique et civique, appuyée sur l'étude raisonnée de notre histoire nationale et de la géographie physique, économique, politique, humaine de notre pays, éclairée aussi par les grandes lois de la morale chrétienne, on s'est essayé de la pousser jusqu'à ces principales applications de l'ordre pratique, où le sens social de la charité catholique manifeste l'un de ces plus beaux fruits de véritable civilisation.

Ces formations intellectuelle et morale trouvaient un nécessaire point d'appui dans une éducation physique bien comprise. L'amélioration des conditions hygiéniques de l'école, l'enseignement et surtout la pratique des principales règles d'hygiène, les jeux et les exercices corporels bien organisés, surtout la vie au grand air dans nos campagnes et la participation, suivant notre âge, aux travaux des champs ou du moins des jardins, ont contribué à faire de nos corps des serviteurs sains et souples sur lesquels notre âme peut compter pour envisager l'avenir avec confiance.

(1) Règlements du Comité catholique, page 77, édition 1932.

Nous comprenons les immenses services que nous a rendus l'école rurale. Notre reconnaissance devra se traduire plus tard par de l'action. Quand, à notre tour, nous serons devenus citoyens, il faudra nous faire les soutiens de l'école primaire, consentir les sacrifices nécessaires pour mieux rétribuer maîtresses et maîtres compétents, pour fournir tout le matériel nécessaire à un enseignement moderne et pour entourer de plus de beauté cette maison d'école qui joue un rôle si important dans les destinées d'une race.

ROCH AUBRY,

Professeur à l'École normale, Saint-Joseph, Hull, P. Q.

LA CLASSE EN ANGLAIS

Tout le monde— ou à peu près— convient que la Méthode Directe est praticable avec les commençants, qu'elle peut même leur être très utile, à ce stage où l'on s'occupe surtout de termes concrets: noms d'objets qu'on peut voir et toucher, actions que l'on peut exécuter.

Ainsi pour faire comprendre le verbe "to walk", le maître lève un peu une jambe, se penche en avant, et pose l'autre pied sur le sol: il fait ainsi un pas, puis un autre. Cette série d'actions, il la traduit par *I walk*. Et tous les élèves auront compris; l'action vue pourra toujours se traduire par ce vocable anglais.

Mais ceux qui ont des préventions contre la M. D., ou qui, du moins, n'en sont pas de chauds partisans, avancent qu'il serait beaucoup plus simple de partir du terme français, *je marche*: le premier article utile du credo pédagogique de tout bon maître étant d'aller du connu à l'inconnu.

Cet axiome, on vous le sert à temps et à contretemps, et l'on en tire des conclusions que l'on croit décisives en faveur du recours au français, non pas occasionnellement, mais comme la voix la plus directe et la plus sûre pour enseigner la seconde langue.

Ceux qui ont bien l'esprit de la M. D. assurent que ce sont eux-mêmes qui vont du connu à l'inconnu, assertion qu'ils prouvent facilement; l'action de *faire des pas* peut-elle toujours se traduire par *to walk*? Oui.—Le mot *marcher* peut-il toujours se rendre par *to walk*? Non.

Il s'ensuit que si l'on part du français, une attention sérieuse doit être donnée au contexte. Je pense en français: *L'horloge ne marche pas*; si je dis: *The clock does not walk*, on ne me comprend pas, ou bien l'on sourit discrètement. Autre phrase: *Ma classe marche très bien*—*My class room walks very well!*— Deux fautes provenant d'une traduction mentale: *class room* désigne une pièce où l'on fait la classe.

Ceux qui exigent que l'on parte du terme français croient dur comme fer que le français est très logique, tout y étant clair, parfaitement bien ordonné. Les linguistes, après étude sérieuse de la philosophie des langues, enseignent qu'elles sont toutes basées sur des conventions et non sur la logique: les bizareries nous choquent parce que ce sont des manières de s'exprimer auxquelles on n'est pas habitué. C'est surtout dans les prépositions, mots difficiles entre tous, qu'on trouve une grande divergence de mots; un Français vient *par* le train; un Anglais, *sur* le train; un Allemand, *avec* le train. Un Français déjeune *d'un* poulet; un Anglais, *sur* un poulet.

Tellement nombreux sont les cas où les mots ne se correspondent pas dans les deux langues, qu'il est préférable de ne pas exploiter principalement la traduction, par crainte de mécompte, de trahison. Prenons comme exemple le petit mot *du*, qui revient si souvent en français, à quoi correspond-il en anglais?

Le chapeau <i>du</i> garçon.....	(<i>'s, of the</i>)
La page <i>du</i> livre.....	(<i>of the</i>)
La porte <i>du</i> jardin.....	()
Je bois <i>du</i> lait.....	()
Prenez <i>du</i> thé.....	(<i>some</i>)
Avez-vous <i>du</i> café.....	(<i>any</i>)
Je viens <i>du</i> bois.....	(<i>from the</i>)
<i>Je sors du</i> bois.....	(<i>out of</i>)
Reconnaissant <i>du</i> bienfait.....	(<i>for the</i>)
Frapper <i>du</i> glaive.....	(<i>with</i>)
Etc.	

Et que d'autres mots ne pourrait-on pas trouver tout aussi compliqués, quand on passe d'une langue à une autre?

Et puis, est-ce que c'est bien exact qu'en partant du français, on part du *connu*? J'ai sous les yeux deux articles du "Bulletin" de l'Enseignement secondaire" (oct. 1923), où je lis ceci, entre autres choses: "... Nos élèves ont un vocabulaire très pauvre, et ils se contentent trop souvent de termes impropres. Ils ne connaissent pas la valeur des mots essentiels. " Si c'est vrai des étudiants des collèges, que penser des élèves des écoles primaires?

Conclusion: ne pas trop se fier sur la langue maternelle: à nos leçons de M. D., le français même y gagnera.

J'ai dit que les mots ne se correspondent pas très bien entre deux langues, le français et l'anglais par exemple. Voici pourquoi :

Dans les vocables il faut distinguer le *sens propre* et le *sens figuré*; ou encore le *sens premier*, et les *sens dérivés*, obtenus par analogie, ressemblance, comparaison, etc. Dans deux langues, les mots se correspondront bien si l'on se tient au *sens propre, premier*. Le besoin de mots croissant avec la civilisation, chaque peuple a exploité son vocabulaire primitif en changeant de sens les mots dont il disposait plutôt qu'en en fabriquant d'autres; comme ce travail s'est poursuivi pendant des siècles, sans qu'on s'occupât des trouvailles ou des inventions des peuples voisins, il en est résulté une grande divergence dans les sens secondaires, et c'est ici que se trouve la principale difficulté qu'on éprouve à apprendre la seconde langue.

Si l'on trouvait très simple de rendre "marcher" par "to walk", voyons par combien de mots anglais il faut traduire ce verbe français:

Marchez lentement	Walk slowly.
Ne me marchez pas sur les orteils.	Do not tread on my toes.
Ils avaient à marcher à travers d'épaisses forêts.	They had to travel through thick forests.
Les troupes marchèrent six heures.	The troops marched for six hours.
Le maire marche le premier.	The mayor takes precedence.
Ma montre marche bien.	My watch goes well.
Ce moteur ne marche pas.	This motor does not work.
Les astres marchent de l'est à l'ouest.	The stars move from the east to the west.
Ce navire marche lentement.	This ship sails slowly.
Les années ont marché.	Years have moved on.
Nous marchons vers la tombe.	We tend to the tomb.
Marchez de l'avant.	Go forward.
Allons, les enfants, marchons !	Come, boys, on!
Prenez garde où vous marchez!	Take care where you put your foot.
Il ne faut pas lui marcher sur le pied.	Beware how you offend him.
Il faut que les affaires marchent avant le plaisir.	Business must go before pleasure.
Marchons sur les pas de ..	Let us tread in the steps of
Marcher à grands pas	To stride along.
Marcher en posant le pied avec soin.	To pick one's way.
Marcher lourdement.	To plod on one's way.
Marcher péniblement.	To trudge along.
Marcher légèrement.	To trip lightly along.
Marcher dans l'eau.	To wade.
Marcher lentement, comme en flânant.	To saunter.
Etc.	

Si nous faisons le même travail pour le verbe "to walk", on y verrait aussi une diversité de mots français.

Le français a été très longtemps l'unique instrument d'étude pour la seconde langue. Tous ceux qui s'occupent d'enseignement conviennent que la méthode (version-thème) a été inefficace pour apprendre à *parler couramment*. La M. D. a prouvé son utilité quand on en exploite les procédés; les élèves qui ont étudié à fond les trois premiers manuels de la série, et en ont fait tous les *exercices oraux* recommandés, peuvent facilement se placer là où on exige les deux langues: on pourrait citer bien des références.

(A suivre)

Frère HENRI,
de l'Instruction Chrétienne.

EXERCICES SCOLAIRES

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Le carême

Le Carême est une institution si vénérable par son antiquité, si élevée dans ses motifs, si salubre dans ses résultats, que les âmes chrétiennes ne peuvent voir sans tristesse un si grand nombre de catholiques essayer de s'y soustraire et s'y soustrayant en effet sous les plus futiles prétextes.

Toutes les religions ont fait du jeûne une loi imprescriptible, et en cela elles ont agi sagement, car il y a telles personnes qui s'inclinent devant l'ordre de Dieu et qui seraient peu disposées à accueillir les conseils du médecin. Nous connaissons les lois de Moïse qui ne permettent, pendant les jours d'abstinence, la réfection que le soir. Nous trouvons chez les Perses, les Phéniciens, les Assyriens, l'allégation du jeûne inscrite dans leurs livres sacrés. Les Esséniens se livraient à des mortifications vraiment incroyables. Les Grecs, qui se sont inspirés presque toujours de l'Egypte, lui ont emprunté le jeûne avec beaucoup des autres rites sacrés. Chez les Romains, il fut institué par Numa Pompilius.

Les premiers chrétiens furent des modèles d'abstinence. On sait quelles austérités imposaient les règles monastiques de Saint-Antoine, de saint Pacôme, de saint Basile : du pain, des herbes crues et de l'eau composaient la nourriture habituelle des religieux.

Mahomet se garda bien, en fondant sa religion pourtant si sensuelle, d'oublier l'abstinence, et il obligea ses adeptes à un rude carême nommé ramadan ou ramazan pendant lequel tout bon mahométan ne peut rien manger avant le coucher du soleil. Les Chinois ont pour principe que le sage doit s'éloigner de la cuisine. Quant aux sectes chrétiennes séparées, elles ont généralement conservé l'institution du jeûne, et d'un jeûne beaucoup plus prolongé et plus rigoureux que le nôtre.

Les Capitulaires de Charlemagne punissaient les infractions sur ce point. Saint Louis consultait son confesseur lorsqu'en carême il avait besoin de prendre un peu de poisson. Des brefs nombreux nous montrent qu'à cette époque les médecins faisaient connaître au Pape l'état de santé des rois et que ceux-ci se soumettaient docilement aux décisions de Rome.

Il faut bien avouer que la tempérance n'est pas en honneur parmi les hommes. Aussi, tous les médecins, surtout les anciens, n'ont pas manqué de faire entendre de sages avis à ce sujet. — Il faut manger peu, pour se bien porter, dit Hippocrate. Le jeûne évite des maladies, ajoute Galien. Et en effet l'abondance des aliments est une source intarissable de désordre dans l'organisme. Toutes les maladies qui ont pour cause la trop grande abondance de sang et d'humeur viennent fondre un jour ou l'autre, sur les amis de la bonne chère. Or, le jeûne, à certaines époques et surtout au renouveau, offre contre les maladies le préservatif le plus efficace.

Le jeûne a non seulement une grande influence sur le corps, mais aussi sur l'esprit. Il rend l'homme doux et lui facilite le chemin de la vertu; aussi les Saints Pères sont-ils unanimes à dire que le jeûne est le fondement de toutes les vertus. De plus il allège l'esprit et facilite ses opérations. Qui ne sait que le travail du matin est plus facile et plus fécond? Combien d'intelligences d'élite ont été flétries par les excès de table? Le nombre d'idiots victimes de leur sensualité est plus considérable qu'on ne pense.

La conséquence de tout cela c'est qu'il faut jeûner au moins quelquefois pour conserver la santé du corps et de l'âme, et que l'Église a sagement agi en instituant le Carême. La vie si longue de certains ermites est un des résultats de leur sobriété exemplaire. Saint Antoine vécut 105 ans; un religieux de l'ordre de Saint Pacôme nommé Jonas travailla jusqu'à 95 ans au jardin du couvent. Une statistique très curieuse nous apprend que, en faisant la somme des années qu'ont vécu 150 anachorètes pris en divers climats et à diverses époques, on a trouvé le nombre considérable de 11,599, ce qui donne pour chacun une vie moyenne de 76 ans environ, tandis que la vie moyenne chez nous est de trente et quelques années.

Ne craignons donc pas d'altérer notre santé en observant, selon nos forces, le jeûne quadragésimal, et dussions-nous en souffrir un peu pour le corps, notre âme ne s'en portera que mieux.

FIDÈLES.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

Répondre par petites phrases aux questions suivantes:

A quoi sert un *bouchon*?—A quoi sert la *cuiller*?—A quoi sert une *horloge*?—Où trouve-t-on le *fer*?—Dans quoi met-on le *sel*?—A quoi sert un *porte-monnaie*?—A quoi sert une *malle*?—Où trouve-t-on des *champignons*?—Que donne-t-on à manger aux *volailles*?

II

L'élève fera suivre d'un, puis de deux *compléments directs*, chacun des verbes exprimés:

Le serrurier fait...—Le fruitier vend...—Le pêcheur prend...—Le cheval mange...—La ménagère brosse...—La cuisinière fait cuire...—L'édredon renferme...—Le chasseur tue...—Le chat détruit...—Pour se chauffer, on brûle...—Le jardinier plante...—Ma poche contient...—Le menuisier fabrique...—Dans une armoire on place...

DICTÉES

I

LES VÊTEMENTS DE DRAP

La laine dont on fait nos chauds vêtements d'hiver est fournie par la toison d'un certain nombre d'animaux,

des moutons surtout. La tonte est faite avec des ciseaux. On lave la laine pour la débarrasser du suint. Ensuite elle est blanchie par le soufrage, cardée, filée et enfin tissée.

EXERCICES.—Avec quoi fait-on: les chemises?—les habits d'hiver?—les foulards?—(Avec la *toile*; avec le *drap*; avec la *soie*; La toile est faite avec du lin, du chanvre; le drap est fait avec de la laine.)

Comment appelle-t-on le *lin*, le *chanvre*, la *laine*, la *soie*? (Ce sont des matières textiles.)

Qu'est-ce que *carder la laine*? (Carder la laine, c'est la démêler, la diviser.)

Nommer des vêtements faits avec la laine.

II

JEAN COLÈRE

Son voisin de classe a pris un peu trop de place. Pan ! il le pousse violemment avec le coude... et une tache tombe sur son cahier.

Sa colère en augmente; il cherche du buvard et veut éponger trop vite. Bon ! la tache est élargie !

Jean se jette sur sa gomme et frotte, frotte. Mais crac ! le pauvre papier cède et voilà un trou dans la page.

Du coup, exaspéré, l'enfant se met à trépigner.

Où le conduira son vilain caractère ?

ÉLOCUTION.—Quel surnom a-t-on donné à Jean ? Pourquoi ? Comment s'est-il mis en colère contre son voisin ?—Indiquer les conséquences de la colère de Jean.—Si Jean avait été plus calme, ces accidents se seraient-ils produits ?

RÉCITATION

LE SINGE ET LA NOIX

Le singe autrefois,
Trouvant une noix
Encore recouverte
De l'écorce verte (fém.),
Et l'en dépouillant
Très patiemment,
Dit : "Qu'elle est amère (fém.) !
Mais consolons-nous ;
Le fruit qu'elle enserre
En sera plus doux". (masc.)

BLONDEAU DE COMMERCE.

Explications.—Qu'elle enserre, qu'elle enferme, qu'elle cache.

COURS MOYEN

I. *Invention*.—Trouvez un nom général qui puisse convenir aux deux êtres désignés par les noms particuliers.

Le bois et le charbon sont des combustibles—Le navet et la carotte sont des légumes—La violette et l'œillet sont des fleurs—Le serin et le chardonneret sont des oiseaux—Le papillon et le hanneton sont des insectes—La carpe et le goujon sont des poissons—Noël et Pâques sont de grandes fêtes—La bêche et le râteau sont des instruments aratoires—Le gilet et le pantalon sont des vêtements.

II. *Élocution*.—Complétez ces phrases, en écrivant un nom de chose.

On s'assied sur... une chaise—On met une nappe sur... une table—On met un couvercle sur... le chaudron—On met un couvre-pieds sur... le lit—On met son chapeau sur... la tête—On pose la lampe sur... la table ou la corniche—On écrit sur... le tableau.

DICTÉES

I

LES CENDRES

Cérémonie d'un symbolisme admirable, comme toutes celles de l'Église, d'ailleurs ! Elle n'a pas seulement

pour but de nous rappeler que la vie est brève, la mort prochaine, et que le peu qui restera de nous, eussions-nous été des conquérants fameux et de puissants empereurs, servira peut-être un jour à boucher la lézarde d'une muraille ou la bonde d'un tonneau, — encore que cette vérité banale soit toujours utile à redire et salutaire à méditer. Les cendres répandues sur la tête du chrétien ont une autre signification. Elles lui recommandent d'être humble, quand il songe au mérite qu'il peut avoir, à la place, si considérable qu'elle soit, qu'il occupe dans le monde, aux bonnes actions même qu'il a pu faire. Elles lui ordonnent aussi de réparer le mal qu'il a commis ou, tout au moins, si la faute est irrémédiable, de la regretter amèrement, et de toutes les forces de son âme.

François COPPÉE.

Explications.—*Symbolisme*, état de ce qui sert de symbole, de signe sensible et représentatif d'une chose immatérielle.—*lézarde*, fente, crevasse en zig-zag comme la marche du lézard.—*banale*, qui sert à tout le monde.—*salutaire*, utile, avantageuse, bonne pour le salut.—*irrémédiable*, le radical du mot est *remède*, le préfixe *in*, devenu *ir* devant *r*, signifie *non*, le suffixe *able* indique la possibilité : le sens du mot est donc *sans possibilité de remède*.

Grammaire.—Chercher dans la dictée les adjectifs employés comme attributs.

Donner 10 autres exemples du verbe *être*, avec un adjectif attribut.

II

UN JARDIN UTILE

Ce jardin, qui n'était pas grand, avait pour nous une valeur considérable, car c'était lui qui nous nourrissait, nous fournissant, à l'exception du blé, à peu près tout ce que nous mangions ; pommes de terre, fèves, choux, carottes. Aussi, n'y trouvait-on pas de terrain perdu.

HECTOR MALOT

QUESTIONS.—Qu'est-ce qu'un jardin ? (Un terrain généralement clos où l'on cultive des plantes utiles, d'agrément ou d'études.)—Combien y a-t-il de sortes de jardins ? (Le jardin à légumes, le jardin d'agrément et le

ardin botanique.)—Où se trouvent ces divers jardins ? (Le premier, partout, en dehors des grandes villes; le second devant les résidences dans les grandes villes; le troisième, auprès des grandes maisons d'éducation qui s'occupent de botanique.)—Que faut-il pour qu'un jardin potager rapporte ? (Du travail, de l'engrais, du soleil et de la pluie.)—Pourquoi les légumes de votre jardin sont-ils préférables à ceux du marché ? (Plus frais, bien moins chers et toujours à votre disposition.)—Pourquoi cultivez-vous votre jardin ?

GRAMMAIRE.—Quelles sont les deux premières propositions ?—Dire leur nature.—Analyser: *ce que nous mangions*.—Relever les adjectifs épithètes.—Conjuguer *nourrir* au présent et à l'imp. du subj.

III

CONSEILS AUX PETITES FILLES

Être charmante, c'est avant tout être bonne: c'est être serviable, modeste, patiente. Et cela n'est pas toujours facile. On a ses jours de mauvaise humeur: on est *lasse*, on a ses petits ennuis.

Il faut cacher tout cela pour n'attrister *personne*. Vos parents ont des *soucis* que vous ignorez; leurs peines sont autrement plus sérieuses que les vôtres. C'est à vous de leur adoucir la vie par vos soins affectueux, de leur donner courage par un peu de bonne humeur, par un sourire ou par une chanson. Pour faire du bonheur autour de vous, il n'est pas besoin que vous soyez riches, ni jolies, ni spirituelles. Il suffit de bien aimer ceux qui vous aiment. Ressemblez à la violette si humble, si douce, que son parfum fait découvrir sous les feuilles.

Soyons les fleurs de la maison.

EXERCICES.—*Lasse*: pourquoi au féminin ?—*Personne*: rôle de ce mot dans la phrase ?—*Soucis*: un synonyme (préoccupation).—Analyser grammaticalement: "Soyons les fleurs de la maison."

RÉCITATION

A LA SUCRERIE

C'est le matin, un matin clair. La neige
S'est affermie et scintille au soleil.
Les invités groupés, tel un cortège,
Sur la "croûte" s'en vont gais, en éveil.

Paniers en mains, comme en pique-nique
S'en vont à la "cabane." Au bruit des voix
L'écho, surpris, nonchalamment réplique,
Et se rendort, paisible, au fond des bois

Rustique et bas, parmi les hauts érables
Le toit d'où monte un nuage odorant,
Très accueillant quoique à peine logeable,
Surgit, flanqué de cordes de bois franc.

Et pendant qu'au dehors tout est silence,
Très doux, au fond des "casseaux" de bouleau,
Vous entendez, goutte à goutte, en cadence,
Le bruit que fait l'eau tombant dans de l'eau.

La sève de l'érable, ainsi cueillie,
Coule de l'entaille faite à son flanc,
Et, dans un grand chaudron, tantôt bouillie,
Se fera sucre ou sirop succulent.

Abbé Arthur LACASSE,
poète canadien-français,
membre de la Société
Royale du Canada.

RÉDACTION

CONSÉQUENCE DE LA COLÈRE

(*Un accident*)

Sommaire.—Luc et André glissent sur la glace.—Luc pousse André pour le taquiner.—André tombe et se casse la jambe.—Chagrin de Luc.—Morale.

DÉVELOPPEMENT

Oh ! que c'est amusant de glisser sur la glace, disait André, viens donc, Luc, on ne nous verra pas et nous pouvons bien nous arrêter un peu avant de rentrer.—Luc et André s'élancent, ils font une longue glissade qui les mène à l'autre bord de la petite Rivière-au-Rat. Une fois, deux fois, trois fois, ils passent et repassent. Et voilà qu'André triomphe parce que, les trois fois, il est arrivé plus vite que Luc. Luc s'impatiente. Et lorsqu'André, pour la quatrième fois, est prêt d'arriver au but, il le pousse violemment et le fait tomber.—Le pauvre André, lancé à toute vitesse, et brusquement arrêté, tombe en poussant un cri de douleur: il s'est cassé la jambe.

Luc désolé s'empresse d'appeler au secours. On emporte André chez lui et le médecin lui remet la jambe.

Mais il fut longtemps couché, plus longtemps encore empêché de marcher et de courir.

Et Luc, en le voyant languir, soupirait et pensait: "c'est notre désobéissance et ma propre colère qui ont causé l'accident de ce pauvre André."

COURS SUPÉRIEUR

INVENTION ET VOCABULAIRE

I. *Invention*.—Complétez ces phrases de manière à leur donner un sens raisonnable;

Il va neiger, car *le ciel est bien sombre*.—Il va geler, car *le ciel est clair et il fait froid*.—Il fait froid, car *tout le monde grelotte*.—Il pleut, car *les passants ont des parapluies*.—Le feu s'allume bien, car *la cheminée tire fort*.—Le feu ne prend pas, car *on n'entend rien dans le poêle*.—Ce bois n'est pas sec, car *il fume*.—Tu es enrhumé, car *tu tousses*.

II.—*Vocabulaire*.—Construire deux phrases renfermant *vingt, cent* variables, invariables quoique multipliés, employés pour un adjectif ordinal.—Citer et définir: 1° les substantifs désignant les parties d'unité; 2° les noms en *aine* dérivés des adjectifs numéraux (*douzaine*); 3° les adjectifs qualifiant les choses qui valent deux, trois, quatre, etc., fois un autre (*double, triple*); 4° les adjectifs qualifiant l'homme âgé de quarante, cinquante, soixante ans, etc.

DICTÉES

I

LA BONTÉ

Par dessus toute chose, soyez bon; la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et ce qui désarme le plus les hommes.

Vous en avez des traces dans l'âme, mais ce sont des sillons qu'on ne creuse jamais assez. Vos lèvres et vos yeux ne sont pas encore aussi bienveillants qu'ils pourraient l'être, et aucun art ne peut leur donner ce caractère que la culture intérieure de la bonté.

Une pensée aimable et douce à l'égard des autres finit par s'empreindre

dans la physionomie et par lui donner un cachet qui attire tous les cœurs.

R. P. LACORDAIRE,
Célèbre religieux français (Dominicain), orateur illustre: 1802-1861.

Lire attentivement ces lignes et répondre aux questions suivantes:

1° Que signifie *désarme le plus les hommes*?—Donnez le sens étymologique de *désarme*.

2° Que signifie cette phrase: *Vous en avez des traces dans l'âme, mais ce sont des sillons qu'on ne creuse jamais assez*?

3° A quoi se rattache: *que la culture intérieure de la bonté* et quel est ici le sens de *que*?

4° Donnez un synonyme de: *s'empreindre*.

5° Qu'est-ce qu'un *cachet*.—au propre?—au figuré?

6° La forme *pourraient* est-elle régulière?—Quel est ce verbe, quelles en sont les irrégularités?

7° Analysez grammaticalement et logiquement: *Par dessus toute chose, soyez bon*.

II

LES INSECTES

La plupart des hommes ne jugent dignes de leur attention que les animaux qui se distinguent des autres par leur grandeur. Le cheval, le bœuf, l'éléphant, le lion, leur paraissent mériter quelques regards; tandis qu'ils dédaignent de les arrêter sur ces armées innombrables d'êtres vivants qui peuplent l'air, les végétaux et la poussière.

Que d'insectes nous foulons aux pieds! Que de chenilles nous détruisons! Que de mouches bourdonnent autour de nous sans nous inspirer la moindre curiosité, ni presque d'autre pensée que celle de leur ôter la vie, lorsqu'elles nous incommode! Et cependant il est certain que la sagesse et la puissance du Créateur ne se manifestent pas moins dans la structure du limaçon et du cloporte que dans celle de l'éléphant et du lion.

Le caractère essentiel qui distingue les insectes de tous les animaux, c'est qu'à proprement parler ils n'ont point d'os: ce qui démontre une grande sagesse dans cette partie de leur con-

formation. Les mouvements qui sont propres à tous les insectes, la manière dont ils sont obligés de chercher leur nourriture, et surtout les diverses métamorphoses qu'ils subissent, ne pourraient pas s'exécuter avec autant de facilité, si leur corps était *lié* et *affermi* par des os.

ANNOTATIONS.—*La plupart de*: Locution prépositive dans laquelle *de* indique le rapport de la partie avec le tout et se contracte avec l'article *les*.—*Jugent*: Quand le verbe a pour sujet un collectif partitif, il s'accorde avec le complément du collectif, qui est ici le mot *hommes*.—*Leur*: adjectif qui reste au singulier, parce que le nom grandeur n'a pas le pluriel dans l'acception particulière qui lui est donnée.—*Éléphant*: Nom privé de féminin: on dit éléphant *féminelle*: c'est le plus grand des mammifères terrestres.—*Elephantiasis*: Maladie caractérisée par des rugosités semblables à celles de la peau d'éléphant.—*Arrêter*: La consonne *r* se redouble généralement dans les mots commençant par *ar*, *er*, *ir*, *hor* et s'articule fortement.—*Que de*: Cette expression amène toujours le pluriel, à moins que le nom qui la suit n'ait pas de pluriel.—*Inspirer*: Faire naître une pensée, un sentiment. Ce verbe est synonyme de *insinuer*, de *persuader* et de *suggérer*; on *insinue* finement et avec artifice. Pour *insinuer*, il faut ménager le temps, l'occasion, l'air et la manière de dire les choses. Pour *persuader*, il faut faire sentir les raisons et l'avantage de ce qu'on propose. Pour *suggérer*, il faut avoir acquis de l'ascendant sur l'esprit des personnes. *Insinuer* dit quelque chose de plus délicat; *persuader*, quelque chose de plus pathétique; *suggérer*, quelque chose de frauduleux et de déloyal.

ANALYSE LOGIQUE.—La première phrase de la dictée.

RÉCITATION

HYMNE A SAINT JOSEPH

Saint Patriarche et serviteur fidèle
Qu'un Dieu fait homme honora le premier,
Pour adorer ce Dieu, votre modèle
Ce n'est pas trop du monde tout entier.

Vous avez eu pitié de nos misères
Parce que vous étiez prudent et bon.
L'Église, aimant plus que toutes les mères,
Vous a choisi pour être son patron.

L'Enfant-Jésus et la Vierge Marie
Vous admettaient dans leurs purs entretiens.
Vous avez cru les paroles de vie;
Dieu fit de vous le premier des Chrétiens.

L'ancien Joseph n'était qu'une figure;
Et vous avez, pourvoyeur immortel,
Fourni les biens du siècle avec mesure
Après avoir donné les biens du ciel.

Vous avez vu le Christ dès sa naissance,
Et depuis lors vous l'avez imité
En recherchant la peine et la souffrance.
Mais il vous a hautement exalté.

Vous avez vu l'indigence du Verbe
Et vous avez aimé la pauvreté.
Vous l'avez vu confondre le superbe
Et vous avez aimé l'humilité.

L'or et l'argent s'écoulaient comme l'onde.
Mais vous étiez comblé des plus grands biens
En possédant le Créateur du monde,
En possédant la Reine des Chrétiens.

UN AMI DE SAINT JOSEPH.

RÉDACTION

LA SAINT-JOSEPH

Comment comptez-vous la passer

DÉVELOPPEMENT

La Saint-Joseph est la première fête du printemps. C'est une fête de l'Église universelle, c'est en particulier, une fête pour les humbles, les ouvriers, dont saint Joseph est le modèle et le patron.

J'aimerais à la passer, comme je l'ai déjà fait l'an dernier, à l'Oratoire, si fréquenté le 19 mars. L'année dernière nous avons entendu la messe dans sa belle chapelle, tout illuminée pour la circonstance. Les nombreux pèlerins y priaient avec une ferveur qui nous donnait le bon exemple. Un prêtre éloquent parla en termes édifiants du "bon saint Joseph."

Nos parents nous ramenèrent à la maison pour déjeuner et faire nos devoirs pour le lendemain. Mais nous sommes retournés au salut, où un Père Jésuite a fait un beau sermon sur la confiance que nous devons avoir en saint Joseph, auquel les dévots re-

courent dans toutes leurs inquiétudes et qui ne les laisse jamais dans l'embarras.

Je me rappelle fort bien cette bonne journée, et tout ce que je désire, c'est de la recommencer cette année.

École primaire complémentaire

DICTÉES

I

JOIES DE L'ÉTUDE

Si, comme je me plais à le croire, l'intérêt de la science est compté au nombre des grands intérêts nationaux, j'ai donné à mon pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille. Quelle que soit la destinée de mes travaux, cet exemple, je l'espère, ne sera pas perdu. Je voudrais qu'il servît à combattre l'espèce d'affaîssement moral qui est la maladie de la génération nouvelle; qu'il pût ramener, dans le droit chemin de la vie, quelqu'une de ces âmes énervées qui se plaignent de manquer de foi, qui ne savent où se prendre et vont cherchant partout, sans le rencontrer nulle part, un objet de culte et de dévouement. Pourquoi se dire avec tant d'amertume que, dans le monde constitué comme il est, il n'y a pas d'air pour toutes les poitrines, pas d'emploi pour toutes les intelligences? L'étude sérieuse et calme n'est-elle pas là, et n'y a-t-il pas en elle un refuge, une espérance, une carrière à la portée de chacun de nous? Avec elle on traverse les mauvais jours sans en sentir le poids, on se fait à soi-même sa destinée, on use noblement sa vie. Voilà ce que j'ai fait et ce que je ferais encore, si j'avais à recommencer ma route; je prendrais celle qui m'a conduit où je suis. Aveugle et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage qui, de ma part, ne sera pas suspect: il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux

que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science.

AUGUSTIN THIERRY,
Historien français: 1795-1856.

APPLICATIONS.—Revoir les règles de l'emploi du subjonctif et celles de *quelque, quelle que*.

II

LES OUTILS DE L'INSECTE

Vivant dans un monde de combat, l'insecte avait grand besoin de naître armé de toutes pièces. Ceux des tropiques surtout sont souvent terribles à voir.

Cependant une bonne partie de ces armes qui nous effrayent, pinces, tenailles, scies, broches, tarières, filières, laminoirs, et dents dentelées, ce formidable arsenal avec lequel ils ont l'air de vieux guerriers allant en guerre, sont souvent, à bien regarder, les pacifiques outils qui leur servent à *gagner leur vie*, les instruments de leur métier. L'artisan, ici, a tout avec lui. Il est à la fois l'ouvrier et la manufacture. *Que serait-ce de nos ouvriers, s'ils marchaient toujours hérissés des aciers et des ferrailles dont ils se servent dans leurs travaux?* Ils nous sembleraient bizarres, monstrueux, nous feraient peur.

L'insecte, nous le verrons plus tard, est guerrier par circonstance, par nécessité de défense ou d'appétit, mais généralement il est avant tout *industriel*. Pas une de ses espèces que l'on ne puisse classer par son art, et placer sous le drapeau d'une corporation de métiers.

L'effort de cet art, ou, pour parler le langage de nos vieilles corporations mêmes, le *chef-d'œuvre* de cet ouvrier,

par lequel il se prouve maître, c'est le berceau. Chez eux, la mère devant ordinairement mourir en donnant naissance à l'enfant, sa grande affaire est de créer un ingénieux abri qui garde, nourrisse l'orphelin et lui serve de mère. Une œuvre si difficile exige des instruments qui nous semblent inexplicables. Tel, que vous assimilerez aux poignards du Moyen Age, aux armes subtiles et perfides des assassinats d'Italie, est au contraire un instrument d'amour et de maternité.

MICHELET,
*Historien français à l'esprit sectaire,
qui se montra très injuste envers
l'Eglise; son œuvre historique
n'a plus beaucoup d'autorité:
1778-1874.*

COMMENTAIRES RELATIFS A L'INTELLIGENCE
DU TEXTE DANS LA DICTÉE

Sommaire des questions.—1° Donner le sens des mots: *tarières, filières, laminoirs.*—2° Le sens de la préposition *à* est-il le même dans ces deux membres de phrases: *à bien regarder* et *à gagner leur vie*?—3° Décomposer en ses diverses propositions la phrase: *Que serait-ce de nos ouvriers s'ils... dans leurs travaux*?—4° Donner le sens de *industriel* et *d'industrieux*.—5° donner le sens de *chef-d'œuvre* et la règle générale de son orthographe.

Tarière.—C'est un outil en acier, en forme de grosse vrille, dont se servent les charpentiers pour percer des trous dans le bois. En histoire naturelle, on a donné ce nom à une sorte d'aiguille qui existe à la partie postérieure du corps de certains insectes et qui leur permet de percer un trou dans l'écorce des végétaux ou dans la peau des animaux pour y déposer leurs œufs. Le latin *taratrum*, qui a donné le mot français, est une onomatopée qui peint le bruit que fait l'outil en perforant.

Filière.—C'est une plaque d'acier percée de trous dont le calibre va en diminuant. Dans ces trous successifs, on fait passer la tige de métal afin de l'étirer et de l'amincir comme un fil. En histoire naturelle, on a donné ce nom à l'organe avec lequel l'araignée produit les fils de sa toile.

Laminoir.—C'est un mécanisme formé de deux cylindres appelés tourillons. En roulant l'un sur l'autre ils entraînent la barre de fer que l'on présente à leur action, l'allongent, l'aplatissent, l'amincissent au point de la rendre une feuille de tôle. Par extension, on appelle *laminoir* la bouche de certains insectes qui broient leur proie.

Sens de à.—Cette préposition est susceptible d'exprimer trois rapports bien différents: 1° la direction ou la tendance; alors elle a pour équivalents *vers, pour, par, avec*; ex: *J'étais à Montréal. Il se destine à la médecine, au commerce. Ils vont deux à deux. Un char à bancs.* 2° le repos ou la situation; dans ce cas il a pour équivalent *en* et *dans*; ex: *Ils demeurent à Québec (dans Québec); à vrai dire (en disant vrai);* 3° l'extraction avec le sens de *de*; ex: *Nous avons pris dix canons à l'ennemi. Il a puisé de l'eau à la rivière. C'est le fils à Pierre.* Mais en partant de ces trois sens, si l'on examine les acceptions telles qu'elles se présentent dans le langage, on rencontre un grand nombre de nuances qui rendent difficile le classement de sens. C'est en étudiant les langues étrangères que nous pouvons nous rendre compte de l'importance de la question. Pour être traité d'une façon complète, le sujet demanderait plus de développement; cependant nous en avons dit assez pour nous faire comprendre du lecteur, relativement à ce qui va suivre.—Dans *à bien regarder*, la préposition *à* est employée d'une façon absolue, et par conséquent, ne marque pas comme d'habitude un rapport entre deux objets. Elle sert à former une proposition elliptique, ou l'équivalent d'une tournure par le participe actif. *À bien regarder* est l'équivalent de *si l'on regarde bien*, ou de *en regardant bien*; *à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire* signifie: *si l'on vainc sans péril...*—*à raconter ses maux, souvent on les soulage* est la même chose que *en racontant ses maux...*; Nous voyons dans ce cas que *à* appartient au second sens, à celui de situation. Dans *à gagner leur vie*, *à* met en rapport *servir* et *gagner*, le sens est donc le premier, celui de la tendance.

Que serait-ce de nos ouvriers, s'ils marchaient toujours hérissés des aciers et des ferrailles dont ils se servent dans leurs travaux? Cette phrase est elliptique, comme presque toutes celles qui expriment une interrogation, et de plus elle renferme un gallicisme. La proposition principale ou l'indépendante absolue est sous-entendue, c'est *nous demandons cela* (la chose); la seconde proposition, *que seraient nos ouvriers*, est une subordonnée déterminative; la troisième *s'ils marchaient toujours hérissés des aciers et des ferrailles*, est une indépendante relative; la quatrième, *dont ils se servent dans leurs travaux*, est une subordonnée déterminative de la troisième.

Industriel, industrieux.—Un *industriel* est un homme qui s'adonne à l'*industrie*, c'est-à-dire à l'appropriation des objets pour une utilisation spéciale. L'*industrieux* est un homme adroit et ingénieux par lui-même. L'*industriel* peut manquer de savoir-faire, l'*industrieux*, au contraire, en est forcément pourvu, s'il mérite ce titre.

Chef-d'œuvre désigne un travail d'art parfait dans son genre. Le *chef-d'œuvre*, dans l'admission à la corporation d'un métier en France avant la Révolution, était l'exécution d'un

objet dans lequel l'impétrant avait apporté tout son talent, toute sa probité. Cette expression s'emploie surtout, pour désigner les œuvres des grands maîtres de la peinture, de la sculpture, de la littérature, etc.

RÉCITATION

SAINT JOSEPH, NOTRE MODÈLE

Au bourg de Nazareth, dans sa pauvre demeure,
Joseph, humble artisan, travaille tout le jour,
Debout avant l'aurore, à Dieu sa première heu-
Il offre sa journée, avec joie et amour. [re,

De tout cœur, il adore
L'auguste Créateur.
Il le loue, il l'implore
Avec grande ferveur.

Du pain de l'oraison, il nourrit sa belle âme,
Attentive et docile, elle attire l'Esprit
Qui y verse ses dons, sa lumière et sa flamme.
Et Joseph, chaque jour, aux yeux de Dieu gran-
[dit.

Sa prière achevée,
Il se lève et reprend
Sa tâche accoutumée,
Toujours joyusement.

Le Souverain des cieux, à sa garde fidèle
A confié son Fils, le divin Rédempteur,
Et la Vierge, sa Mère. Il remplit avec zèle
Son devoir de gardien, de sage pourvoyeur.

Pour Jésus, pour Marie,
Ses trésors, son amour,
De tout cœur, il manie
Le rabot tout le jour.

Bien qu'il soit fils de rois, il cache sa noblesse
Au fond d'un atelier, aimant sa pauvreté,
Son métier, son labeur, puisque dans sa Sagesse
Le Seigneur trois fois saint l'a ainsi décrété.

Il vit de confiance,
De foi, d'amour ardent,
D'aveugle obéissance
Au Seigneur tout-puissant.

S'il faut s'expatrier en l'Egypte lointaine,
Abandonner son toit, ses parents, son pays,
Il part sans hésiter sur la route incertaine,
Répétant en son cœur confiant et soumis:

Le Seigneur nous dirige,
Sa main nous conduira,
C'est Lui qui nous inspire,
Rien ne nous manquera.

Toujours, dans sa bonté, Dieu lui prête assis-
[tance

Comme Il le fait encore envers ses serviteurs,
Il les garde en tous lieux. Sa douce Providence
Les conduit, les défend, et bénit leurs labeurs.

Le bonheur sur la terre
Est pour l'homme pieux,
Qui fermement espère
En son Père des cieux.

"LE PRÉCURSEUR".

COMPOSITION

LE FLATTEUR ET L'AMI

Comment distinguez-vous un flatteur d'un ami ?

PLAN.—Le flatteur et l'ami obéissent à des sentiments tout différents...

1° Le flatteur est obséquieux, menteur, intéressé. La flatterie est un commerce lucratif: c'est que les hommes raffolent d'encens.

2° L'ami, bien différent du flatteur, dit ce qu'il pense, tâche de gagner au bien, est fidèle dans le malheur. L'amitié va avec la vertu. Elle est rare.

DÉVELOPPEMENT

Le flatteur et l'ami paraissent également empressés à rendre service, mais ils sont mus par des motifs bien différents.

1. Le flatteur est prévenant jusqu'à l'obséquiosité. Il applaudit à toutes les sottises, à toutes les injustices.

Il flatte les voleurs, les ambitieux, les menteurs, tant qu'il espère, comme "maître Renard", une pâture: fromage ou galette. C'est le parasite, qui "vit aux dépens de celui qui l'écoute". Dès qu'il n'a plus rien à attendre, dès que le corbeau a lâché le fromage, il s'en empare, il bafoue sa victime et va faire d'autres dupes.

On a toujours répété, dit-on, qu'il faut se méfier des flatteurs et mépri-

ser leurs cajoleries intéressées, mais toujours on a prêché dans le désert.

L'amour-propre est incorrigible; il aime à être loué, berné, pourvu que l'adulateur y mette des formes. Les plus fins mêmes avalent le miel de la flatterie avec délices. "Tu me flattes, disait Henri IV à un courtisan, mais parle quand même."

Un vieux sage, Pittacus, porta sur cette engeance un jugement toujours d'actualité:

"Le pire des animaux domestiques, c'est le flatteur."

2. L'ami est d'un caractère tout différent: il ne flagorne pas, il ne trompe pas; il dit ce qu'il pense, il le dit avec franchise, avec l'intention d'obliger.

Si vous avez commis une faute, il se fera l'écho de votre conscience pour vous la reprocher doucement, et tâchera de vous engager dans une voie meilleure.

Éprouvez-vous un malheur? il vous consolera; des revers de fortune? il viendra à votre secours, selon ses

moyens, alors que le flatteur vous abandonnerait.

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur,
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même.
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

L'amitié vraie est le privilège des gens vertueux; elle s'épanouit dans les milieux où fleurissent les bonnes mœurs.

Très rare dans l'antiquité, elle devient commune avec le christianisme. Les païens en étaient étonnés. "Voyez, disaient-ils, comme ces chrétiens s'aiment les uns les autres!"

Les temps sont bien changés, hélas! On constate les progrès de la vapeur, de l'électricité, de l'aviation; mais quant à l'amitié, elle décline avec la charité chrétienne, qui en est l'âme. L'égoïsme la tue.

Déjà La Fontaine écrivait:

Chacun se dit ami, mais fou qui s'y repose,
Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, MESURAGE, ALGÈBRE

COURS INFÉRIEUR

1^{ère} ANNÉE

1. Remplacez le point d'interrogation par le chiffre convenable:

$60 + 1 = ?$

$69 + ? = 70$

$70 - 1 = ?$

$60 + 3 = ?$

$68 + ? = 70$

$70 - 2 = ?$

$60 + 9 = ?$

$67 + ? = 70$

$70 - 3 = ?$

$61 + 2 = ?$

$65 + ? = 70$

$70 - 10 = ?$

$61 + 5 = ?$

$61 + ? = 70$

$69 - 1 = ?$

$62 + 3 = ?$

$60 + ? = 65$

$69 - 3 = ?$

$63 + 2 = ?$

$62 + ? = 64$

$67 - 4 = ?$

$64 + 4 = ?$

$64 + ? = 68$

$68 - 5 = ?$

$65 + 5 = ?$

$65 + ? = 69$

$66 - 6 = ?$

$66 + 4 = ?$

$63 + ? = 66$

$65 - 4 = ?$

2. Quelle est la moitié de 60 ? de 62 ? de 64 ? de 66 ? de 68 ? de 70 ?

3. Quel est le tiers de 60 ? de 63 ? de 66 ? de 69 ?

4. Additions:

24	45	37	38	29
36	26	25	17	26
—	—	—	—	—

5. Soustractions:

62	62	62	64	62
-31	-32	-33	-25	-36
—	—	—	—	—

6. Un cultivateur et son fils ont coupé 26 cordes de bois pendant le mois de février et 35 cordes pendant le mois de mars. Combien de cordes ont-ils coupées en tout ?

2^e ANNÉE

1. Additions et soustractions:

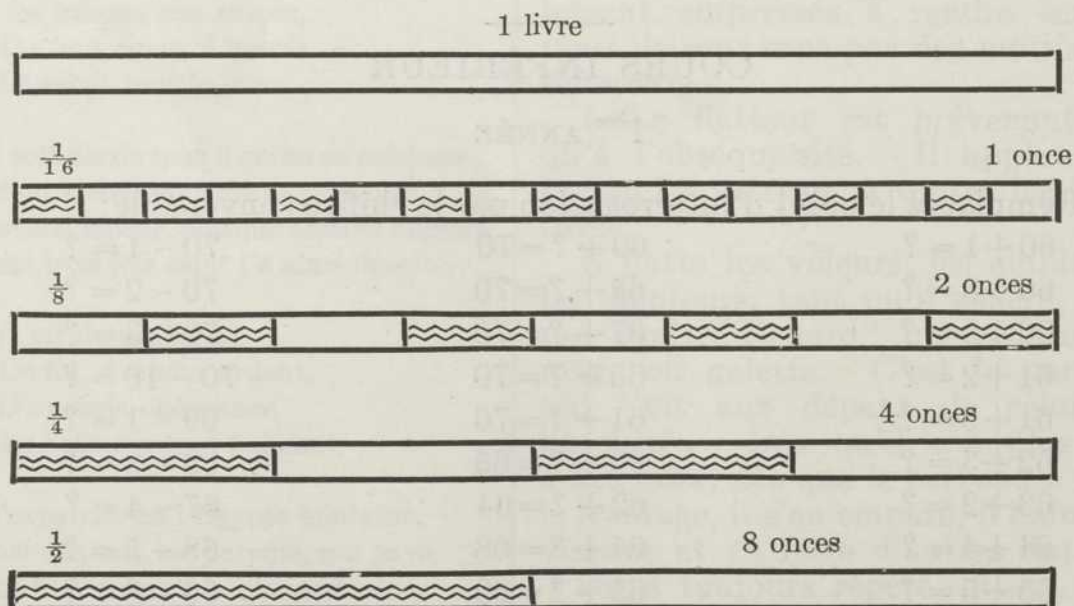
129	47	9			
+328	+126	+75	976	870	702
+175	+89	+183	-228	-363	-545
—	—	—	—	—	—

2. Si un fermier entaille 95 érables par jour, combien d'érables entaillera-t-il en 8 jours ?

3. S'il faut 4 gallons d'eau d'érable pour faire une livre de sucre, combien de livres de sucre pourra-t-on faire avec 928 gallons d'eau d'érable ?

COURS MOYEN

3^e ANNÉE



Etude de la figure.—Chacune des bandes ci-dessus représente une lame de plomb dont le poids est d'une livre.

Combien d'onces y a-t-il dans 1 livre ?

Combien d'onces dans $\frac{1}{16}$ de livre ? dans $\frac{2}{16}$? dans $\frac{5}{16}$? dans $\frac{9}{16}$?

Combien d'onces dans $\frac{1}{8}$ de livre ? dans $\frac{3}{8}$? dans $\frac{1}{4}$? dans $\frac{3}{4}$? dans $\frac{1}{2}$? dans $\frac{2}{2}$?

2. Exercices oraux sur l'addition et la soustraction.—Combien d'onces font $\frac{1}{2}$ livre et $\frac{1}{4}$ de livre ? Combien d'onces font $\frac{1}{2}$ livre et $\frac{1}{8}$ de livre ? $\frac{1}{2}$ livre et $\frac{3}{8}$ de livre ? $\frac{1}{2}$ livre et $\frac{5}{8}$ de livre ? etc.

Combien d'onces font $\frac{1}{2}$ livre et $\frac{1}{16}$ de livre ? $\frac{1}{2}$ livre et $\frac{3}{16}$ de livre ? $\frac{1}{2}$ livre, $\frac{1}{8}$ de livre et $\frac{5}{16}$ de livre ? etc.

Combien d'onces dans $\frac{1}{4}$ de livre et $\frac{1}{8}$ de livre ? dans $\frac{1}{4}$ de livre et $\frac{5}{8}$ de livre ? dans $\frac{3}{4}$ de livre et $\frac{1}{16}$ de livre ? dans $\frac{1}{4}$ de livre, $\frac{3}{8}$ de livre et $\frac{3}{16}$ de livre ? etc.

Combien d'onces reste-t-il, si, de $\frac{3}{4}$ de livre, on ôte $\frac{1}{8}$ de livre ? si, de $\frac{5}{8}$ de livre, on ôte $\frac{3}{16}$ de livre ? si, de $\frac{9}{16}$ de livre on ôte $\frac{1}{2}$ livre ? etc.

3. Oralement.—Quelle fraction d'une livre égale $\frac{1}{2}$ livre et $\frac{1}{4}$ de livre ? $\frac{1}{2}$ livre et $\frac{1}{8}$ de livre ? $\frac{1}{2}$ livre et $\frac{1}{16}$ de livre ? $\frac{1}{4}$ de livre et $\frac{3}{8}$ de livre ? $\frac{3}{4}$ de livre et $\frac{3}{16}$ de livre ? $\frac{3}{8}$ de livre, $\frac{1}{2}$ livre et $\frac{1}{16}$ de livre ?

Quelle fraction de livre reste-t-il, si, de $\frac{3}{4}$ de livre, on retranche $\frac{1}{2}$ livre ? si, de $\frac{1}{16}$, on retranche $\frac{3}{8}$ de livre ? si, de $\frac{7}{8}$, on retranche $\frac{3}{4}$ de livre ? etc.

4. Additionnez $\frac{1}{2} + \frac{3}{16}$; $\frac{3}{8} + \frac{5}{16}$; $\frac{5}{8} + \frac{3}{4} + \frac{1}{16}$.

Exemple: $\frac{1}{2} + \frac{3}{16} = \frac{8}{16} + \frac{3}{16} = \frac{11}{16}$. Rép.

Autres réponses: $\frac{11}{16}$ et $1\frac{7}{16}$.

5. Soustractions: a) $\frac{3}{4} - \frac{1}{2}$, b) $\frac{7}{8} - \frac{1}{4}$, c) $\frac{13}{16} - \frac{3}{8}$.

Rép. : a. $\frac{1}{4}$, b. $\frac{5}{8}$, c. $\frac{7}{16}$.

4^e ANNÉE

1. A faire mentalement.—Combien égale :

a) 6% de 200 ?

b) 5% de 300 ?

c) 4% de 50 ?

d) 8% de 150 ?

e) 2% de 250 ?

f) 7% de 800 ?

g) $\frac{1}{2}$ % de 600 ?

h) $\frac{1}{4}$ % de 800 ?

i) $2\frac{1}{2}$ % de 1200 ?

j) $\frac{1}{8}$ % de 400 ?

2. Explication de (a) :

$1\% \text{ de } 200 = \frac{1}{100} \text{ de } 200 \text{ ou } \frac{200}{100} = 2$

$6\% = 2 \times 6 = 12$. Rép.

Autre manière de raisonner :

$100\% = 200$

$6\% = ?$

Si $100\% = 200$

$1\% = \frac{200}{100}$

et $6\% = \frac{200 \times 6}{100} = 12$. Rép.

2. Quelle fraction égale :

50%	10%	$33\frac{1}{3}\%$	5%
25%	20%	$16\frac{2}{3}\%$	15%
$12\frac{1}{2}\%$	70%	$8\frac{1}{3}\%$	35%

Exemple: $50\% = \frac{50}{100} = \frac{1}{2}$

Autres réponses: $\frac{1}{4}, \frac{1}{8}, \frac{1}{10}, \frac{1}{5}, \frac{7}{10}, \frac{1}{3}, \frac{1}{6}, \frac{1}{12}, \frac{1}{20}, \frac{3}{20}, \frac{7}{20}$.

3. Combien font :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| a) 50% de 96 ? | f) $33\frac{1}{3}\%$ de 18 ? |
| b) 25% de 72 ? | g) $16\frac{2}{3}\%$ de 60 ? |
| c) $12\frac{1}{2}\%$ de 48 ? | h) 5% de 120 ? |
| d) 10% de 340 ? | i) 15% de 40 ? |
| e) 60% de 80 ? | j) 45% de 140 ? |

Solution de a) :

$$50\% \text{ de } 96 = \frac{1}{2} \text{ de } 96 = \frac{96}{2} = 48. \text{ Rép.}$$

Autres réponses: 18, 6, 34, 48, f) 6, g) 10, h) 6, i) 6, j) 63.

4. Un cultivateur qui a fait 2400 livres de sucre d'érable en vend $33\frac{1}{3}\%$ à un premier acheteur et 18% du reste à un second acheteur. Quelle quantité possède-t-il encore ?

Solution :

$$33\frac{1}{3}\% \text{ de } 2400 = \frac{1}{3} \text{ de } 2400 = 800 \text{ 1}^{\text{ère}} \text{ vente.}$$

$$\text{Il reste: } 2400 - 800 = 1600 \text{ lb.}$$

$$18\% \text{ de } 1600 = \frac{18}{100} \text{ de } 1600 = \frac{1600 \times 18}{100} = 288 \text{ 2}^{\text{e}} \text{ vente.}$$

$$\text{Il reste: } 1600 - 288 = 1312 \text{ lbs. Rép.}$$

COURS SUPÉRIEUR

5^e ANNÉE

1. La Coopérative Fédérée m'a remis \$31.92 pour une certaine quantité d'œufs qu'elle a vendus pour moi pendant le cours du mois de février. Si elle a retenu 5% de commission, quel est le montant de la vente qu'elle a faite pour moi ?

Solution : Puisque la Coopérative a retenu 5%, elle a remis 95%.

$$95\% \text{ de la vente} = \$31.92$$

$$100\% \text{ " " " " } = ?$$

$$\frac{\$31.92 \times 100}{95} = \$33.60. \text{ Rép.}$$

2. J'ai payé \$39.60 pour mes taxes de l'année 1933-34. Quelle est l'évaluation de ma propriété si, le taux de la taxe est de $1\frac{1}{2}\%$?

Solution : $1\frac{1}{2}\%$ de mon évaluation = \$39.60

$$100\% \text{ " " " " } = ?$$

$$\frac{\$39.60 \times 100}{1.5} = \$2640. \text{ Rép.}$$

6^e ANNÉE

1. En remboursant une somme de \$650. qu'il avait empruntée pour acheter un morceau de terre, votre père a payé \$12.82 d'intérêt au taux de 6%.

A quelle date a-t-il fait ce paiement, si l'emprunt a eu lieu le 1^{er} décembre 1932 ?

Solution : L'int. pour 1 an = $\frac{\$650 \times 6}{100} = \$39$.

\$39. = l'int. de 365 jours

\$12.82 = " " ?

$\frac{365 \times 12.82}{39.00} = 120$ jours après le 1^{er} déc.

120 - 30 = 90; 90 - 31 (jan.) = 59; 59 - 28 (fév.) = 31.

Rép. 31 mars.

2. Quel est le capital qui, placé pendant 146 jours à 7½%, donne un montant de \$1256.60 ?

Solution : Le taux pour 146 j. = $\frac{7\frac{1}{2}\% \times 146}{365} = 3\%$

Chaque piastre prêtée est devenue \$1.03, c'est-à-dire que le capital et les intérêts représentent 103%

103% du capital = \$1256.60

100% " " = ?

$\frac{\$1256.60 \times 100}{103} = \$1220$. Rép.

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE, MÉNAGÈRE

7^e ANNÉE

Arithmétique

1. Une personne place $\frac{1}{4}$ de sa fortune à 3%, les $\frac{2}{5}$ à 4% et le reste à 5%. Au bout de 6 mois, elle retire pour les intérêts réunis de ces trois parties, \$658.05. On demande quel est le montant de la fortune.

Solution : Soit \$100. la fortune.

Alors \$25. la partie placée à 3%, \$40. la partie placée à 4% et \$35. la partie à 5%.

Int. de \$25 à 3% pour 6 m. = $\$25 \times .03 \times \frac{1}{2} = \$0.37\frac{1}{2}$

Int. de \$40 à 4% pour 6 m. = $\$40 \times .04 \times \frac{1}{2} = \$0.80$

Int. de \$35 à 5% pour 6 m. = $\$35 \times .05 \times \frac{1}{2} = \$0.87\frac{1}{2}$

Total.....\$2.05

\$2.05 proviennent de \$100

\$658.05 " " ?

$\frac{\$100 \times 658.05}{2.05} = \$32100$. Rép.

8^e ANNÉE

1. Quel sera le montant produit par un capital de \$375 placé pendant 2 ans et 3 mois à 6%, les intérêts étant composés tous les six mois ?

<i>Solution</i> : Capital.....	\$ 375
Intérêt pour le 1 ^{er} semestre. $\$375 \times 3\% =$	11.25
Nouveau capital.....	\$ 386.25
Intérêt pour le 2 ^e semestre: $\$386.25 \times 3\% =$	11.5875
Nouveau capital.....	\$397.8375
Int. pour le 3 ^e semestre: $\$397.8375 \times 3\% =$	11.9351
Nouveau capital.....	\$ 409.7726
Int. pour le 4 ^e sem.: $\$409.7726 \times 3\% =$	12.2932
Nouveau capital.....	\$ 422.0658
Int. pour 3 mois. $\$422.0658 \times 1\frac{1}{2}\% =$	6.3310
<i>Rép.</i>	\$ 428.3968

Autre solution:

\$1.00 après 6 mois devient \$1.03.	
\$1.00 après 2 ^e semestre devient $\$1.03 \times 1.03$ ou 1.03^2	
\$1.00 après 3 ^e semestre devient 1.03^3	
\$1.00 après 4 ^e semestre devient $1.03^4 =$	\$1.12550881
Int. pour dernier trimestre. $\$1.12550881 \times 1\frac{1}{2}\% =$	.01688263
Montant final d'une piastre.....	\$1.14239144
$\$1.14239144 \div 375 = \$428.40$. <i>Rép.</i>	

2. Quelle est la somme qui, placée à intérêts composés pendant 4 ans à 5%, deviendra \$7250 ?

(Intérêts composés annuellement).

Solution : \$1.00 en 4 ans à 5% devient $\$1.054^5 = \$1.21550625$

$\$7250 \div \$1.21550625 = \$5964.58$. *Rép.*

SECTION INDUSTRIELLE

7^e ANNÉE

Mesurage

1. On veut construire un coffre pouvant contenir 12 minots. Quelle devra être sa profondeur, si on lui donne 4 pieds de longueur et 30 pouces de largeur ?

Solution : 1 pied cube = $6\frac{1}{4}$ gallons.

12 minots = $8g \times 12 = 96g$.

Capacité du coffre en pieds cubes: $96 \times 6\frac{1}{4} = \frac{96 \times 4}{25} = 15.36$.

Superf. de fond du coffre. 4 pi. $\times 2\frac{1}{2} = 10$ pieds.

Profondeur: $15.36 \div 10 = 1.536$ pi. ou 1 pi. $6\frac{1}{2}$. *Rép.*

2. A \$15. du mille pieds combien paiera-t-on pour 8 solives de 36 pieds de longueur, 8 pouces de hauteur et 6 pouces de largeur ?

Solution : Cubage: $\frac{36 \times 12 \times 8 \times 6 \times 8}{12}$

Valeur $\frac{36 \times 8 \times 6 \times 8 \times \$15}{12 \times 1000} = \$17.28$. *Rép.*

Algèbre

1. La différence de deux nombres est 424. Quand on divise le plus grand par l'autre, on obtient 5 comme quotient et 56 pour reste. Quels sont ces nombres ?

Solution : Soit x le petit.

Alors $5x + 56$ le grand

$$5x + 56 - x = 424$$

$$5x - x = 424 - 56$$

$$4x = 368$$

$$x = \frac{368}{4} = 92. \text{ Petit.}$$

$$5x + 56 = 92 \times 5 + 56 = 516. \text{ Grand.}$$

} *Rép.*

2. Combien de minots d'avoine à \$0.36 faut-il ajouter à 20 minots de sarra-sin à \$0.45 pour faire un mélange valant \$0.40 le minot ?

Solution : Soit x le nombre demandé.

$$\text{Alors } 36x + 20 \times 45 = (20 + x) 40$$

$$36x + 900 = 800 + 40x$$

$$36x - 40x = 800 - 900$$

$$-4x = -100$$

$$4x = 100 \text{ ou } x = \frac{100}{4} = 25 \text{ m. } \textit{Rép.}$$

8^e ANNÉE

Mesurage

1. Quel est le poids d'une meule de pierre dont le diamètre est de $1\frac{1}{2}$ verge et l'épaisseur 16 pouces, sachant que la pierre pèse $2\frac{1}{2}$ fois autant que l'eau ?

Solution : Superficie de la base = $54^2 \text{ po.} \times .7854 = 2290.2264$

Volume en pieds cubes: $\frac{2290.2264 \times 16}{1728} = 21.2058$

1 pied cube d'eau pèse 1000 onces ou $62\frac{1}{2}$ lbs.

Poids = $21.2058 \times 62\frac{1}{2} \times 2\frac{1}{2} = 3313.4 \text{ lbs. } \textit{Rép.}$

2. Un toit a la forme d'une pyramide hexagonale dont le côté a 8 pieds et dont chaque arête a 10 pieds. Quelle sera la dépense pour faire couvrir ce toit en tôle, à raison de 48 sous la verge carrée ?

Solution : Apothème = $\sqrt{10^2 - 4^2} = 9.165$

Superf. des 6 faces: $\frac{10 \times 9.165 \times 6}{2} = 274.95 \text{ pi. car.}$

Dépense: $\frac{274.95 \times 0.48}{9} = \$14.67 \text{ } \textit{Rép.}$

Algèbre

1. Une cour rectangulaire a 10 verges de plus en longueur qu'en largeur et sa superficie est de 1131 verges carrées. Quelles sont la longueur et la largeur ?

Soit x la largeur

Alors $x + 10$ la longueur.

On a comme équation:

$$x(x+10) = 1131.$$

$$\text{ou } x^2 + 10x = 1131.$$

Complétons le carré:

$$x^2 + 10x + 5^2 = 1131 + 25 = 1156$$

$$\text{ou } x + 5 = \sqrt{1156} = \pm 34$$

$$x' = 34 - 5 = 29. \text{ Largeur.}$$

$$x'' = -34 - 5 = -39. \text{ Absurde.}$$

$$x + 10 = 29 + 10 = 39. \text{ Longueur.}$$

Rép.: Larg.: 29, longueur, 39.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LES RELIGIONS PAR RACES AU CANADA

Statistiques d'après les données du recensement de 1931

Voici les principales religions de la population canadienne, d'après les données du recensement de 1931: Catholiques, 4,285,388; Église-Unie, 2,017,375; Anglicans, 1,635,615; Presbytériens, 870,728; Baptistes, 443,341; Luthériens, 394,194; Juifs, 155,614; Orthodoxes, 102,389; Mennonites, 88,736; Confucéens et Bouddhistes, 39,871; Salutistes, 30,716; Pentecostal, 26,301.

La religion parmi les différentes nationalités est la suivante:

Français: Catholiques, 2,849,096; Église-Unie, 28,701; Anglicans, 22,315; Presbytériens, 10,074; Baptistes, 7,930; Luthériens, 1,977.

Britanniques: Église-Unie, 1,781,532; Anglicans, 1,503,943; Presbytériens, 802,619; Catholiques, 691,459; Baptistes, 367,071; Salutistes, 27,468.

Anglais: Anglicans, 1,127,751; Église-Unie, 863,087; Baptistes, 237,753; Presbytériens, 195,349; Catholiques, 177,634; Salutistes, 19,823; Mormons, 11,122; Scientistes, 9,661; Luthériens, 8,531.

Irlandais: Église-Unie, 395,366; Catholiques, 384,748; Anglicans, 216,794; Presbytériens, 141,327; Baptistes, 50,305; Pentecostal, 4,410; Salutistes, 3,086; Luthériens, 3,081; Scientistes, 2,666.

Écossais: Église-Unie, 500,778; Presbytériens, 460,115; Anglicans, 137,713; Catholiques, 126,486; Baptistes, 72,240; Salutistes, 4,276; Pentecostal, 3,920; Scientistes, 3,698.

Allemands: Luthériens, 147,290; Catholiques, 107,930; Église-Unie, 73,086; Mennonites, 34,687; Baptistes, 28,049; Anglicans, 26,878; Presbytériens, 20,689; Évangélistes, 13,441; Pentecostal, 2,855; Adventistes, 2,474.

Ukraniens: Catholiques, 156,315; Orthodoxes, 55,386; Église-Unie, 3,667; Baptistes, 1,262.

Polonais: Catholiques, 124,252; Luthériens, 6,815; Orthodoxes, 5,570; Église-Unie, 2,030; Baptistes, 1,182; Anglicans, 1,285.

Hébreux: Juifs, 155,351; Catholiques, 292; Anglicans, 255; Église-Unie, 176; Baptistes, 131.

Norvégiens: Luthériens, 68,665; Église-Unie, 11,069; Anglicans, 3,643; Presbytériens, 2,664; Catholiques, 2,094.

Suédois: Luthériens, 50,678; Église-Unie, 12,595; Anglicans, 4,448; Baptistes, 4,061; Presbytériens, 3,205; Catholiques, 1,911.

Hollandais: Église-Unie, 47,799; Mennonites, 37,555; Anglicans, 16,275; Baptistes, 13,029; Presbytériens, 11,032; Catholiques, 9,892; Luthériens, 3,692.

Fascicules de l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, à vendre—1893 à 1933.—Séries complètes.—S'adresser à G. Jean, Notre-Dame-du-Lac, P. Q., ou tél.: 6278, Québec.

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE AU MEXIQUE

Plus de cent églises ont été fermées à Mexico.—Les évêques seront-ils expulsés ?

Une information publiée par les journaux catholiques italiens dit que, au Vatican, on se montre très préoccupé des mesures prises au Mexique à l'égard des catholiques.

Le récent pèlerinage à Rome des catholiques mexicains a provoqué le ressentiment du gouvernement de Mexico, qui, sous la pression de son véritable chef, M. Callès, a tout de suite adopté une attitude plus rigoureuse vis-à-vis du clergé.

Selon l'*Observatore Romano*, le nombre des prêtres autorisés à célébrer le culte au Mexique est descendu à un niveau dérisoire.

A Mexico, plus de 100 églises et chapelles ont été fermées, et les rares collèges encore dirigés par le clergé ont été occupés par la troupe.

On ajoute que Mgr Martinez, évêque auxiliaire de Morelia, dont l'Ordinaire, Mgr Ruise, délégué apostolique, avait été expulsé du Mexique, a été conduit, lui aussi, à la frontière, sous escorte militaire. Il est attendu ces jours prochains à Rome.

On se demande si le gouvernement mexicain ne va pas ordonner bientôt l'expulsion de tous les membres de l'épiscopat.

Entre temps, des prêtres ont été arrêtés pour avoir célébré secrètement la messe.

(*La Croix*, Paris.)

UN BEAU LIVRE DE M. DONATIEN FRÉMONT

Le distingué rédacteur de la *Liberté*, de Winnipeg, a récemment publié un volume du plus haut intérêt historique: *Pierre Radisson, Roi des Coureurs des Bois*. Radisson et son compagnon Groseilliers, furent des découvreurs remarquables. Le nom du premier surtout méritait d'être tiré de l'oubli: et M. Frémont l'a fait avec un talent remarquable. On sait avec quel succès, il n'y a pas longtemps, M. Frémont a réfuté les erreurs accumulées de Constantin-Weyer, *Sur le Ranch*.

C.-J. M.

GÉRARD RAYMOND

Pour tous renseignements, images, brochures concernant Gérard Raymond, cet élève du Séminaire de Québec, mort à 20 ans, après une vie des plus vertueuses, s'adresser à M. l'abbé Oscar Genest, ptre, Petit Séminaire, Québec.

HYGIÈNE ET COSTUME DE BAIN

Lors d'un congrès international tenu à Madrid, en octobre 1933, il a été démontré par plusieurs savants médecins, que l'abus de la cure solaire était une des causes déterminantes du cancer.

D'autre part, l'Académie des Sciences de Paris, dans son rapport de décembre 1932, apportait une déclaration analogue.

Ces témoignages d'autorités médicales font donc contre-partie aux théories naturistes et plus particulièrement à celles qui favorisent le port du costume genre nudiste que l'on voit sur toutes les plages depuis quelques années.

La Ligue Catholique féminine, se faisant l'interprète de milliers de femmes chrétiennes, a fait des démarches auprès des fabricants et marchands de costumes de bain, pour obtenir la mise en vente de costumes plus convenables.

Une attention toute spéciale a été apportée aux considérations d'ordre moral, pratique et hygiénique qui ont été exposées à ce sujet.

Et grâce à cette bienveillante coopération qui est maintenant assurée, il sera facile de se procurer, pour la prochaine saison de villégiature, un costume de bain répondant aux exigences de la santé morale et physique comme à celles du bon goût.

LA LIGUE CATHOLIQUE FÉMININE.

CATÉCHISME ABRÉGÉ D'ACTION CATHOLIQUE

Pie XI a dit que l'Action catholique lui était chère comme la prune de ses yeux et il veut qu'elle s'établisse dans tous les pays. C'est l'apostolat des laïcs organisés, agissant sous la direction de l'Église. Mais cet apostolat a une forme spéciale, des cadres, des règles. Il faut les connaître. L'abbé Thuot, principal de l'École normale de Saint-Jérôme, a cru faire œuvre utile en groupant ces règles, sous forme de catéchisme, en questions et réponses. On a là, dans quelques pages, tout l'essentiel sur l'Action catholique, ce qu'il est nécessaire de savoir. L'Œuvre des Tracts vient de publier cette brochure dans sa collection mensuelle. Elle se vend 10 sous l'unité, à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

M. LE CHANOINE J.-A. PELLERIN

Le 31 janvier dernier, avait lieu dans la cathédrale de Nicolet, l'investiture de M. le chanoine Pellerin, Principal de l'École normale Nicolet, par Son Excellence Mgr J.-H. Brunault.

Le chanoine A. Pellerin, est né à Princeville, le 22 septembre 1880, et est le fils de Joseph Pellerin et Marie Girouard. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet et étudia la théologie au Grand Séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale, par Mgr Brunault, le 15 juillet 1906; il fut professeur au séminaire de Nicolet, de 1903 à 1911. De 1911 à 1913, il alla compléter ses études théologiques, à Rome, à l'Université Angelico; à son retour, il fut professeur au Séminaire de Nicolet, de 1913 à 1928; le 6 mars 1928, il fut nommé Principal de l'École normale de cette ville.

À CORRIGER

La livraison de février porte sur la couverture son indication mensuelle exacte, *février*; mais la première page, par erreur, a conservé le mot *janvier*. Prière de corriger en mettant FÉVRIER au lieu de Janvier.

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada.